

## Recherches sociographiques



## Itinéraires sociologiques

Georges-Henri Lévesque, Gonzalve Poulin, Jean-Charles Falardeau, Léon Dion, Gérard Bergeron, Norbert Lacoste, Guy Rocher, Philippe Garigue, Fernand Dumont, Gérald Fortin, Marc-Adélaire Tremblay, Denis Szabo, Hervé Carrier, Marc-André Lessard, Vincent Lemieux, Jacques Dofny and Marcel Rioux

Volume 15, Number 2-3, 1974

La sociologie au Québec

Article abstract

Itinéraires sociologiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055654ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055654ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Lévesque, G.-H., Poulin, G., Falardeau, J.-C., Dion, L., Bergeron, G., Lacoste, N., Rocher, G., Garigue, P., Dumont, F., Fortin, G., Tremblay, M.-A., Szabo, D., Carrier, H., Lessard, M.-A., Lemieux, V., Dofny, J. & Rioux, M. (1974). Itinéraires sociologiques. *Recherches sociographiques*, 15(2-3), 201–312.  
<https://doi.org/10.7202/055654ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1974

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

## ITINÉRAIRES SOCIOLOGIQUES

*Un mot de commentaires s'impose pour faciliter l'appréciation des témoignages qui suivent.*

*Au moment d'établir le plan de ce numéro, il nous a semblé, à Fernand Dumont et à moi, qu'il ne serait pas sans intérêt de consacrer un chapitre à des témoignages personnels que nous solliciterions des aînés parmi les sociologues québécois à qui nous demanderions de récapituler, à leur manière, leur itinéraire sociologique respectif: ce qu'a été pour eux la sociologie; comment ils l'ont perçue, vécue. D'où une invitation adressée à tous ceux qui, au Québec, ont été engagés dans l'enseignement ou la recherche sociologique à l'université. Pour des raisons que l'on comprendra aisément, nous avons décidé de nous en tenir à ceux qui sont entrés dans la carrière avant 1961 et y sont demeurés.*

*À chacun nous avons demandé d'axer, si possible, sa réflexion sur deux point principaux: 1. son itinéraire sociologique proprement dit; 2. ses vues sur l'avenir de la sociologie au Québec. Comme très peu ont dissocié ces deux interrogations, nous reproduisons chaque texte tel qu'il nous a été adressé, d'une seule coulée.*

*On sera surpris de ne pas trouver ici tous les noms auxquels on s'attendrait et que nous n'avons pourtant pas oubliés. Les premiers, nous sommes déçus que certains de nos collègues aient dû s'excuser pour diverses raisons dont, en général, la surcharge de travail. Tout en les comprenant bien volontiers, nous prions les lecteurs de ne pas nous faire grief de ces absences.*

*D'autre part, c'est avec une très vive gratitude que nous remercions ceux qui nous ont accueillis positivement et dont on va lire, dans un ordre chronologique correspondant à leur entrée en scène académique au Québec, les soliloques rétrospectifs. Avec fierté aussi, car nous avons le sentiment que leur contribution constitue l'apport le plus original, sans doute le plus révélateur de ce cahier. À chacun nous avons demandé de s'exprimer à la première personne, tel qu'en lui-même il se voyait au passé et au présent. Ainsi a pu être réalisé notre vœu de soulever un coin du voile sur ce qu'ont été les cheminements selon lesquels a été vécue, ici, l'aventure de la sociologie.*

J.-C. F.



*T. R. P. Georges-Henri LÉVESQUE, o.p. (1933)\**

Mon premier mot veut être un hommage reconnaissant à l'ordre des Dominicains auquel j'ai l'honneur d'appartenir depuis cinquante ans et qui est, pour une très grande part, responsable de ce que le comte de Mun appellerait « ma vocation sociale ».<sup>1</sup>

Sans doute la Providence en avait-elle déposé le germe dans ma nature première. Peut-être aussi mon éducation au milieu d'une famille de quinze enfants a-t-elle beaucoup contribué à développer en moi le « sens des autres ». De plus, à l'école des Frères Maristes de Roberval et ensuite au Séminaire de Chicoutimi, des éducateurs particulièrement clairvoyants et dévoués ont sûrement travaillé dans... le même sens, en encourageant fortement ma participation aux activités sociales et culturelles de ces deux institutions, notamment le Frère M.-Éparque, l'abbé Félix-Antoine Savard et M<sup>re</sup> Eugène Lapointe. Mes fréquentes rencontres avec ce dernier, fondateur du premier syndicat ouvrier catholique et alors supérieur du Séminaire, entretenaient en moi une inspiration toute spéciale.

De mon côté, je me livrais de plus en plus à des « lectures sociales ». Je me délectais dans les écrits de LePlay et d'Albert de Mun. Et surtout me passionnaient les combats de Lacordaire. Montalembert et Lamennais pour la liberté et l'union. J'avoue avoir été bien sensible à leur romantisme social. La parabole de Lamennais intitulée *L'Union fait la force*, que je relisais souvent, m'arrachait presque des larmes :

« Lorsqu'un arbre est seul, il est battu des vents et dépouillé de ses feuilles ; et ses branches, au lieu de s'élever, s'abaissent comme si elles cherchaient la terre... Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre et l'ardeur de la convoitise des grands de ce monde absorbe la sève qui le nourrit... »

« ... Si l'on vous demande : combien êtes-vous ? Répondez : nous sommes un, car nos frères, c'est nous, et nous, c'est nos frères. »

Tout ce passé indiquait, certes, une possibilité d'orientation sociale. Mais encore rien de définitif. Le coup de barre décisif allait être donné chez et par les Dominicains.

D'ailleurs, même mon choix de cet Ordre portait une marque sociale. Lorsque j'assistai à ma première retraite scolaire, j'avais sept ans. Elle était

\* Une partie de ce témoignage du T.R.P. Lévesque a déjà paru sous le titre « L'établissement d'une faculté de sciences sociales à Québec », dans *Communauté chrétienne* de juillet-août 1973 (Montréal, 12, 70, 321-330). Nous le reproduisons avec la bienveillante autorisation de la direction de la revue. Certaines corrections et d'importantes additions y ont été apportées par l'auteur à notre intention. Nous lui en sommes profondément reconnaissants. *N.D.L.R.*

1. Que le lecteur veuille bien excuser le caractère très personnel de ce retour sur le passé. C'est la faute de la direction (de *Communauté chrétienne*) qui m'a précisément demandé « d'évoquer le cheminement qui m'a conduit, comme dominicain, à investir mes énergies dans la fondation d'une faculté de sciences sociales à l'Université Laval ».

prêchée par un « Père » de je ne sais quelle communauté. J'ai été alors profondément et merveilleusement impressionné de voir, de sentir, en moi-même et chez mes camarades, jusqu'à quel point un homme pouvait en influencer d'autres. Tellement que, par la suite, lorsqu'on me posait la traditionnelle question : qu'est-ce que tu vas faire plus tard ?, au lieu de répondre selon la coutume : un prêtre, je disais : un « père qui prêche ». Mais quelle sorte ? Quelques années après, dans un livre d'histoire, je rencontrai l'expression suivante : les Dominicains ou Frères Prêcheurs. Du coup, mon problème de vocation était réglé. Et avec la plus grande évidence. Les voies de Dieu sont insondables... et parfois si simples !

Évidemment, après mon entrée dans l'Ordre, j'ai poursuivi, même avec plus d'acharnement, mes lectures sociales. D'autant plus que la bibliothèque de notre couvent d'Ottawa était bien fournie en ce domaine et que, grâce au père de Bernard Tarte (ami et compagnon de noviciat), j'avais en outre la possibilité d'emprunter à celle du Parlement tous les volumes que je désirais. Je lisais et relisais les Encycliques, surtout *Rerum Novarum*. Et je méditais quotidiennement le *Manuel d'études et d'action sociales* du R. Père Ceslas Rutten, dominicain belge, leader du mouvement social catholique dans ce pays et sénateur par surcroît !

Chaque année, les novices-étudiants devaient présenter une dissertation philosophique ou théologique, plus un sermon devant leurs frères... prêcheurs ! Comme tout naturellement, la plupart du temps, je choisisais des sujets sociaux. Il m'est même arrivé, qu'on le croie ou non, de prêcher sur *L'influence du diable dans la société*. Plus important : pour l'obtention du doctorat en théologie, je présentai une thèse sur *L'amour de soi*, commentant l'étonnante affirmation thomiste : « amor sui est radix et forma aliorum amorum » — celui de Dieu évidemment excepté (eh oui ! dicit *sanctus Thomas*). Mon geste révélait probablement la recherche inconsciente d'une solution au problème de l'homme, hésitant et bouleversé, qui se découvre en même temps profondément individualiste et naturellement social.

Le doctorat une fois pratiquement assuré, voici le tournant décisif. À la fin du printemps 1930, le T. R. P. E.-A. Langlais, prieur provincial, visite notre Collège d'Ottawa. Il vient principalement pour discuter, avec les autorités et les personnes concernées, de l'avenir de chacun des finissants. Voulant sans doute effectuer un test préalable, il me demande si je suis intéressé à aller travailler au Japon, à la mission fondée trois ans auparavant par la Province dominicaine du Canada. Sans hésiter, je réponds négativement, même si je reconnais l'importance exceptionnelle de l'entreprise et admire grandement ceux qui acceptent de s'y dévouer. Personnellement, j'estime qu'il y a encore tellement à faire au Québec et au Canada et qu'un tel travail me semble plus conforme à ma destinée, à mes aptitudes et à mes goûts. Pourtant, trente-trois ans plus tard, je partirai pour l'Afrique ! Les voies de Dieu sont imprévisibles... et parfois si compliquées !

Quelques jours après, le Père Provincial me présente une proposition précise. Après consultation avec le Père Augustin Leduc, alors régent des études et le Père Benoît Mailloux, mon directeur spirituel, tous trois se sont trouvés pleinement d'accord pour m'orienter définitivement vers une spécialisation en sciences sociales. Le projet est soumis presque aussitôt au Conseil provincial de l'Ordre qui l'accepte immédiatement.

De leur part, c'était sûrement clairvoyance et sagesse. Courage aussi ! Ils voyaient bien que l'évolution économique et sociale du Canada et surtout du Québec posait à la conscience chrétienne de nouveaux et sérieux problèmes et que l'Ordre, fidèle à sa mission traditionnelle, devait essayer d'aider le peuple à y faire face en mettant à sa disposition quelques sujets préparés à cette fin. Jusque-là, au Canada, il s'en était tenu à former des théologiens, des prédicateurs, des philosophes, des canonistes, des biblistes et même des historiens. Pour la première fois, il voulait un sociologue ! Ce qui n'était pas sans surprendre, sinon scandaliser, quelques confrères. Un réactionnaire alla même jusqu'à remarquer : « on ferait bien mieux de l'envoyer étudier son catéchisme ! »

Supérieurs prévoyants, mais aussi habiles ! Ils avaient méthodiquement préparé mon séjour d'études en Europe pour que ma formation puisse en retirer le plus d'avantages possibles, tant sur le plan théorique qu'au point de vue pratique.

Malgré tout, dès les premiers mois, me voici en pleine crise. Je croyais sincèrement que c'était surtout en vue d'une carrière d'action sociale que je devais m'entraîner. Et l'on me plongeait dans un nombre presque infini de cours théoriques. Je m'empressai d'en écrire au Père Mailloux, récemment nommé Régent des études, le priant de préciser mon avenir, essayant même de le convaincre que j'étais davantage bâti pour l'action. « Je demande des âmes et vous me donnez des livres », lui écrivais-je ingénument. Il me répondit laconiquement par un télégramme d'un seul mot : *enseignement* ! Prévoyait-il que ma vie allait devenir une synthèse action-enseignement ? Il me fallait donc encaisser le coup... et les théories !

Durant l'année scolaire, je devais fréquenter les cours de l'École des sciences sociales de l'Université catholique de Lille, en France, sous la direction de son doyen, M<sup>e</sup> Eugène Duthoit, qui était en même temps président des Semaines sociales de France, et surtout celle du Père Thomas Delos, o.p. qui y était professeur de sociologie et habitait le même couvent que le mien. Grâce à lui, j'eus le privilège exceptionnel d'assister, comme étudiant, à plusieurs réunions d'un Cercle d'études internationales composé d'éminents experts.<sup>2</sup> De son côté, monsieur Duthoit m'ouvrait toutes grandes les portes des Semaines sociales, me permettant ainsi de rencontrer les principaux représentants de la pensée sociale catholique du pays en même temps que les chefs de ses grands mouvements chrétiens. C'est là que j'ai noué une longue et fidèle amitié avec le regretté Joseph Folliet.

---

2. Tels Louis Le Fur, Marcel Prélôt, René Hubert, Georges Renard, Pierre Battifol.

D'autre part, au début de ces années 30, la région industrielle de Lille, sous l'impulsion du vétéran Monseigneur Six et du jeune cardinal Liénart, comme aussi des chefs socialistes, tel le maire Salengro, connaissait un essor social considérable, m'offrant ainsi un excellent laboratoire. L'Action catholique y fleurissait également. Mon professeur et ami, Pierre Bayart, en était un des animateurs.<sup>3</sup>

Voici un autre aspect du plan « ourdi » par mes supérieurs. Pour compléter ma formation pratique, je devais, chaque année, passer mes « grandes » vacances en Belgique où, sous le puissant patronage du Père Rutten que j'ai déjà évoqué, j'aurais l'avantage de bien connaître les principales organisations sociales, ouvrières et agricoles de ce pays et même d'y faire parfois des stages. Sans toutefois limiter mon enquête aux œuvres catholiques. Depuis longtemps, les socialistes étaient bien organisés en Belgique. Le Père Rutten m'a même obtenu une longue et intéressante entrevue avec M. Émile Vandervelde, alors président et la II<sup>e</sup> Internationale socialiste qui, au grand étonnement de ma candide jeunesse, m'a montré avec fierté dans son salon un magnifique Saint-Paul sur cuivre repoussé, tout en me récitant par cœur de longs passages des encycliques.

La chance m'a aussi été donnée de profiter largement de l'expérience des principaux collaborateurs du Père Rutten.<sup>4</sup> Durant les Semaines sociales wallonnes, ils étaient mes guides patients et bienveillants. Ces assises m'ont beaucoup frappé par leur orientation nettement pratique, comparée à celle plus théorique des sessions françaises.

En ce temps-là, toujours en Belgique, c'était aussi l'ascension dynamique des mouvements spécialisés d'Action catholique. Surtout de la JOC avec son fondateur l'abbé Cardyn (plus tard élevé au cardinalat). Lui, si occupé, il a souvent pris le temps de m'expliquer les principes fondamentaux et les techniques spéciales de son apostolat et de m'amener aux réunions instructives qu'il tenait avec ses premiers collaborateurs, dont l'incomparable Fernand Tonnet.

Et mes « petites » vacances ? J'en ai passé une à Rome où une intervention du R<sup>me</sup> Maître Général auprès de l'aumônier de l'Action catholique italienne, le futur cardinal Pizzardo, me permit d'étudier, avec l'aide précieuse de ce dernier, l'ensemble de cette organisation. Une autre a consisté en un séjour à Genève. Je voulais y prendre un premier contact avec les grandes organisations internationales. Heureusement, le Père Suavet, dominicain (suisse, je crois), œuvrant dans ces milieux, avait ses entrées à la Société des Nations et à l'Organisation internationale du Travail. Sous son égide, j'ai pu me familiariser avec leurs rouages et assister plusieurs fois à leurs séances, notamment à l'explosive présentation du fameux rapport Lytton sur le sort de la Mandchourie.

3. Auteur d'un volume sur *L'Action catholique spécialisée*, (Desclée, de Brouwer et Cie, Paris, 1935).

4. Le P. Perquy, o.p., directeur de l'École centrale pour ouvriers chrétiens (Louvain) ; l'abbé Collens du Secrétariat des Oeuvres sociales catholiques (Bruxelles) ; le P. Arendt, s.j., aumônier des syndicats chrétiens et le P. Van Gestel, o.p., professeur à l'Université de Louvain.

Vient enfin le temps du retour au pays. Avant de quitter l'Europe, je tiens à revoir le Père Rutten pour le remercier et lui demander un ultime conseil, comme une sorte de testament. À ma grande surprise, il me fait cette réponse assez paradoxale : « Mon cher, oublie tout ce que tu as vu ici ! Pas les principes et les techniques que tu as appris, évidemment. Mais les modalités européennes de leur application. Peut-être peuvent-elles servir d'échantillons, de références. Mais au Nouveau Monde, au Canada et au Québec, il te faudra trouver celles qui conviendront le mieux à vos besoins particuliers ». Ce conseil m'a profondément impressionné. Il m'a toujours suivi... et j'ai souvent essayé moi-même de le suivre !

Revenu, en 1933, à notre Collège d'Ottawa, on m'y confia les traités de la Justice et de la Charité auprès de mes jeunes frères, étudiants dominicains, et des cours du soir, ouverts aux laïcs, sur la philosophie économique. Une autre sagesse de mes supérieurs qui me laissaient dans mon domaine. Auparavant, il arrivait si souvent d'instituer professeurs de droit canonique, de philosophie ou d'histoire de l'Église des gens spécialisés en théologie... ou vice-versa.

Prenant les œuvres de saint Thomas comme base de mon enseignement, je trouvais un immense intérêt à les compléter, à les revivifier par l'apport merveilleusement riche des sciences sociales et à inventer, à partir de cet ensemble, des solutions valables pour les problèmes de « notre temps » québécois et canadien. M'inspirant ainsi, modestement bien sûr, des grands auteurs dominicains Francisco de Vitoria, Dominique Soto et Antonin de Florence qui ont commenté « socialement » saint Thomas en fonction des questions de « leur temps », aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.<sup>5</sup> N'en déplaise aux jeunes contestataires d'aujourd'hui qui dédaignent saint Thomas, j'aime à proclamer souvent et avec la plus profonde conviction que c'est dans sa doctrine que j'ai puisé ma formation sociale fondamentale et que c'est surtout grâce à elle que ma pensée a pu avoir un peu de solidité et parfois quelque importance.

À peine avais-je donné mes premiers cours que les circonstances me plongeaient rapidement au beau milieu des problèmes de notre société et m'entraînaient hors d'Ottawa. La CCF et le Crédit social en étaient à leurs débuts et les catholiques se demandaient si leurs principes étaient conciliables avec la doctrine sociale de l'Église. S'engageait aussi alors le grand débat entre l'ACJC et nos mouvements spécialisés d'Action catholique. Par l'intermédiaire

---

5. De Vitoria est maintenant considéré par les experts comme le vrai fondateur du droit international moderne. Soto a écrit un traité sur la Justice et le Droit où il se montre très informé de l'évolution économique du monde, étant probablement le premier à employer le terme « capital ». Même l'olympien Cajetan, dans son *De Cambiis*, sait dissertar avec compétence de la question des échanges internationaux. L'économiste-sociologue allemand Werner Sombart, qui n'est pas catholique, fait cet éloge de la *Summa* d'Antonin de Florence : « C'est l'œuvre de l'un des hommes les plus avisés de son temps, d'un homme qui se promenait, les yeux ouverts, à travers les rues de Florence, qui connaissait à fond tous les tours, procédés et artifices commerciaux de ses chers compatriotes, pour lequel ni les affaires d'assurances et de transports, ni les affaires de banque et d'industrie n'avaient de secrets. » Dans le même ouvrage, *Le Bourgeois*, le même auteur parle aussi de saint Thomas « dont la création monumentale ne peut se comparer qu'à celles d'un Dante et d'un Michel-Ange ». (292-296).



de M<sup>re</sup> Joseph Charbonneau, grand Vicaire à Ottawa, quelques évêques me demandèrent des études sur chacune de ces questions.

De plus, en 1935, l'Université de Montréal me confiait des cours réguliers à son École de sciences sociales, alors dirigée par M. Édouard Montpetit. Un an plus tard, j'étais invité à donner les mêmes cours de philosophie économique à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Évidemment, tout cela signifiait beaucoup d'ouvrage. Durant deux ans, il m'a fallu faire la navette entre Ottawa, Montréal et Québec et, pendant mes « temps libres », prononcer des conférences dans chacune de ces villes et ailleurs, parfois sur des sujets dits compromettants.

N'empêche que toutes ces expériences diverses, tous ces cours, toutes ces rencontres, tous ces voyages m'ont amené à constater clairement (c'est le propos fondamental de cet article) que nous avions un immense et pressant besoin de sociologues, d'économistes, de politicologues et d'experts en relations industrielles et que, de toute évidence, pour la formation de ces spécialistes, il fallait absolument organiser au Québec un enseignement vraiment poussé des sciences sociales.

Sans doute y avait-il déjà à l'Université de Montréal une École qui, sous la direction lucide et courageuse de M. Montpetit, accomplissait une œuvre magnifique de pionnière. Mais cette institution ne donnait que des cours du soir, deux ou trois fois par semaine. Elle était d'ailleurs ouverte au grand public, sans exiger des étudiants une formation préalable à des cours universitaires. En fait, elle s'adressait assez paradoxalement à un groupe hétérogène : à des moins bien préparés pour leur donner une initiation sociale élémentaire et, en même temps, à des détenteurs de titres classiques pour leur fournir, sur le plan social, une formation supplémentaire alors considérée comme une sorte de culture de luxe ou d'occupation facultative de ses loisirs. Le même genre d'École avait également été organisée à Laval, mais plus tard et sur un plan inférieur. Il y avait aussi à Montréal, l'École sociale populaire des RR. PP. Jésuites qui s'occupaient surtout, d'ailleurs magnifiquement, de diffuser la doctrine sociale de l'Église et de préparer des apôtres sociaux.

Dans toute cette conjoncture, une conclusion semblait s'imposer indubitablement : la fondation d'une faculté universitaire *vraiment scientifique* de sciences sociales. Avec des cours de jour comme dans les autres facultés (droit, médecine, sciences, lettres). Avec des professeurs de carrière hautement spécialisés. Avec des étudiants possédant un baccalauréat ou un diplôme équivalent. Avec enfin un enseignement essentiellement basé sur la recherche.

En fait, mon rêve était de fonder cette faculté à Montréal, cette ville étant par excellence, à cause de sa dimension démographique et économique, la scène la plus importante, et partant, le meilleur laboratoire de notre évolution économique et sociale. Mais la présence imposante et rayonnante de M. Montpetit, les structures mêmes de l'Université de Montréal m'interdisaient la réalisation de ce rêve. C'est pourquoi j'ai plutôt regardé du côté de l'Université Laval, à Québec.

J'y comptais quelques excellents amis: les abbés Alphonse-M. Parent, Omer Garant et Georges-L. Pelletier avec qui j'avais souvent discuté du projet.<sup>6</sup> Après l'avoir bien mûri, nous l'avons exposé ensemble au chanoine Cyrille Gagnon,<sup>7</sup> doyen de la Faculté de théologie et homme de confiance de S. É. le cardinal Villeneuve, chancelier de l'Université Laval. Le projet fut vite soumis au Cardinal. Celui-ci était un homme extrêmement lucide, progressif et de décision rapide. Il me convoqua à son bureau pour obtenir de plus amples explications. Deux jours après, il faisait approuver le projet par le Conseil universitaire.

C'était en 1938, un premier avril ! Le soir même, au Palais Montcalm, sous sa haute présidence, je donnais une conférence patronnée par la Société St-Vincent de Paul des étudiants. On lui demanda de dire le dernier mot. Il en profita pour annoncer officiellement, à l'heureuse surprise de tous les assistants, la fondation d'une École universitaire de sciences sociales à Laval et ma nomination comme son premier Directeur. Ce n'était pas un poisson d'avril ! Au mois d'octobre suivant, l'École ouvrait ses portes et entreprenait sa laborieuse et féconde carrière, soutenue par un immense espoir populaire.

Sur le plan académique, le défi était de taille. Tout d'abord, où situer cette nouvelle institution dans la structure générale de l'université ? La tradition voulait qu'une école naissante fit son apprentissage sous l'égide d'une faculté déjà établie. Celle de Droit ? De Lettres ? À Paris, la sociologie était enseignée aux Lettres: ce qui l'exposait un peu trop à un certain esprit littéraire; l'économique, à la faculté de Droit: ce qui pouvait la soumettre occasionnellement à une certaine mentalité juridique. Nous optâmes pour la Faculté de philosophie. Certes, elle aussi comportait des risques. Mais des risques en quelque sorte congénitaux. La philosophie n'est-elle pas la *mater et filia scientiarum* ? Cette faculté nous offrait donc un heureux esprit de famille ! En même temps que des vues plus larges et des cadres plus ouverts. D'autant plus que son doyen, le chanoine Robert, et son secrétaire, l'abbé Maurice Roy, ainsi que deux de ses principaux professeurs, Charles de Koninck et Alphonse-Marie Parent, nous étaient très favorables. Au demeurant, les autres facultés n'étaient peut-être pas tellement intéressées à nous accueillir.

Et le choix des programmes ? Au début, nous devions nous contenter de donner à nos étudiants une solide formation sociale générale sans pouvoir leur offrir aucune véritable spécialisation. Les professeurs qualifiés et libres nous manquaient. Et nous pensions, d'ailleurs, que la meilleure façon d'obtenir ceux-ci était de les préparer nous-mêmes en leur assurant d'abord cette première formation pour les envoyer ensuite se spécialiser dans les grandes Écoles étrangères. Commencer ainsi nous donnait, en outre, le temps de mieux

---

6. Le premier, futur recteur; le deuxième, futur évêque auxiliaire de Québec; le troisième, futur évêque de Trois-Rivières.

7. Futur recteur.

organiser l'institution et de bien découvrir quelles spécialités il faudrait instaurer plus tard pour répondre vraiment aux besoins de notre société.

Notons cependant que cette formation dite « générale » comportait tout de même de bonnes doses d'initiation aux principales disciplines de ce domaine : méthodologie, économique, science politique, histoire sociale, etc... et surtout sociologie ! Personnellement, j'ai toujours pensé et professé que celle-ci est *la* science sociale fondamentale. Ce fut tout d'abord, chez moi, je l'avoue, une intuition profonde et claire, qui se transforma progressivement, par la suite, en conviction théorique solidement basée sur mes longues et sérieuses discussions avec Aristote, saint Thomas et mes professeurs européens : les sociologues Delos, Tonneau et Hubert.

Des raisons pratiques militaient pareillement en faveur d'un enseignement poussé de la sociologie. Dans un milieu où dominaient trop exclusivement une théologie et une philosophie sociales, il fallait absolument, même pour le bien de celles-ci, le contrepoids et l'éclairage indispensable de la sociologie.<sup>8</sup> De plus, n'était-il pas temps d'avoir nos propres sociologues pour étudier notre propre société plutôt que de laisser ce coin, comme par le passé à des spécialistes étrangers ?

C'est pourquoi, dès le début, la sociologie constitua l'enseignement principal et central de notre École. C'est pourquoi les premiers professeurs invités à y enseigner à plein temps furent des sociologues : l'Allemand Eschmann, le Français Delos, le Canadien Poulin et l'Américain Hughes.<sup>9</sup> C'est ainsi que Jean-Charles Falardeau, un de nos premiers finissants choisis comme futurs professeurs, décida de se diriger à l'Université de Chicago pour s'y spécialiser en sociologie. Plusieurs autres ont vite suivi la même orientation professionnelle : Léon Dion, Gérard Bergeron, Guy Rocher, Fernand Dumont, Yves Martin, Gérald Fortin, Marc-Adélar Tremblay, etc.

C'est pourquoi enfin, en 1943, lorsque vint le moment de transformer notre École en faculté autonome et d'y organiser divers départements spécialisés en fonction des besoins (Sociologie et morale sociale, Économique, Relations industrielles, Service social, Éducation populaire et Centre de recherches), nous avons voulu que le Département de sociologie et de morale sociale fût considéré, dans la structure générale de la Faculté, « comme le plus important et devant

---

8. « La philosophie a son point de départ dans l'expérience : *omnis cognitio incipit a sensu*. Elle n'est pas du tout une construction a priori comme on le laisse entendre trop souvent. On n'a jamais assez remarqué que le principe fondamental de la philosophie sociale aristotélico-thomiste est le suivant : *scientia moralis maxime ex experientia cognoscitur*. Et c'est ainsi que plus la science fera de progrès plus la philosophie aura raison de s'en réjouir parce que cela contribuera à solidifier davantage la base de ses démarches rationnelles. » Georges-Henri Lévesque, o.p., *Principes et faits dans l'enseignement des sciences sociales*, conférence prononcée à la réunion annuelle de la Canadian Political Science Association, Québec, 1947, ronéotypée.

9. Il est intéressant de noter que la venue de M. Everett-C. Hughes, suscitant quelques appréhensions en certains milieux, le Cardinal Villeneuve lui accorda son patronage et même contribua personnellement à défrayer sa visite.

être la base de tous les autres ». <sup>10</sup> Pour assurer ce rôle, j'en ai même pris la direction.

On aura sans doute remarqué l'appellation de ce département. Elle révèle bien les préoccupations du temps : d'une part, le souci de nettement distinguer sociologie et morale et, d'autre part, celui de rappeler aux moralistes que la faculté était aussi intéressée qu'eux à leurs problèmes.

Voilà donc, en gros, « l'itinéraire » sociologique que j'ai parcouru jusqu'à la fondation du Département de sociologie de l'Université Laval. Durant les trente dernières années, celui-ci a beaucoup évolué, et dans sa tenue interne et dans sa situation *intra facultatem*. C'était normal pour un être bien vivant ! Il lui fallait affronter les impératifs d'une société qui réclamait des spécialisations de plus en plus poussées, organiser une collaboration avec les nombreuses disciplines connexes qui prenaient tour à tour leur essor, essayer de nouvelles méthodes pédagogiques et faire face à une augmentation massive du nombre des étudiants et à l'accroissement de leurs exigences démocratiques.

J'abandonne à d'autres — qui l'accompliront sûrement mieux que moi — la tâche de raconter cette évolution... certain qu'elle illustrera, même sous des formes différentes, *la primauté de la sociologie dans les sciences sociales*.

---

10. *Principes et faits, loc. cit.*



*R. P. Gonzalve POULIN, o.f.m. (1939)*

Dans les derniers mois de l'automne 1938, je revenais d'un long séjour d'études sociales en France. C'était l'année où Léon Gérin publiait aux Éditions de l'Action canadienne-française de Montréal son ouvrage, devenu un classique canadien, sur le type rural québécois tel qu'il l'avait étudié au cours de longues études solitaires, entre autres lieux, dans le comté de Charlevoix. Léon Gérin reprenait là une recherche entreprise en 1861-62 à Saint-Irénée par un consul français à Québec, Gauldrée-Boilleau et publiée dans le tome V des *Ouvriers des deux mondes*.<sup>1</sup> Comme Gauldrée-Boilleau, Léon Gérin appartenait à l'école de Frédéric Leplay, fondateur de la Société d'Économie sociale.

C'est en parcourant les nombreux volumes de *La science sociale* dirigée par un autre disciple de Leplay, Edmond Desmolins, que je découvris en France le nom de Léon Gérin qui publia dans cette revue quelques travaux. La publication du volume de Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, passa presque inaperçue dans le Québec de la fin des années 1930. C'est dire qu'en 1938, l'enseignement de la sociologie était une *terra ignota* dans les milieux universitaires du Québec. La publication de nombreuses brochures sur les problèmes politiques et sociaux du Québec de cette époque, sous la direction du R. P. Papin Archambault, s.j., reflétait plutôt la méthode historique et la doctrine sociale de l'Église. Ces publications s'adressaient surtout au clergé et à l'élite professionnelle du temps. L'économie politique avait connu un meilleur sort que la sociologie scientifique avec la fondation de l'École d'État des Hautes études commerciales et des cours du soir de l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal.

Dès 1846, Étienne Parent expliquait ce retard par les réflexions suivantes : « Jusqu'en 1840, écrit-il, il n'était guère possible pour les hommes publics canadiens de se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 1791 ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont jusqu'à tout récemment, nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement ; action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses, qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. »<sup>2</sup>

Le même Étienne Parent signale qu'en 1846 un cours d'économie politique était inscrit au programme du collège de Saint-Hyacinthe. Cet enseignement eut

---

1. *Les Ouvriers des deux mondes*, Paris, 1885, tome V, 51-109.

2. *Lecture prononcée devant l'Institut canadien*, 19 novembre 1846.

une certaine vogue puisqu'en 1892, l'abbé F.-A. Baillargé publiait un *Traité d'économie politique* à l'usage des collèges classiques.<sup>3</sup> En 1903, Henri Hauser, dans le rapport d'une enquête internationale sur l'enseignement des sciences sociales, indique pour le Québec, un seul cours d'économie politique donné à la Faculté de droit de Laval.<sup>4</sup> On sait qu'aux débuts de l'École des sciences sociales de Laval, le directeur fit appel au professeur d'économie politique de cette même faculté pour donner un cours analogue à ses étudiants. Ce professeur était connu comme l'un des directeurs du nouveau mouvement politique, *Le Crédit social*. En 1913, Errol Bouchette avait publié une nouvelle édition d'un ouvrage très remarqué, d'abord paru en 1906, sur le problème toujours actuel de *L'Indépendance économique du Canada français*.

C'est à Édouard Montpetit que revient le titre d'initiateur de l'enseignement universitaire des sciences sociales. Par ses écrits, ses conférences, son enseignement et surtout par la fondation de son École des sciences sociales à l'Université de Montréal, ce grand penseur éveilla un large public québécois aux problèmes économiques et sociaux. Son école était organisée selon un programme de deux ans qui conduisait à la maîtrise avec l'obligation d'une thèse écrite. Elle attirait les étudiants de toutes les facultés et les hommes d'affaires. J'eus le privilège de suivre durant un an les cours de cette école ainsi que ceux de l'École de journalisme dirigée par Georges Pelletier, directeur du *Devoir*. L'École d'Édouard Montpetit s'inspirait du modèle français d'enseignement de ces sciences. Il la décrivait comme « une école de culture générale appliquée à la nation. Elle dégagait les éléments de la vie nationale, apportait la connaissance des forces constitutives de notre groupe et préconisait, comme moyen de formation, la familiarité du milieu et des institutions ».<sup>5</sup> Par sa voix grave et richement timbrée, par l'éloquence, sans rhétorique, et la facilité de son discours, le professeur Montpetit captivait l'attention de ses nombreux auditeurs. Il savait dépasser son enseignement économique en exprimant tout haut ses pensées personnelles sur le milieu et l'avenir du Canada français. Ce fut le maître canadien qui a le plus marqué ma première formation sociale.

À la fin de mes études théologiques, en 1932, j'enseignai les lettres au séminaire Saint-Antoine de Trois-Rivières. Je m'intéressais vivement à la littérature canadienne. J'écrivais dans les journaux locaux sur les auteurs canadiens. La publication d'une étude sur Nérée Beauchemin me valut le prix d'Action intellectuelle. Si je rappelle ce souvenir c'est qu'à la soirée de présentation présidée par André Laurendeau, j'y rencontraï, pour la première fois, le R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p. qui en était le conférencier invité.

Malgré mon goût pour les lettres, j'optai pour les sciences sociales parce que j'espérais trouver dans la sociologie la clef qui élargirait la connaissance de

---

3. Gonzalve POULIN, « L'enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes », *Culture*, Québec, 1945, II, 338-349.

4. *Le premier Congrès de l'enseignement des sciences sociales*, Paris, Alcan, 1901, 11.

5. « L'école des Sciences Sociales à Montréal », *Relations*, 1941, I, 100.

mon milieu et qui me fournirait les outils pour travailler au développement du Québec. Au cours de l'été 1935, je rencontrai en France plusieurs personnalités qui m'incitèrent à m'inscrire aux Facultés catholiques de Lille à cause de la réputation de monsieur Eugène Duthoit et des avantages de la région du nord pour l'étude des problèmes sociaux. Le cours durait trois ans et donnait droit à un diplôme supérieur reconnu par les universités d'État comme l'équivalence d'une licence. Pour l'obtention de ce diplôme, je fus astreint à écrire deux thèses dont l'une étudiait l'évolution de la paroisse au Canada français et l'autre avait pour sujet les loisirs et l'éducation des travailleurs en milieu belge.

En 1937, je m'installais à Paris en vue du doctorat. En plus des cours que je suivais à l'Institut catholique de Paris, dont un cours sur la sociologie familiale, je fus un auditeur assidu des leçons de François Perroux à la Sorbonne. J'étais inscrit à l'École libre des Hautes Études de la Sorbonne pour un séminaire sur les corporations au Moyen Âge. J'étais aussi auditeur des cours de sociologie qui se donnaient soit à la Sorbonne, soit au Collège de France. Le sujet de ma thèse de doctorat, dirigée par le père Desbuquois, portait sur l'éducation des adultes en Angleterre — ce qui m'obligea à une recherche de plusieurs mois à Londres et à l'*International Folk High School* d'Elseneur au Danemark.

Durant cette année terminale à Paris, j'eus le privilège de résider au Centre de l'Association du mariage chrétien animé par la forte personnalité du chanoine Jean Viollet. Je pris contact avec les activités nombreuses de ce mouvement qui jouissait alors d'une grande popularité dans les centres catholiques avancés. Ces activités comprenaient une cité d'habitations ouvrières surnommée le Moulin vert, une maison d'éditions de livres et de revues sur les problèmes familiaux vus dans une optique moderne. La France et l'Angleterre vivaient, dans une sorte d'insouciance heureuse, les dernières années d'une période qui s'acheva avec la guerre et les misères incalculables qui devaient en résulter pour toute l'Europe. Pour un jeune Québécois élevé dans un milieu austère et traditionnel, Paris apparaissait, avec sa vie universitaire et artistique, comme un monde de féerie et d'utopie.

Le milieu universitaire catholique était encore très attaché à l'École de Leplay et à ses méthodes d'analyse sociale alors que les institutions supérieures d'État étaient dominées par les théories sociologiques de Durkheim et des maîtres qu'il avait formés. C'est en Allemagne que je découvris Max Weber. Ma connaissance imparfaite de la langue allemande ne m'en donna toutefois qu'une connaissance assez superficielle. Je revenais d'Europe avec une connaissance générale du droit international, de l'économie politique et de la sociologie, avec une initiation aux problèmes politiques du temps et aux idéologies dominantes telles que le marxisme, le fascisme et le nazisme.

Mon retour au pays précéda de quelques mois la déclaration de la guerre mondiale. J'enseignai quelques années à Montréal. Je collaborai à quelques revues et travaillai dans le jeune Mouvement familial qui avait son centre d'activités à l'Institut familial, dont j'étais l'un des fondateurs, avec un groupe



de professionnels laïcs. En plus d'une bibliothèque spécialisée sur la famille et d'une librairie familiale, ce Mouvement organisait des cours et des conférences à travers la province; son principal médium était la revue *La Famille*. C'est à la fin de l'année 1942 que le fondateur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'université Laval m'offrit le poste de directeur-adjoint et de professeur. J'acceptai sa proposition et quelques mois plus tard je travaillais à plein temps à l'Université Laval.

L'université Laval de 1943 était une maison traditionnelle et cléricale, enserrée dans le vieux Quartier latin qui étouffait sa croissance et démunie de moyens financiers. Pour confirmer le mot du vieil humaniste Jean Bodin « qu'il n'y a de richesses que d'hommes », elle possédait des initiateurs de grande classe, des esprits tournés vers le futur. Ils la firent évoluer du XIX<sup>e</sup> siècle où elle était encore enlisée. Grâce aux facultés des sciences, de commerce et de sciences sociales, un nouveau dynamisme insuffla cette vieille institution et lui permit de se classer en peu d'années parmi les premières universités du pays. L'École des sciences sociales, économiques et politiques devint (en décembre 1943) une faculté universitaire. En avance sur son temps, elle préfigurait déjà les grands bouleversements de la « révolution » des années 60.

Les quinze années que j'ai passées au service de cette faculté ont été des années d'organisation et d'un labeur si intense que l'histoire ne pourra jamais le raconter. Dans un milieu de mentalité quasi féodale, peu informé de l'urgence de l'étude scientifique des problèmes sociaux, économiques et politiques, il fallait prendre beaucoup de risques pour opérer une trouée, attirer des étudiants, préparer le programme d'études et gagner l'opinion.

L'équipe restreinte des pionniers était soumise à une diversité de tâches qui rendait difficile de trouver le temps d'une recherche personnelle. L'enseignement de la sociologie figurait dans le premier programme de l'École. Je me souviens d'avoir enseigné durant quelques années un cours d'Introduction à la sociologie. Je fus chargé plus tard des cours de sociologie de la famille et de sociologie urbaine. Malgré un trimestre d'été passé à l'université Columbia pour m'initier à la sociologie américaine, j'avais de la difficulté à trouver le temps de parcourir la vaste bibliographie d'ouvrages sociologiques américains qui sortaient chaque année des presses d'édition. Tout en restant fidèle à mes maîtres français, je devais de plus en plus m'inspirer des ouvrages de sociologie américaine parce que, durant les longues années de la guerre, l'Europe intellectuelle était tarie et que la plupart des premiers diplômés de l'École durent se spécialiser dans les grandes universités des États-Unis, dont celle de Chicago dominait déjà notre institution par ses méthodes et ses travaux, sans parler du séjour d'un de ses maîtres, le professeur Everett Hughes.

Cumulant les fonctions de professeur, de directeur des études et bientôt de fondateur de l'École de service social de Laval, il me fallut abandonner certains cours. Je n'enseignai, après plusieurs années, aux étudiants du Service social,

que les cours de sociologie de la famille et de l'histoire des institutions de bien-être du Québec. L'École de service social et la fondation d'agences sociales professionnelles, avec l'aide de quelques professeurs du service social, telles que le Service familial, le Centre de réadaptation sociale, le Centre médico-social et le Conseil des œuvres absorbèrent une grande partie de mon temps et de mes années à l'université. Il fallait répondre à un appel constant de conférences extérieures, de congrès et d'écrits occasionnels. La bibliographie de mes livres, brochures et articles de tous genres rassemblée par Gilles Beaudoin, compte près de cinq cents titres divers. Elle indique, à sa manière, le travail absorbant de ces premières années de la faculté. Dès mon arrivée à Laval, j'entrevois des travaux de longues recherches sur la paroisse canadienne, l'évolution de la famille québécoise et l'histoire sociale des institutions de bien-être au Québec. Je ne pus mener à bout ces projets à cause de la multiplicité des tâches urgentes requises par le développement accéléré de la faculté. Nos élèves devinrent vite nos maîtres, l'enseignement de la sociologie, de plus en plus spécialisé, s'ouvrit bientôt à la recherche dont on peut constater les résultats dans les publications savantes de la faculté.

Mon expérience universitaire se termina en 1957 alors que je pris la direction d'une grande paroisse ouvrière à Trois-Rivières. Je n'abandonnai pas complètement mes études sociologiques. Au cours de mon nouveau travail professionnel, je profitai de mes loisirs pour publier des monographies de quatre paroisses, dont deux au Québec et deux dans les milieux francophones de l'Ontario. Durant mon temps de rectorat à l'Externat classique de Longueuil qui devait devenir, après mon départ, le collège Édouard Montpetit, j'écrivis l'histoire des premières années de cette institution d'enseignement collégial.

En 1971, j'entraî dans une demi-retraite pour cause de santé et d'âge. J'occupe mes nouveaux loisirs en participant à un comité d'archives et en dirigeant une revue d'histoire et de documents.

Je n'ai jamais regretté mon orientation dans les sciences sociales ni le travail long et ardu pour pénétrer dans les arcanes de la sociologie. Ma formation dans cette discipline m'a aidé à mieux comprendre mon pays et ma province et à saisir dans une optique plus profonde les problèmes qu'ils devaient affronter.

Depuis les nombreuses années où j'ai quitté la faculté, j'ai suivi de loin son développement continu et les services inestimables qu'elle a rendus et qu'elle continue de rendre, par ses maîtres et ses diplômés, à la collectivité québécoise. Je ne regrette pas le travail absorbant et presque gratuit qui m'a permis d'apporter une certaine contribution, durant quinze années difficiles, à l'organisation de cette institution remarquable. Je garde surtout la mémoire du cœur des premiers collègues de la faculté et de son célèbre doyen qui m'ont soutenu de leur amitié et de leur franche coopération.



*Jean-Charles FALARDEAU (1943)*

Je tenterai peut-être un jour d'expliciter en quoi et pourquoi je dois obscurément au fait d'avoir pratiqué l'orgue au collège durant quelques années, particulièrement d'avoir fréquenté Jean-Sébastien Bach, ma prédilection pour la sociologie.

Rien, en effet, dans mes préférences ou mes goûts conscients ne me signalait que je deviendrais sociologue. Ce terme, d'ailleurs, n'évoquait dans notre milieu, à l'époque où je dus faire un choix de carrière, que les travaux de théologiens ou la doctrine sociale de l'Église. J'étais attiré par les lettres et la philosophie. Mes parents firent impérativement valoir la nécessité de « gagner ma vie » et m'incitèrent à m'inscrire en droit. Ce que je fis. Tout en poursuivant, malgré tout, un cours de licence à la Faculté de philosophie de l'Université Laval où, déjà, terminant mes études secondaires au Séminaire de Québec, j'avais été l'un des premiers étudiants de Charles de Koninck. Il aura été mon premier maître véritable en me donnant le sens de la philosophie comme recherche. Je lui dois la révélation de la dialectique, le goût de la rigueur : une stimulante et indéfectible amitié se noua entre nous. Survient l'automne 1938 : la fondation de l'École des sciences sociales par le R. P. Lévesque o.p. dont j'avais déjà suivi un enseignement à la Faculté de philosophie. Je veux étudier à cette nouvelle École dont je sens confusément qu'elle offrira des nourritures terrestres correspondant à mes goûts qui se situent entre les deux pôles du juridique et du philosophique. Mon père est plus réticent mais la rhétorique intuitive du P. Lévesque emporte vite ses objections. Après quelques mois, un peu écartelé entre les cours de trois programmes universitaires : droit, philosophie, sciences sociales, je me déleste allègrement du premier.

L'éventail initial des cours de l'École est forcément hétérogène et assorti de diplomatiques compromis dont certains nous laissent sur notre appétit. Y prédominent les enseignements philosophiques ou éthiques d'où émerge péniblement la sociologie proprement dite. Le brave P. Ign. Eschmann o.p., ex-professeur à l'*Angelicum* de Rome, éreinte copieusement Hobbes, Rousseau, Comte et Durkheim. Son successeur, le P. Delos, o.p., venu de Lille où il a été associé au groupe des juristes institutionnalistes, Hauriou, Duguit, Renard, est d'autant plus enclin à juridiciser les concepts sociologiques que son intérêt le porte vers l'État et les relations internationales. Aucun cours d'histoire canadienne ou canadienne-française. Aucune allusion aux essayistes ou publicistes de notre XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls nous rapprochent de quelques problèmes québécois l'enseignement de Benoît Brouillette en géographie humaine et les séminaires de Lionel Roy sur le Rapport Rowell-Sirois.

Cette absence, à l'École, d'un enseignement de l'histoire récente du Canada et du Québec n'était évidemment pas délibérée ; j'en ressentis néanmoins une grande frustration. J'étais captivé par le passé canadien-français de façon

profonde, charnelle, lyrique. J'avais lu quelques historiens, de Garneau à Gustave Lanctôt. Je savais que ce pays était *le nôtre*. Aussi bien, durant mes années d'étudiant, Marius Barbeau m'accorda souvent le privilège de l'accompagner dans ses inventaires d'archives ou ses enquêtes à l'Île d'Orléans. Peu s'en est fallu alors que, comme mon ami Luc Lacourcière, je ne me sois laissé séduire par les envoûtements du folklore. D'ailleurs, en seconde année à l'École, je confectionnai avec les moyens du bord une monographie mi-historique, mi-ethnographique sur la « réserve » des Hurons de Lorette, village voisin de celui où, depuis ma plus lointaine enfance, j'avais passé les soirées de chaque été avec mes parents, de juin à octobre, à la maison de mon grand-père paternel, lequel continuait à cultiver une terre qui avait appartenu à la famille depuis l'arrivée du premier Falardeau à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle...

Je déplorais pourtant, sans doute comme la plupart de ceux de ma génération, que l'on ne nous ait pas dit des choses essentielles sur notre passé récent. La société française du Québec n'était plus ce que nos manuels scolaires, nos prédicateurs, nos hommes politiques nous avaient affirmé qu'elle était. L'abbé Groulx avait proclamé : « notre maître, le passé ». Le P. Lévesque disait : « notre maître, l'avenir ». Mais comment jeter un pont entre ce passé idéalisé et l'énigmatique avenir ? Qu'était le *présent* qui avait été traumatisé par la crise économique, qui avait vu se multiplier les programmes de réforme sociale et qui, durant ces années de la seconde guerre mondiale, était dessiné par les migrations massives vers les arsenaux, par le travail féminin dans les usines, par les conflits idéologiques entre les fascismes et les philosophies personnalistes et démocratiques ? L'essayiste canadien-français qui m'en avait le plus appris et m'avait le plus marqué durant les années 30 était Olivar Asselin. Par ses articles du *Canada*, surtout de *L'Ordre*, j'avais acquis le plus de connaissances concrètes de notre milieu, le besoin de réalisme, la conviction des exigences de notre culture et de notre langue françaises. André Siegfried avait aussi proposé des pistes éclairantes. De même Léon Gérin, dont j'avais lu par hasard avec avidité *Le type économique et social des Canadiens*. De même, Horace Miner dont, par hasard aussi, j'avais absorbé la monographie de Saint-Denis-de-Kamouraska à la suggestion d'amis de McGill. Mais il s'agissait encore, dans ces œuvres, de la paroisse, de la famille rurale, du passé. Rien ni personne, ou presque, ne nous disait ce que nous étions devenus...

Si donc je tente d'élucider pourquoi j'ai été entraîné vers la sociologie, je dois invoquer comme l'un des motifs dominants, sinon le principal : le besoin de comprendre ce qu'il était en train d'advenir à la société québécoise. Cette discipline, que je ne connaissais encore que de façon schématique, abstraite, presque négative m'apparaissait comme la seule qui pouvait répondre à mes questions. La bibliothèque de Laval, à cette époque, n'offrait que peu d'œuvres à notre gourmandise. J'y ajoutai, comme autrefois au collège, nombre de lectures « défendues » (Montesquieu !). Je ne saurais déterminer avec précision l'ampleur de l'influence qu'eut sur moi Durkheim : je sais qu'elle fut capitale. Malgré les

condamnations dont l'avaient stigmatisé mes professeurs, j'ai éprouvé une sorte de vertige face à la rigueur avec laquelle il délimite l'omniprésence et l'omnipotence du collectif dans la vie humaine. Est-ce parce que j'y retrouvais l'analogie du formalisme moral de mon éducation jusqu'alors ? (Ce ne sera que plus tard que le professeur Étienne Gilson m'alertera à ce propos en me signalant les similitudes entre *Les règles de la méthode sociologique* et le *Lévitique*. Troublante et enrichissante révélation !)

Une rencontre surtout fut décisive : celle que je fis, durant l'été 1939, d'Everett-C. Hughes qui, déjà professeur à l'Université de Chicago depuis l'année précédente, était revenu quelque temps mettre la main à sa monographie de Cantonville. Je fus frappé par sa façon de penser et de poser les problèmes. Frappé aussi par la connaissance pénétrante et précise qu'il avait des transformations de la société canadienne-française qui se déroulaient sous nos yeux. Ses remarques, ses interprétations, ses questions me laissèrent alerté, plus déterminé que jamais d'en connaître davantage par moi-même. Au moment d'obtenir mes licences à Laval, en 1941, mon choix était irrésistiblement décidé : j'avais écrit à Hughes ; j'irais me « spécialiser » en sociologie à l'Université de Chicago.

J'y arrivais plus démuni (en sociologie) que les étudiants américains de baccalauréat. J'étais condamné au progrès forcé, obligé tout à la fois de m'initier à l'*abc* de cette discipline et d'assimiler les enseignements de maîtres dont chacun était une autorité en son domaine. Le Département de sociologie de Chicago vivait encore de la fébrilité intellectuelle que lui avait imprimée le professeur Robert E. Park. Celui-ci enseignait à ce moment à Fisk University, une université noire du sud. Lors de l'une de ses visites à Chicago, Everett Hughes qui avait été un de ses disciples préférés me présenta à lui en disant : « votre petit-fils intellectuel ». Amicale générosité, sans doute, mais puissant défi. Quelques années plus tard, ayant à revenir à Chicago durant deux trimestres, j'eus la fortune inespérée d'habiter l'ancien appartement du professeur Park, maintenant décédé. Fascination quasi magique de me trouver dans le sanctuaire d'un puissant aîné qui, à mes yeux, avait pris figure de géant ; d'accéder aux volumes de sa bibliothèque ; d'éprouver le sentiment de participer aux silencieux mystères d'une genèse ancienne.

Si je m'interroge sur les auteurs ou les enseignements qui m'ont le plus façonné durant mes deux années à Chicago, je réponds : Simmel et Weber, W. I. Thomas et Georges Mead, Marcel Mauss, tel séminaire de Redfield, les enseignements de Louis Wirth et de Herbert Blumer. Le professeur Ogburn faisait encore grand état du concept de *cultural lag* qu'il avait inventé : je n'eus aucune peine à me convaincre que le Québec était bien l'une des sociétés où se manifestait avec le plus d'acuité le décalage entre les définitions officiellement professées du destin collectif et l'ordre des réalités sociales vécues. Je me mis à regarder le Québec avec des yeux nouveaux. Cela commença, durant mes furetages dans les sous-sols de la bibliothèque, avec la rencontre de l'œuvre de LePlay, puis de la revue *La science sociale* et, dans celle-ci, des premiers travaux

historiques et théoriques de Léon Gérin. Sous la direction de Redfield, j'entrepris une étude de l'évolution de l'institution paroissiale sous l'Ancien régime et au Québec; avec Warner, une exploration des strates socio-économiques de l'univers québécois; avec Wirth, une analyse de la morphologie de la ville de Québec; avec Burgess, une esquisse d'études à effectuer sur nos structures familiales. Et mes conversations avec Hughes, en toutes occasions, aiguïsaient mon impatience d'appliquer à ma société une optique, des interrogations, des modèles d'analyse et d'interprétation sociologiques.

À Chicago, je me suis imbibé de sociologie. Aucune école de pensée n'y régnait de façon dogmatique. On vivait de sociologie comme d'une poussée vitale. Je crois avoir pris mon bien où je le trouvais. Et ce bien était étayé sur la conviction que, seule, la sociologie permet une vision globalisante des phénomènes humains, une vision postulant que la totalité sociale est plus que la somme de ses parties constituantes. J'étais convaincu qu'aucune sociologie n'est possible sans l'histoire ni sans une psychologie sociale. Je persistais à percevoir des liens nécessaires entre la sociologie et une éthique: de même que Freud, comme l'a rappelé Thomas Mann, fut moraliste dans la mesure où, révélant tout ce qu'il y a d'irrationnel dans le comportement humain, il a permis de préciser le registre (très faible) où l'homme demeure vraiment libre, de même la sociologie, en circonscrivant les déterminismes culturels qui s'imposent à l'individu aussi bien que les circonstances où celui-ci peut les infléchir ou les modifier, met en mesure d'identifier les zones où l'autonomie est effectivement possible. Je m'étais enfin convaincu que la sociologie, science dynamique encore en devenir, doit d'abord se pratiquer avec les yeux et avec les pieds, en observant et en marchant.

Je revins à l'Université Laval comme professeur, en 1943, électrisé par ces certitudes fondamentales. J'ai dit ailleurs<sup>1</sup> ce que furent les années durant lesquelles nous, qui constituâmes le premier noyau des professeurs de carrière de l'École des sciences sociales (Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, Roger Marier, Albert Faucher, le P. Gonzalve Poulin, le P. Gilles Bélanger, l'abbé Gérard Dion), devenue Faculté à l'automne de 1943, déployâmes d'imagination et d'efforts, sous la direction hardie du R. P. Lévesque, pour étayer et faire épanouir l'institution qui incarnait le dynamisme de notre ambition: connaître, faire connaître notre société, chercher à en polariser l'évolution. Intimement associé au Département de sociologie et de morale sociale (il fallut durant plusieurs années maintenir cette appellation contrôlée) et au Centre de recherche sociale qui, dans mon esprit, ne faisaient qu'un, je plongeai dans l'enseignement et la recherche avec l'ardeur du néophyte. C'est à ce point que s'impose de nouveau, dans mon souvenir, l'image du pédalier et des claviers de l'organiste.

Comment enseigner une science qui est en même temps une conviction, une sorte de foi, une façon de penser et de vivre, sinon en s'ingéniant à transmettre par tous les moyens l'ardeur qui nous anime? En faisant connaître ce qu'ont dit

---

1. « Lettre à mes étudiants. À l'occasion des vingt ans de la Faculté des sciences sociales de Québec », *Cité Libre*, 23, mai 1959, 4-14.

de la sociologie ses précurseurs et ses fondateurs, ce que font ses pratiquants contemporains. Tâche d'autant plus épineuse que la mentalité québécoise était polarisée par les modèles du *devoir être* et qu'il fallait inciter à voir et à comprendre le vécu ambiant, faire prendre conscience de la réalité telle qu'elle était. Tâche fascinante autant que délicate : tenir compte de la mentalité des étudiants tout en les acheminant vers une perspective radicalement nouvelle. Durant trente ans, ce sera mon souci et mon salut intellectuel : comprendre des esprits jeunes et curieux ; respecter leurs attitudes ; les initier à de nouveaux cadres de pensée qui les installent dans une autre compréhension de leur propre passé, de leur milieu, de leur avenir, du monde, de leurs relations avec le monde. D'autres diront les résultats de ce labeur qui fut ma raison d'être : enseignements à créer de semestre en semestre, en méthodes de recherche, en sociologie du milieu rural, de la ville, des institutions, en histoire de la pensée sociologique ; enquêtes et monographies collectives et individuelles à planifier et diriger. La bienveillance avec laquelle le cher Léon Gérin avait consenti à m'accueillir et à me favoriser de son amitié me fut un viatique dont je ne cesse d'apprécier encore, plus que jamais peut-être, la portée. À chacune des visites que je lui rendais à son domicile d'Outremont, il me faisait répéter, tant il en était radieux et presque incrédule, que c'était bien vrai qu'à l'université de Québec, on enseignait maintenant la « science sociale » — lui qui en avait été, plus de cinquante ans auparavant, le pionnier canadien méconnu !

Tout n'allait cependant pas de soi. Durant mes toutes premières années d'enseignement, la seconde guerre mondiale n'étant pas terminée et la France demeurant silencieuse, il fallut, pour faire connaître aux étudiants l'ensemble de la sociologie, s'ingénier à repérer et acquérir pour notre bibliothèque embryonnaire des collections et des ouvrages essentiels de la sociologie française, fabriquer des anthologies aussi représentatives que possible de textes fondamentaux, improviser sans répéter une terminologie française pour véhiculer les acquisitions des recherches américaines de sociologie et d'anthropologie sociale. Un séjour d'un an comme professeur à l'Université de Bordeaux, sur l'invitation de Jean Stoetzel, en 1949-1950, fut pour moi l'occasion de clarifier une « synthèse » à laquelle s'ajoutait dorénavant la prolifération des premières grandes recherches françaises d'après-guerre. Le professeur Gabriel Le Bras que je rencontrais souvent à Paris m'encouragea presque impérieusement à poursuivre mes observations sur l'évolution de la paroisse et de l'Église au Québec. La publication, à la même époque, de *La vocation actuelle de la sociologie* de Gurvitch apporta des assises plus cohérentes à mes cheminements vers une « sociologie en profondeur ».

J'ai le sentiment d'avoir été « en sociologie » un peu comme on dit que l'on est en religion. Cet état de vie intellectuel n'a pourtant pas été pour moi un Thabor : plutôt une série de Passions, éclairées par des Résurrections épisodiques. En 1952, à l'occasion du centenaire de l'Université Laval, j'eus l'idée et la possibilité de convoquer un colloque interdisciplinaire sur l'impact de l'indus-



trialisation au Québec. Premier diagnostic, forcément partiel, de nos stases et de nos métabolismes culturels, l'ouvrage qui en reproduisit les travaux, *Essais sur le Québec contemporain* fut l'inspiration de nouvelles recherches. Nommé, en 1951, directeur du Département de sociologie (tout court, cette fois) j'aurai l'émouvante satisfaction, au cours de la décennie qui suit, de me voir secondé, supporté, dilaté, par d'inappréciables nouveaux collègues qui sont d'anciens étudiants : d'abord Guy Rocher, mon premier et inestimable co-pilote, Fernand Dumont, Yves Martin, Marc-Adélar Tremblay, Gérald Fortin, Léon Dion, Gérard Bergeron. Bien que nous perdions, en 1954, ces deux derniers avec Maurice Tremblay au profit d'un Département de science politique, nous sommes dorénavant une équipe et mon aventure de sociologie se multiplie, par endosmose, à la puissance *n*.

Si je récapitule la bibliographie de ce que j'ai publié durant ces quinze ou vingt premières années, je constate que mon intérêt a été principalement absorbé par des recherches de « morphologie » sociale. Peut-être était-ce inévitable, du fait qu'il fallait d'abord, dans le dédale à peine exploré d'une société en rapide mutation, dégager les traits de son substrat matériel et de ses structures essentielles ? Ainsi, je me suis successivement arrêté à la ville de Québec, aux villages, à la famille, à la paroisse, à l'Église en tant que structure englobante, aux professions, à l'université, à la stratification sociale, à la société québécoise comme totalité, aux relations de celle-ci avec l'autre « nation » constituant le Canada, la société anglophone. Études forcément sommaires, provisoires mais à mes yeux nécessaires. J'avais souhaité connaître ma société en devenir : il fallait y plonger, étape par étape, pour parvenir, même à tâtons, à en « faire le tour ». Plus tard, d'autres y regarderaient de plus près (ils le faisaient déjà) et avec de meilleures lentilles. J'éprouvais le sentiment d'être une sorte de pionnier : sentiment récurrent, de génération en génération, dans l'histoire des « intellectuels » canadiens-français ! Mais, cette fois, la différence consistait en ceci que je faisais partie d'un mouvement, qui se dédoublait à Montréal, et que notre labeur ne serait ni sans écho ni sans suite.

Ce labeur, je ne l'ai jamais conçu comme restreint aux salles de cours ni à l'enseignement. Comment d'ailleurs le sociologue pourrait-il dissocier son activité intellectuelle d'une participation à des causes qu'il estime vitales ? Le processus de connaissance de la société ne peut éviter de déboucher sur une pratique sociale : connaître et vouloir transformer le social sont les deux versants d'une même montagne. Or, les années 50 multiplièrent les occasions de nous affaïrer à des entreprises de transformation. Déjà, dès les années d'après-guerre, on nous avait sollicités, au Québec et à l'extérieur, pour des activités de planification et d'éducation populaire. Le régime Duplessis obligea tous ceux qui se préoccupaient de progrès social à répudier la rhétorique négative et l'immobilisme qui, de nouveau, masquaient les problèmes réels. Nous, des sciences sociales de Laval et de Montréal, comme plusieurs de Radio-Canada et comme bien d'autres, fûmes engagés dans une sorte de maquis politique. Il fallut prendre parti pour le bond en avant.

C'est dans cette conjoncture qu'avec Frank R. Scott je dirige la préparation et la publication des études qui constitueront, en 1956, le volume sur *La grève de l'amiante* finalement mis en forme par Pierre Elliott Trudeau. Avec Maurice Lamontagne et quelques amis montréalais, je participe, en 1954, à la fondation de l'Institut canadien des affaires publiques. Et il y eut encore l'ardente collaboration à la campagne des « Trois » étudiants montréalais réclamant une réforme du système d'enseignement. Que n'y eût-il pas durant ces années fougueuses et méritoires?... Certains, plusieurs d'entre nous, à Laval, comme d'autres ailleurs, avons préparé, à notre façon, l'avènement de 1960. Les historiens à venir diront dans quelle mesure.

Les années 60 me ramènent vers de nouveaux soucis de recherche. En 1960, exactement, mes collègues et moi estimons que le moment est venu de fonder une revue qui serait pluridisciplinaire et centrée sur le Québec. Ce sera *Recherches sociographiques* dont Fernand Dumont et moi sommes directeurs : nouvelle aventure, nouveau tremplin dont Yves Martin assure la solidité et l'élasticité.

À cette époque, je me ré-oriente tant par propension personnelle que par les nécessités de l'enseignement vers des interrogations posées par le passé québécois, l'histoire des idées durant notre XIX<sup>e</sup> siècle, les prophètes que furent Étienne Parent et Errol Bouchette. Le second colloque organisé par notre revue, en 1964, sur le thème *Littérature et société canadiennes-françaises* est l'étincelle qui allume une curiosité plus précise qui demeurera mon intérêt dominant jusqu'à ce jour, du côté d'une sociologie de la culture et de l'imaginaire. Tout d'abord, d'une problématique sociologique de la littérature romanesque. Dans un premier temps, je m'arrête aux romanciers québécois puis, un séjour de trois ans à l'Université de Caen m'entraîne en une réimmersion totale dans la littérature française contemporaine, dans diverses littératures. Les univers rêvés par les récits romanesques recèlent des structures, des forces imaginantes qui renvoient aux sources du non-dit dans la vie collective : je suis attiré par la recherche des relations entre les unes et les autres, par des éphiphanies, par des homologies. Curieux destin qui me reconduit à la littérature de mes premières inclinations !

La sociologie demeure ainsi pour moi une science ouverte, toujours en devenir et qui n'en a pas fini de proposer les défis d'une connaissance de plus en plus dynamique de nous-mêmes, des autres, de nos au-delà.

Mes vues sur l'avenir de la sociologie au Québec prennent tout d'abord la forme de vœux touchant le destin de notre discipline dans l'enseignement supérieur. Nous en sommes arrivés depuis un bon moment au stade d'une incontestable maturité : il faut non seulement maintenir celle-ci mais faire en sorte que les sociologues québécois s'affirment avec de plus en plus de solidité, d'originalité. Si les embûches qui nous guettent ne sont guère différentes de ce

qu'elles sont ailleurs, certains indices locaux d'éparpillement ou de dilution ne laissent pas d'être inquiétants.

Je crains, en particulier, que les déperditions de qualité qu'entraîne déjà, dans certains secteurs de l'enseignement universitaire, la mise en pratique de déplorables pédagogies ou de programmes-cafétérias en honneur dans les CEGEPs ne deviennent bientôt funestes dans l'enseignement universitaire de la sociologie. La loi de Gresham s'applique en d'autres domaines que celui de la vie économique : la mauvaise monnaie risque de chasser la bonne. Les facteurs qui provoqueraient une telle détérioration ne sont pas impensables : ils sont déjà à l'œuvre dans la mentalité de très nombreux étudiants ; ils ont contaminé celle de certains enseignants. Mais il est temps de réagir. Il serait déplorable que la sociologie au Québec s'engageât dans la joyeuse facilité, dans le laisser-aller, en définitive dans la médiocrité. Il serait surtout catastrophique qu'un dogmatisme inspiré soit du marxisme, soit de quelque autre idéologie unidirectionnelle vînt stériliser le souci d'objectivité et l'esprit inventif. Ici encore et davantage, il faut crier gare. Tout sectarisme paralyse la recherche authentique. Aussi bien, nous avons consacré de longs et nécessaires efforts, il n'y a pas si longtemps, à nous décrocher d'une doctrine religieuse de conserve : or, celle-ci, tout compte fait, semblait bénigne si on la compare aux nouveaux dictats qui prétendent caporaliser la libre pensée. Il serait étrangement paradoxal que nous ayions dorénavant à lutter contre des intransigeances plus rigoureuses que les premières...

Les tâches qui sollicitent notre recherche sont pourtant plus pressantes que jamais, par suite des appels tant de notre société que de ceux de notre discipline elle-même. Tout n'a pas été dit sur le Québec contemporain et bien des interprétations qui en sont proposées demandent précision sinon revision. Peut-être n'est-il pas inexact que notre société appartienne à la catégorie « post-industrielle » et soit déjà « complètement urbaine », mais n'y a-t-il pas lieu d'évaluer avec plus d'exactitude les décalages qui ne cessent de se manifester entre les définitions de nous-mêmes et les conduites effectives de ceux qui nous entourent ? Les thématiques prétendument nouvelles et souvent fort archaïsantes dont se repaissent nos *mass media* et d'autres formes esthétiques d'expression ne nous incitent-elles pas à cerner de plus près les symboles collectifs dont vivent les couches caractéristiques de la société québécoise et à vérifier si nous sommes vraiment « arrivés en ville » ?

Ces questions en rejoignent d'autres, plus radicales encore, touchant l'ensemble de notre culture. Celle-ci est manifestement désarticulée ; les valeurs religieuses en ont disparu ; les diverses variétés de contre-cultures des jeunes en accentuent le désarroi ; comme ailleurs, les contestations créent le vide et, plus qu'ailleurs, on prétend recoudre les déchirures spirituelles de façon principalement sinon exclusivement politique. Est-ce pourtant la seule tâche urgente qui s'impose à ceux que préoccupe notre destin ? Je n'en suis pas convaincu.

Le Québec de 1974 a changé bien des fois de visages depuis celui que je cherchais à connaître dans les années 40. Je veux autant que quiconque qu'il

devienne de plus en plus libre et même qu'il le soit complètement. Mais je crois aussi que d'autres questions se posent avec un acuité égale à celle de la question politique et que nous ne pouvons nous satisfaire encore longtemps du très mince modèle « colonisateur-colonisé » pour éclairer notre lanterne. Par exemple : à quelles conditions une autonomie politique absolue du Québec ré-instituerait-elle une solidité culturelle et un consensus sur les valeurs à défendre, en particulier, la langue ? La réflexion sociologique ne devrait-elle pas, de toute urgence, se concentrer sur notre système culturel conçu comme une totalité et investi d'une autonomie et d'exigences qui lui sont propres ? Dans la même perspective s'impose aussi, à mon avis, la nécessité de rétablir les liens entre les éléments de notre tradition intellectuelle qui ont été, historiquement, discontinus ou fragmentaires afin de reconstituer les lignes de force d'un tableau d'ensemble qui est nécessaire pour inspirer la synthèse originale dont nous avons besoin. Nous ne pourrions continuer à « vivre au rouet ». Nous ne pourrions survivre, ni culturellement, ni politiquement, sans avoir déterminé les conditions qui nous permettront de compenser les carences que nous a values le fait de passer sans transition du stade théocratique-paternaliste au stade de la technocratie ; d'accélérer nos classes de l'apprentissage collectif de la responsabilité et du « gouvernement de soi ». De nos réponses à ces défis sociologiques dépendra notre avenir comme collectivité.

Il n'y a sans doute pas un seul type *du* sociologue idéal du Québec futur. Je vois toutefois les authentiques sociologues existants et à venir de plus en plus préoccupés de théorie, de plus en plus incités à articuler leurs réflexions à des questions d'épistémologie. Notre discipline, assumant l'expérience de son passé comme science et dépassant certaines de ses auto-interrogations, devrait réaliser les bonds qui la destinent, j'en ai toujours l'espoir, à se constituer en une vaste anthropologie cohérente. Elle seule est en mesure d'y parvenir.



*Léon DION (1948)*

Juin 1948. J'ai 25 ans. Je viens d'obtenir ma maîtrise en sciences sociales (sociologie) à la suite des trois années régulières prévues par les règlements de l'Université Laval, après l'obtention du baccalauréat ès arts. Muni de deux bourses d'études, je dois partir dans quelques semaines en France pour y poursuivre des études en vue du doctorat. Mon maître allemand, Egbert Munzer, à qui je m'étais profondément attaché au point d'en être arrivé à l'imiter inconsciemment, meurt. La direction de l'Université Laval, le recteur, Mgr Ferdinand Vandry, le vice-recteur, Mgr Alphonse-Marie Parent et le doyen de la faculté, le Père Georges-Henri Lévesque, m'offrent de le « remplacer » à titre de chargé d'enseignement. C'est ainsi que je devins professeur d'université. L'épreuve, car c'en était une pour moi — je ressentais un profond besoin de me rendre en Europe, particulièrement en Allemagne — devait se limiter à un an. En fait, elle dura deux ans. Et si ça n'avait été d'un coup de tête de ma part au printemps de 1950, alors que sans la bénédiction de mes supérieurs, sans argent et sans bourse d'études, je partis pour la France dans la cale d'un paquebot, je ne vois pas quel aurait bien pu être le dénouement de l'aventure.

C'est ainsi que j'eus la joie d'avoir comme premiers « étudiants » des amis d'alors et d'aujourd'hui, tels Guy Rocher et Marc-Adélar Tremblay. C'est en raison de cela également que je puis me flatter d'être peut-être le seul sociologue vivant à avoir lu les œuvres complètes d'Auguste Comte et de Herbert Spencer. J'eus également le loisir, à l'époque, d'approfondir la philosophie allemande du dix-neuvième siècle de même que les œuvres de Marx auxquelles mon maître Munzer m'avait initié.

Si je survécus au cours des deux années et demie d'études que je fis à Paris, Zurich, Cologne et Londres, c'est grâce aux bons offices de Jean-Charles Falardeau qui, cette fois comme en de nombreuses autres occasions, me vint généreusement en aide en me faisant obtenir une bourse de la Fondation Nuffield. À mon retour d'Europe, en septembre 1952, je fus nommé professeur auxiliaire au Département de sociologie de l'Université Laval et j'obtins mon doctorat en science politique en mai 1954.

En tentant ainsi de reconstituer quelques bribes de mon passé, je me rends compte jusqu'à quel point je suis tourné plutôt vers le présent et l'avenir et combien mon propre passé compte peu à mes yeux. C'est que je ne puis établir de liens précis entre mes origines et ma vie personnelle et professionnelle d'adulte.

Mon père était, selon les termes utilisés alors, maître-charpentier-menuisier et ma mère, ancienne institutrice de village. Il n'y avait rien de bien remarquable au fait qu'à l'âge de treize ans j'entrepris des études classiques. Je n'avais pas pensé à autre chose depuis ma tendre enfance. Le chemin était tracé d'avance : trois de mes quatre frères firent leurs études classiques. L'aîné ayant revêtu la

prêtrise, les autres se trouvaient « libérés ». Mes deux sœurs devinrent institutrices. Bon an mal an, une bonne quinzaine de fils de cette extraordinaire paroisse rurale qu'était alors Saint-Arsène de Rivière-du-Loup se retrouvaient au Séminaire de Rimouski : en 1940, cette paroisse avait fourni plus de quarante prêtres au diocèse, ce qui dépassait en nombre la ville de Rimouski elle-même. Ce ne fut pas non plus un haut fait de ma part de venir aux sciences sociales en 1945. Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay, deux anciens du Séminaire de Rimouski, m'y avaient précédé. Un confrère, Wilfrid Lavoie, prenait le même « ruban » que moi. À cette époque, la prêtrise, la médecine et le droit avaient cessé d'être virtuellement les seules carrières qui s'ouvraient aux bacheliers ès arts. Ces derniers optaient déjà en bons nombres pour la faculté des sciences. Pour ma part, d'aussi loin que je me souviens, les questions « sociales » m'ont toujours passionné. Certains de mes professeurs au Séminaire de Rimouski m'ouvrirent leur bibliothèque personnelle et consolidèrent ma vocation. Mes années d'études collégiales coïncidèrent avec la grande crise économique et la deuxième guerre mondiale, une période par conséquent fertile en remous de toutes sortes qui trouvaient leurs échos dans *L'Action Nationale*, *L'Actualité économique*, *Le Devoir*, etc. et dans nombre de livres que je dévorais et que je trouvais « bien bons ». Par ailleurs, depuis toujours, je me destinais à une carrière dans l'enseignement. Le Père Lévesque peut témoigner que dès même avant mon entrée à la Faculté des sciences sociales, je m'étais convaincu que j'y serais professeur le moment venu. Le seul problème est que j'y suis parvenu trop tôt à mon goût.

Je cherche en vain dans mes engagements d'aujourd'hui les traces visibles de ce passé que je me remémore rarement. Si j'en excepte la pénible pauvreté financière qui fut longtemps mon lot, je n'ai rien à reprocher à ce passé ; au contraire, je suis toujours parvenu à réaliser mes projets.

Qu'il s'agisse d'enseignements, d'engagements professionnels para-universitaires, d'action, d'écriture, ce n'est qu'avec ma dissertation doctorale sur le thème de *L'idéologie politique du national-socialisme*, en 1954, et ma nomination au poste de directeur du Département de science politique, en 1960, que je puis nouer sans difficulté des liens de continuité avec mon présent et mes projets d'avenir. C'est donc dire que je me considère comme un « jeune » professeur, un « jeune » chercheur, un « jeune » écrivain et un « jeune » homme d'action. Mes actes ou productions passés ne représentent pour moi qu'une étape d'un cheminement qui devrait me reconduire finalement à mon point de départ, la philosophie. Ce cheminement, toutefois j'en suis encore à en établir le parcours. C'est à ce moment-là peut-être, c'est-à-dire à la fin, que je parviendrai à ré-assumer tout mon passé.

Suis-je un sociologue ? C'est une question que je me pose rarement, non tant par crainte de la réponse à laquelle mes réflexions pourraient me conduire que par une sorte de fidélité à mes premiers maîtres, Kant, Hegel, Comte et Marx. Ces derniers, on le sait, ignoraient les frontières disciplinaires, lesquelles

étaient à peu près inexistantes à leur époque, ce qui leur permettait de pouvoir légitimement prétendre faire œuvre systématique. Combien d'étudiants n'ai-je pas déçus lorsqu'en réponse à leurs interrogations je déclarais mon peu d'intérêt pour ces discussions concernant, par exemple, la spécificité de la science politique par rapport à la sociologie? J'estime que ces disciplines, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, l'économie, la psychologie sociale et la science politique se sont trop intimement côtoyées depuis que Platon et Aristote ont commencé de s'interroger sur les questions mêmes qu'elles continuent de soulever aujourd'hui, pour qu'elles gagnent à être conceptuellement séparées. Il vaut mieux qu'elles soient englobées dans un seul et même dessein scientifique.

C'est là la raison pour laquelle j'estime que l'avenir de la sociologie, au Québec comme ailleurs, est lié à celui de toutes les disciplines dans le domaine des sciences humaines.

Les sciences humaines en sont toujours au stade indicatif et interprétatif (idéologique). Il est grand temps qu'elles accèdent au stade prescriptif. Elles en sont au point où se trouvait la médecine au Moyen Âge: en saignant le patient, on croyait le guérir. En fait, on le tuait. Chaque spécialiste étale un arsenal formidable de « problèmes » et d'« explications ». Si d'aventure l'un d'entre nous se hasarde à recommander des remèdes, quelle garantie possède-t-on que ceux-ci soient meilleurs que ceux que propose le politicien ou même l'homme de la rue? La nécessaire valorisation de nos disciplines suppose une rénovation intégrale de la problématique scientifique.

Cette tâche urgente, comment s'y attaquer? Une voie prometteuse, à mon avis, consiste à repenser en profondeur les relations entre la recherche et l'action et, plus immédiatement, à trouver de meilleures méthodes d'insertion de la recherche dans l'enseignement universitaire supérieur (deuxième et troisième cycles). Il y a déjà dix ans que nous trébuchons sur cette question dans les universités québécoises. La venue d'une autre génération de chercheurs et de professeurs devrait nous permettre de nous la poser enfin de façon sérieuse et profitable. C'est à surmonter ce défi qu'avec tous ceux, assez nombreux, qui en sont venus à penser comme moi, je vais consacrer une bonne partie de mes énergies au cours des prochaines années. Avant d'être assuré de pouvoir apporter une contribution utile à la solution des problèmes de notre époque en tant que savants, il nous faut consacrer encore beaucoup de temps à affûter nos outils. Et quel lieu plus propice à cette tâche pourrions-nous imaginer qu'un séminaire de recherches de deuxième et de troisième cycles?





*Gérard BERGERON (1950)*

Septembre 1950, automne 1974 : 25 ans, le quart de siècle. C'était hier. Dans la petite rue de l'Université, à deux pas des Remparts, devant une première classe dont quelques-uns allaient percer qui sont dans l'actualité politique ou la production sociologique justement. Voilà pour la minute nostalgique.

Les responsables de ce numéro spécial ont précisé le mot d'ordre : parler du « je » en toute simplicité. Ce « je » de la vie se vivant est quand même moins encombrant pour les autres, et le « je » actif même, que les « moi » littéraires... Et puis « honni soit qui mal y pense » puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement !

Comment ça s'est passé dans mon cas, je le résume d'une seule proposition : une infidélité apparente, dès le début, à la sociologie pour la première fois rencontrée mais tout au long, depuis lors, une espèce de sur-loyauté à la plus large des sciences sociales, au point d'en être fâcheusement indéterminée mais, peut-être à cause de cela-même, combien exigeante !

Avoir 20 ans à « l'époque d'Hiroshima et de la guerre froide » naissante alors qu'on est passionné d'histoire depuis toujours, surtout des grands moments où elle renverse son cours ; mais, d'autre part, voir se fonder puis s'insérer dans notre milieu cette « chose » fascinante ou menaçante d'inconnues, qu'on appelle « les sciences sociales », tout en assistant à la révélation de ces vocations nouvelles, en devoir de « service social » intellectuel de se donner comme objet d'études le Canada français (on ne disait guère à l'époque « le Québec ») : était-il vraiment d'une « infidélité » grave de se diriger vers l'étude des relations internationales ? Ils allaient être relativement nombreux à se vouer à la sociologie du milieu ; on allait être si peu, en fait le premier en date et longtemps le seul, à se consacrer à l'étude de l'environnement international.

Pour la préparation d'une carrière de journaliste avec cet intérêt particulier, je me dirigeai tout naturellement vers la Faculté des sciences sociales de Laval. C'était même décidé depuis mon époque d'élémentaire alors que tel soir de 1938, en ouvrant *L'Action* (*Le Devoir* n'était alors que « toléré » dans nos collèges classiques), j'apprenais que le P. Georges-Henri Lévesque fondait une École des sciences sociales à Laval. Je me souviens avoir dit à mes voisins de la salle de récréation : « Je ne m'imaginais pas aller ailleurs que là après mon « bacc. » Mon inscription en 1944 à cette institution, devenue faculté l'année précédente, avait la banalité d'une formalité allant de soi.

C'est ainsi que commençait « l'itinéraire sociologique » qu'on nous demande de retracer. Il n'y avait pas à Laval de département de science politique ou de relations internationales. Mais entre les départements, tous jeunes d'une année, d'Économique, de Relations industrielles et de Sociologie, j'optai pour le dernier parce qu'il semblait offrir l'optique la moins lointaine des études spécifiques que je mènerais ailleurs plus tard. L'encouragement efficace de mon doyen, qui me disait compter sur ma collaboration pour lancer un enseignement en relations

internationales, à créer un jour, la compréhension sympathique des professeurs du département faisaient que je ne m'y sentais pas étranger bien qu'un peu « distrait » par les autres centres d'intérêt que j'y ajoutais.

J'annote *Les règles de la méthode sociologique* de Durkheim ; j'apprends les contributions de Cooley ou de Ross en matière de *face-to-face relations* ou de *social control* ; Simmel ou Tönnies me sont présentés comme les premiers théoriciens des conflits ou des solidarités de *gemeinschaft* et *gesellschaft*. Mais ma thèse de licence porte sur la sécurité collective d'après la Charte des Nations Unies qui viennent d'entrer en opération, en référence aux dispositions analogues dans le Pacte de la Société des Nations. Je me débrouille comme je peux dans cette manie naissante de traiter de « gros sujets », surtout que, circonstance aggravante, j'étais démuné de presque tout pour traiter d'un tel sujet : sans programme d'études correspondant, sans direction de recherche, avec des ressources bibliographiques institutionnelles plus pauvres que celles que ma bourse d'étudiant devait assumer. (La date est importante : nous sommes en 1946-47.) Mais on m'enseigne aussi des choses bizarres et disparates : lire un tableau statistique à défaut de pouvoir en constituer un ; apprendre à regarder un quartier de ville (en l'occurrence celui de Saint-Sauveur, la future « Aire numéro 10 ») ; spéculer dans l'emboîtement des « biens communs » thomistes ; ou trouver naturel que Drummondville ou Saint-Denis-de-Kamouraska soient de beaux sujets d'observation sociologique.

Avant de partir pour des études internationales en Europe, je m'offre un cours d'été de six semaines à l'Université Columbia. J'estime ce stage nécessaire à ma formation aussi dissymétrique que déficiente. Triple immersion : dans New York, capitale des métropoles mondiales ; dans une grande université américaine ; dans l'étude des *International Relations* (avec l'un des maîtres d'alors, Frederick L. Schuman). En débarquant en septembre 1947, je me sentirai plus rondement nord-américain en cette Europe, encore dévastée, inquiète d'une nouvelle insécurité, et dont la moitié occidentale allait être promue au rang de pensionnée par le Plan Marshall.

Pour ma propre probation, je passe une année à l'Institut universitaire des Hautes Études Internationales de Genève. La villa qui loge cet Institut a comme voisin immédiat l'édifice du Bureau international du Travail, le secrétariat de l'Organisation du même nom, mise en veilleuse depuis 1940, mais qui avait surtout le grand mérite d'avoir survécu à la guerre. À quelques minutes de là, le grand Palais de la Société des Nations commençait à se ranimer en devenant le siège européen de la nouvelle organisation. À partir de ma petite expérience québécoise, tout ce contexte m'apparaissait merveilleusement irréel et historiquement flagrant !

De « sociologie » point, pas même le mot ; mais du droit international et de l'histoire internationale récente à fond de train. J'allais me rendre compte assez tôt que, dans l'avoir voulu, je faisais des choses à l'envers : qu'on aborde l'étude du droit international après un cycle d'études juridiques et préférablement en

droit public; qu'il est indiqué d'avoir un certificat d'histoire générale plutôt qu'une licence en sociologie pour n'être pas trop dérouté en histoire internationale des dernières décennies. Je pris aussi conscience des premiers « ravages » de ma première formation sociologique, toute faiblarde était-elle. Parler de relations inter-groupales ou de schème de valeurs ou d'anomie sonnait d'une étrangeté ! Quand c'étaient les bonnes questions, je ne les posais pas comme il fallait.

Puis ce fut Paris à la Faculté de droit où je ferai ma scolarité de doctorat. Deux décisions préalables s'imposaient : continuer mes études en relations internationales ou retourner en sociologie ; et, dans la première hypothèse, m'inscrire en droit ou en « Sciences po. » ? À Paris en 1948, c'est presque le désert sociologique : Halbwachs, mort en camp de concentration ; Mauss, diminué, à ses derniers moments ; Davy et Bayet occupaient les chaires à la Sorbonne tandis que Gurvitch faisait la navette entre Strasbourg et Paris. Qu'on regarde les notices biographiques des sociologues qui allaient compter sous peu : ils étaient professeurs de lycée à l'étranger, ou en faculté comme étudiants. D'autre part, j'avais pris goût à l'étude de l'organisation internationale et à celle du droit international, la branche la plus difficile du droit, parce que la plus primitive et, pour une bonne part, simplement analogique. Je me passionnerai en outre pour les grands débats de sociologie juridique qui s'étaient livrés dans l'entre-deux guerres entre Duguit et Hauriou et que prolongeaient des internationalistes dont Georges Scelle (à la retraite depuis peu). Sur ce plan, ma sociologie de novice me facilitait tout de même la lecture de la collection des *Archives de philosophie du droit et de sociologie juridique*, (où Georges Gurvitch fit ses débuts) qui avaient connu leur heure de gloire dans les années 1930. Mais toutes espèces de préoccupations sociologiques, sans être bannies, étaient d'une stricte inutilité pour le cours normal des études et pour préparer en particulier le diplôme d'Études supérieures de droit public. Pourquoi la « Faculté de droit » plutôt que les « Science po. » ? En outre de l'intérêt se confirmant dont je viens de parler, une considération étroitement académique m'incitait à ne pas aller à l'institution légendaire de la rue Saint-Guillaume qui, n'offrant qu'un « complément de formation », ne décernait pas de doctorat. (Le doctorat de recherches, dit du 3<sup>e</sup> cycle, n'allait être lancé que plusieurs années après.) C'est ainsi que, lorsque je prendrai mon doctorat beaucoup plus tard, je serai l'un des rares docteurs en droit à n'avoir pas de licence en cette matière ni, à plus forte raison, à être membre de quelque Barreau. « La sociologie mène à tout... ».

Le premier sujet de ma thèse de doctorat : le contrôle international de l'énergie atomique — toujours la manie des gros sujets ! Mais, en proie un moment à une exigence de purisme juridique *technique*, j'avais considéré sérieusement de choisir plutôt, comme sujet, la conditions du rattachement de Terre-Neuve au Canada qui venait de se produire (1949). Je ratais ainsi l'occasion de devenir un des premiers historiographes du seul « père » de la Confédération vivant, Joey Smallwood... Ayant retracé une petite histoire du désarmement depuis la « terreur de l'arbalète », je butai sur une difficulté qui

allait m'entraîner loin : l'absence d'un modèle satisfaisant de *contrôle* international en référence duquel pourrait s'étudier celui de l'énergie atomique à des fins militaires. Très tôt, il apparaissait que le très hypothétique organisme qui exercerait un pareil contrôle détiendrait la souveraineté universelle. Il fallait donc bâtir ce modèle par analogie aux modes de fonctionnement d'un ordre politique plus restreint, et bien rodé historiquement depuis quelques siècles : l'État contemporain. C'est là que mon ignorance autant sociologique que juridique m'a lancé dans une aventure intellectuelle dont je ne me rendrai compte que graduellement. Je commençai à écrire une introduction qui devait proposer un bref de référence à l'étude du contrôle international par le dégagement des fonctions naturelles du contrôle intra-étatique. Après trois recommencements, je me noyais dans cet impossible sujet. Il ne s'agissait de rien moins que d'élaborer un schéma de théorie politique générale ! C'est ainsi que, quinze ans plus tard, l'introduction d'une thèse de doctorat qui ne devait jamais voir le jour (celle-là), sera devenue une « brique » de quelque six cents pages de théorie politique.

Mais j'anticipe. Je rentre donc à Québec et commence ma carrière de professeur à Laval en septembre 1950 : cours d'histoire des relations internationales, d'organisation internationale, de problèmes internationaux contemporains. Je suis rattaché au Département de sociologie et, grâce aux séminaires avec des collègues, je renoue avec cette discipline. Quatre ans plus tard, le conseil de la Faculté crée le nouveau Département de science politique sur une base modeste et avec un personnel fort restreint. Quelqu'un est requis pour enseigner un large cours d'introduction à la science politique. Je suis désigné. Je reprends le manuscrit trois fois recommencé et abandonné depuis quatre ans. Responsable de ce cours de 1954 à 1960, sa matière se complète, ses concepts fondamentaux se précisent, ses lignes directrices dépassent les premières esquisses ; des étudiants utilisent ce modèle dans des travaux de circonstance. Entre le manuscrit inachevé de 1950 et *Fonctionnement de l'État*, il y aura eu ce cours et les discussions qu'il suscitait sur cette théorie *sociologique* du politique. Sans la « contamination » sociologique de mes premières études, je n'aurais pas écrit ce livre. Je n'avais pas choisi d'être hybride, de l'être doublement : Français d'Amérique, entremêlant naturellement des legs d'une pensée politique traditionnelle d'origine européenne, principalement française, avec des apports récents d'une beaucoup plus jeune sociologie américaine ; premières imprégnations sociologiques avant de me colleter avec des contributions plus conventionnelles de science politique, de droit public, alors que le passage s'opère plus naturellement en sens contraire. Cet itinéraire fut, en grande partie, accidentel ; et, pour le mieux ou le pire, cela doit continuer dans la même direction si je veux honorer le projet d'un cycle complet jusqu'à la théorie des relations internationales en passant par celle du fédéralisme.

J'ai eu aussi de courtes phases de journaliste engagé dans la « bagarre » québécoise : les dernières années de l'interminable règne de Duplessis (1956-8) ;

puis, cinq ans plus tard, lorsque le créditisme de Caouette envahissait les arrières-pays et que le séparatisme se mettait à jouer de la dynamite terroriste. Responsable d'un cours sur les partis politiques canadiens et québécois, j'y reste attaché ne serait-ce que pour me fournir un *field work* quotidien et plus immédiat que la politique internationale. J'ai commis un petit livre-dossier sur la crise et l'éveil québécois à l'intention de nos cousins de France. La guerre froide se terminant, je m'en suis fait l'historiographe d'après un schème classificateur cyclique. J'ai aussi distribué ici et là diverses analyses de politique québécoise, canadienne et internationale et quelques articles de théorie pure, plus immédiatement liés à ma recherche fondamentale.

Est-ce là de la « sociologie » ? Je ne sais pas et ne m'en préoccupe guère. Ce gentil reproche qu'on me fait parfois d'être touche-à-tout, j'en sais la validité et en subis probablement plus les inconvénients que je ne serais prêt à l'admettre. Je suis d'une génération où, dans les débuts surtout, il fallait être *plusieurs*. Certaine propension à la spécialité des idées générales trouvait à s'y légitimer. Si l'on ajoute les aléas d'une carrière à une première « déformation » sociologique incitant à tout ordonner en concepts et systèmes, ce sont peut-être là autant d'ingrédients pour fabriquer de la théorie sociologique sans l'avoir vraiment *décidé* un jour. Ce sur quoi je travaille, ce que j'en publie c'est toujours me « situer » par rapport à... Mais, finalement, n'est-ce pas ce qui arrive à tout sociologue ?



*Abbé Norbert LACOSTE (1951)*

La sociologie nous apprend l'importance de la socialisation, je dirai d'abord deux mots de la mienne : un milieu de tradition juridique du côté de mon père avec, comme ascendants paternels des paysans, un patriote-prisonnier de 1834, un juge et un avocat sensibilisés aux œuvres sociales et au sens de la famille ; du côté maternel, petite noblesse française, diplomatie et sens international.

Après avoir renoncé à une carrière de droit et de sciences politiques et sociales pour devenir prêtre, Monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, m'oriente à nouveau vers celles-ci dès 1948. « Nous connaissons de grandes transformations sociales, il faut vous y préparer. »

L'Université de Louvain me fait découvrir l'histoire, la sociologie, l'économie et le droit.

De retour en 1951, je deviens responsable du développement de la sociologie à la Faculté des sciences sociales dirigée alors par Esdras Minville.

En 1955, le Département de sociologie est fondé. Il me faut organiser les programmes, recruter les professeurs en fonction du milieu pluraliste naissant.

Prêtre au service du diocèse de Montréal, je me propose comme carrière de comprendre la ville, la religion et de mettre ma science au service de l'Église de Montréal au sens le plus large.

Je me spécialise donc d'abord en sociologie urbaine ; après un bref séjour à l'Université de Chicago, je prépare mon doctorat à l'Université de Louvain en publiant *Les caractéristiques sociales de la population du grand Montréal*.

Après cette spécialisation en sociologie urbaine, j'aborde la sociologie religieuse par l'organisation, en 1961, et le dépouillement d'un vaste recensement de pratique dominicale à Montréal. L'analyse détaillée nous montre que la baisse de la pratique religieuse n'est pas reliée à un facteur unique mais à un ensemble culturel.

L'année 1966 marque le début de mon orientation pastorale sans que toutefois je cesse mon enseignement universitaire.

Successivement curé de paroisse, directeur de pastorale scolaire, assistant à l'Oeuvre des vocations sacerdotales du diocèse de Montréal et commissaire d'école, je vis plusieurs formes d'engagement social chrétien et pastoral.

Pourquoi un tel changement d'orientation ? Si, en 1948, il fallait ouvrir le Québec aux sciences sociales, en 1966 il m'apparaissait déjà que les valeurs chrétiennes auraient besoin d'être développées au sein d'un monde profane. J'applique donc la sociologie au domaine qui m'intéresse le plus : celui de l'éducation de la foi dans la vie sociale du Québec de demain.

Quel changement dans ma vision sociologique après un quart de siècle ! De la chrétienté qui s'ouvre au monde d'aujourd'hui on est passé à une société moderne qui chemine à la redécouverte de son âme.



C'est le même Montréal et c'est la même Église mais l'expérience de travail dans divers milieux m'a fait voir l'importance de facteurs nouveaux.

Si l'université est un milieu d'étude nécessaire, elle constitue néanmoins une sous-culture à côté de plusieurs autres par rapport à l'ensemble de la société à laquelle elle doit apporter sa contribution.

Quant à la ville et à la société, l'importance du phénomène bureaucratique me frappe : il rend les hommes esclaves les uns des autres dans un système souvent inhumain dont la dénatalité est l'une des conséquences.

On comprend ainsi l'importance de la contre-culture et des mouvements de libération. Pour ma part, je crois à une nouvelle société à bâtir mais à partir de notre héritage chrétien.

La conspiration du monde moderne contre la religion et la foi me semble un phénomène permanent comme la loi de la pesanteur mais qui peut être surmonté par la foi qui demeure, à mon sens, la libération par excellence de l'homme moderne comme de celui des époques antérieures. Je crois, pour ma part, qu'il n'y a pas de salut pour l'humanité en dehors de Jésus-Christ. Cependant comme la foi nous a été léguée par la tradition, la culture pseudo-scientifique a voulu nous faire croire que la foi devait être reléguée avec l'alchimie.

Les études scientifiques nous font voir la permanence du besoin religieux de l'homme moderne et nous invitent à chercher les moyens de le satisfaire.

Même si la science a procuré à l'homme une meilleure connaissance du monde, de l'homme et de la religion, la foi demeure le point d'appui qui permet à l'homme de se dépasser lui-même en une synthèse vivante qui le relie à Dieu et aux autres. Cet appui va prendre des formes différentes selon les milieux culturels. Pour les uns, Jésus-Christ est un capital surnaturel que l'on exploite ; pour d'autres, il est une tradition que l'on maintient ; pour d'autres enfin, il est le libérateur du peuple qui reviendra. De là, les différentes spiritualités chrétiennes qui se confrontent.

De fait, Jésus-Christ est au milieu de nous par son Esprit qui éclaire le nôtre. La sociologie de l'Esprit en est encore à ses débuts ; songeons aux travaux sur les mouvements charismatiques.

Jésus-Christ a toutefois laissé derrière lui une institution qui est l'Église depuis longtemps analysée par les sociologues mais dont les synthèses sont faites par des théologiens qui prennent à leur compte les observations des sociologues en des ecclésiologies fort diverses, à partir de celle du Concile de Trente, très romaine et traditionnelle, jusqu'à une ecclésiologie pneumatique qui disparaît dans la dimension même du monde. L'Église d'aujourd'hui construit entre ces deux pôles.

J'avoue que si mon esprit se plaît à observer la périphérie des choses, les diverses formes de culture religieuse et leur évolution, mon cœur ne peut s'arrêter que sur l'objet signifié : Jésus-Christ vécu en Église.

Cette gestation de l'Église dans la nouvelle réalité québécoise est une œuvre de patience et d'expérience, comme l'a montré depuis longtemps Ogburn.

Il me semble que la dimension catholique, c'est-à-dire internationale de notre christianisme a été négligée au Québec.

Dans les années 60, la sociologie a connu un souffle extraordinaire. Pourquoi l'esprit s'éteindrait-il? Il n'y a aucune raison.

Un dernier mot aux jeunes sociologues. Menacés de dénatalité, il nous faut trouver les moyens de survivre comme collectivité et donner un nouvel essor à la famille.



*Guy ROCHER (1952)*

Ma venue à la sociologie s'explique, d'une part, par ma désaffection à l'endroit du Droit et, d'autre part, par une motivation de réforme sociale acquise particulièrement lors de mon passage dans l'Action catholique.

Je dois dire que j'appartiens à une famille établie dans le Droit, comme d'autres sont établies sur une ferme ou dans un commerce. Mes arrière-grands-pères, grands-pères, grands-oncles, oncles et cousins comptaient un nombre de juristes (notaires, avocats, juges) bien au-delà de la moyenne que l'on trouve dans les familles canadiennes-françaises. Je baignai dès ma jeunesse dans un milieu familial où l'on avait un respect presque sacré des institutions juridiques. La pratique du Droit fut donc pour moi une voie toute naturelle ; c'était celle que l'on avait valorisée à mes yeux depuis mon enfance. J'y entrai, mais sans enthousiasme. Une année d'études légales me convainquit que, bien que je prenais un certain plaisir à manier les concepts juridiques, je n'aimais pas la pratique légale et surtout je n'aimais pas l'angle sous lequel le Droit aborde les rapports humains, les rapports de l'homme avec la société et avec les objets sociaux et culturels. Sans le savoir, j'avais cherché dans le Droit une sorte de sociologie que je n'y avais évidemment pas trouvée.

À cette époque, j'étais en même temps engagé dans l'Action catholique, plus précisément la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.). Je décidai de m'y consacrer entièrement pour un temps. Cela dura trois ans. Ces trois années, où je fus ce qu'on appellerait aujourd'hui un « drop-out » des études, furent très importantes dans l'orientation de ma vie. En particulier, c'est à travers l'Action catholique que je me découvris un goût croissant pour l'étude : je souffrais de ce que mon action sociale et celle du mouvement dans lequel j'étais engagé n'étaient fondées, à mes yeux, que sur une connaissance que je trouvais trop imparfaite de la société, de ses composantes, des courants de pensée qui y circulent, des mécanismes du changement social et de l'action historique. C'est à travers des interrogations de plus en plus nombreuses et un malaise croissant dans l'action que je perçus mon intérêt pour une science sociologique.

Cela fait que je vins à la sociologie non pas pour elle-même mais pour ce qu'elle pouvait apporter à l'homme d'action que j'avais été et que je croyais devoir être (ma vocation). Aussi, mon premier contact avec la sociologie eut-il l'effet d'un choc. Je fus déçu, étonné et fasciné. Je fus déçu, parce que la sociologie ne prétendait pas m'apporter les réponses que je cherchais et que j'avais cru un peu naïvement y trouver. Je fus étonné, parce qu'on me présentait une discipline d'observation aussi détachée que possible de toute intention d'intervention sociale, du moins dans l'acte même du sociologue. Je fus fasciné par les horizons intellectuels insoupçonnés que la sociologie m'ouvrait sur l'histoire, sur le monde de la pensée et ses fondements sociaux, sur la culture et la civilisation, sur l'homme lui-même enfin.

Émergeant de l'Action catholique et d'une vie d'action, je connus à l'Université Laval la première grande tentation intellectuelle, celle du positivisme comtien. Auguste Comte, Émile Durkheim, l'École sociologique française, Max Weber qu'on commençait à traduire en anglais, Georges Simmel m'obligèrent à mettre en question les absolus sur lesquels mon action sociale antérieure aussi bien que ma vie personnelle avaient été fondées. Je découvrais que je n'avais guère été marqué jusque-là par l'esprit scientifique, mais que celui-ci représentait une force et une autorité que je n'avais pas encore devinées. La « loi des trois états » d'Auguste Comte (passage successif de l'âge « théologique » à l'âge « métaphysique » et finalement à l'âge « positiviste » ou scientifique), malgré ses évidentes limitations, me révélait un nouveau mode de pensée que je trouvais troublant. Je me convertis à l'idée que, sans nécessairement abolir la pensée philosophique et théologique, le positivisme scientifique avait apporté à l'humanité une puissance nouvelle à la fois dans la connaissance et dans l'action. Il fallait maintenant, au XX<sup>e</sup> siècle, relever le défi de savoir si le même mode de pensée et de connaissance pouvait s'appliquer à l'homme, à son univers social, culturel, mental et même affectif. La condition nécessaire pour relever ce défi consistait à rechercher les nouvelles voies de l'objectivité et de la rigueur rationnelle et logique dans la connaissance de l'homme et de son agir. La mise entre parenthèse des valeurs et jugements personnels me paraissait difficile à réaliser et toujours incertaine, mais je me convainquis qu'elle était essentielle à l'acquisition d'une connaissance plus valide et plus vraie de la réalité sociale. C'est à cette condition, m'apparaissait-il, que la sociologie pouvait faire une trouée inédite dans la connaissance de l'homme en même temps qu'elle pouvait le mieux servir l'homme d'action.

Mais l'homme d'action que j'étais, ou que j'avais été, était en voie de se redéfinir et même de changer d'identité. Au contact de l'Université Laval, je découvrais que j'étais en réalité un homme d'enseignement et de recherche, que c'était dans le milieu universitaire que je pouvais le mieux me réaliser et que c'est là que je me sentais le plus à l'aise et le plus moi-même. Plus de vingt-cinq ans plus tard, je crois encore que cette réorientation fut une des meilleures décisions de ma vie.

Je dus cependant modifier mes plans d'avenir et décidai de poursuivre des études de doctorat.

Mon séjour d'études à l'Université Laval m'avait surtout fait prendre contact avec la sociologie européenne, c'est-à-dire française et allemande. Je n'avais connu que superficiellement la sociologie américaine. Mais en 1950, il n'y avait vraiment qu'aux États-Unis qu'on pouvait aller poursuivre des études de doctorat sérieuses en sociologie. Je décidai de m'inscrire à Harvard, là où le contact avec la sociologie européenne me paraissait quand même le plus vivant, à travers la personne de Talcott Parsons. Je connus là une deuxième crise intellectuelle que je peux rattacher à ce que je nommerais le relativisme culturel. À l'Université Harvard, la sociologie s'enseignait dans le cadre de ce que l'on

appelait le « Department of Social Relations », où se rencontraient l'anthropologie sociale, la psychologie sociale, la psychologie clinique et la sociologie. Oeuvre de Talcott Parsons et de ses collaborateurs, cette difficile entreprise interdisciplinaire obligeait chaque étudiant aussi bien que chaque professeur à baigner dans des disciplines complémentaires de la sienne. C'est là que je pris pour la première fois vraiment contact avec la psychanalyse, l'œuvre de Freud et les travaux de ses disciples plus ou moins dissidents ; c'est là aussi que je m'initiai aux recherches de l'anthropologie sociale, particulièrement anglaise et américaine. Je fus profondément troublé par les nouvelles perspectives relativistes que ces contacts m'apportaient. Il m'apparaissait tout à coup que l'homme était soumis à des pressions internes très puissantes qui pouvaient déterminer son action à son insu, celles de l'inconscient, du refoulé, de l'instinctuel. En même temps, l'homme appartient à un univers social, culturel, idéologique qu'il érige en absolu, dont il reçoit des règles de vie qui s'imposent à lui comme des prescriptions fondées sur des vérités éternelles.

C'est Talcott Parsons qui m'enseigna la complémentarité entre l'inconscient en l'homme et les règles de conduite extérieures. Le *Surmoi* freudien correspond, dans la personne, aux prescriptions, censures et sanctions que porte la culture d'une collectivité, qu'elle propose et qu'elle impose à chacun des membres de celle-ci. De son côté, l'anthropologie, particulièrement incarnée à mes yeux par Clyde Kluckhohn qui enseignait alors à Harvard avec un grand brio, me fit prendre conscience avec beaucoup de force que la culture était variable, sans doute pas à l'infini, mais suivant un éventail quand même très étendu. Ce qui est interdit ici est permis là, voire imposé ailleurs ; les règles de conduite et les valeurs changent à travers le temps ; leur contenu se modifie souvent sans que la forme en soit affectée ; la hiérarchie des valeurs est affaire de temps et de civilisation. Bref, la vérité ne repose plus que dans ce à quoi l'on croit que l'on croit. Si l'homme y trouve une certaine sécurité, c'est cependant aux dépens de son intelligence.

Je revins de Harvard passablement ébranlé intellectuellement et spirituellement. J'avais le sentiment que les vérités sur lesquelles je m'étais jusque-là appuyé s'étaient littéralement effritées. En cinq ans, j'avais parcouru un chemin qui me paraissait bien long, depuis les certitudes de l'Action catholique jusqu'au doute presque systématique du relativisme généralisé, en passant par le positivisme comtien et durkheimien.

Par ailleurs, j'avais trouvé un nouvel univers intellectuel : celui de la sociologie scientifique. À cette époque, cet univers de pensée présentait une certaine unanimité. On y trouvait sans doute des divergences d'école, mais aucune d'elles ne remettait en question la sociologie elle-même ni son mode de connaissance. Il s'agissait de divergences à l'intérieur d'un même univers de discours mais il n'y avait pas négation des fondements du discours.

Durant les années qui ont suivi mon retour de Harvard, j'ai tenté de me faire une certaine unité de pensée à l'intérieur de la sociologie. Je sentais le

besoin de faire ma synthèse personnelle, dans laquelle j'essayais de réconcilier la sociologie européenne à laquelle je m'étais d'abord rattaché et la sociologie américaine que j'avais appris à mieux connaître, le positivisme et le relativisme, la sociologie théorique et la sociologie appliquée, le fonctionnalisme et l'interactionnalisme symbolique, et finalement le marxisme avec lequel je pris contact plus tardivement.

Cette synthèse personnelle, j'ai tenté de la réaliser dans deux contextes bien différents. Le premier fut celui de mon enseignement. Le défi du cours à donner, surtout celui qui avait pour fonction de présenter la sociologie à de jeunes étudiants, fut pour moi une source de grande joie et de constant renouvellement intellectuel. J'ai eu ce que je considère comme une chance, celle de connaître beaucoup de plaisir à l'enseignement. J'éprouvais une grande satisfaction à rassembler les éléments variés et disparates qui constituaient l'univers de la sociologie, à trouver les liens qui pouvaient les relier, à formuler une synthèse accessible à des esprits qui n'avaient pas encore été mis en contact avec les sciences de l'homme.

La salle de cours, la rencontre avec les étudiants, l'interrogation et la critique que ceux-ci m'apportaient, l'exploration des théories et des recherches sociologiques aussi bien qu'anthropologiques et psychologiques, les longues heures de bibliothèque et l'effort toujours à refaire pour unifier un monde de connaissances qui semblait défier le principe même de l'unité, tout cela me stimulait considérablement et m'a comblé de beaucoup de joie.

Par ailleurs, un second milieu, bien différent du premier, me fut un autre défi, ce fut la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent). J'eus à faire la preuve, pour moi-même et mes collègues, que la sociologie pouvait apporter des connaissances et surtout un mode de pensée utile à une commission chargée de réformer un système scolaire. Je crois qu'après un certain temps, je réussis à convaincre mes collègues de la Commission Parent qu'on n'allait pas pouvoir trouver des axes de réflexion sur l'éducation dans une philosophie abstraite, faite de principes du genre : « l'éducation appartient d'abord aux parents, ensuite à l'Église, ensuite à l'État, lequel n'a que des pouvoirs supplétifs ». Il fallait plutôt emprunter d'autres voies et, en particulier, se demander quels seront les traits de la société de l'avenir, plus particulièrement du Québec de demain, pour lequel le système d'enseignement actuel forme les citoyens en herbe. Peut-être avons-nous, à la Commission Parent, été trop hantés exclusivement par une société québécoise de type industriel et n'avons-nous pas assez vu que cette société portait déjà les caractéristiques qui annonçaient la société post-industrielle. Mais la manière sociologique de poser le problème de l'avenir de l'éducation a eu au moins l'avantage de nous sortir des ornières des généralités et de donner à la Commission Parent un cadre de pensée qui a servi à faire son unanimité et à rendre ses recommandations peut-être un peu plus réalistes.

C'est au milieu des années 60 que je pris progressivement conscience que l'univers relativement unanime de la sociologie était en train de se déchirer. On

adressait au sociologue des interrogations critiques sur les fondements de sa connaissance, sur les liens que le sociologue et la sociologie entretenaient avec les pouvoirs établis, sur la domination de classes dont elle était le reflet ou qu'elle servait à maintenir. L'objectivité de la sociologie, qui avait été, au début de ma carrière, un objectif dont la réalisation ne pouvait jamais être qu'imparfaite mais était toujours recherchée, était maintenant dénoncée comme une hypocrisie, le camouflage de l'influence subtile mais réelle de l'idéologie dominante sur la pensée sociologique. On demandait au sociologue de dire clairement à quoi il croyait, d'énoncer ses positions idéologiques et ses valeurs, compte tenu du fait qu'elles influencent ses recherches et qu'il est plus honnête et plus vrai d'en être conscient et de les expliciter que de les cacher.

Je dois dire que je n'ai pas été personnellement très surpris par la critique radicale de la sociologie. Au fond, je retrouvais en elle des attentes que j'avais eues plus jeune, lorsque j'avais été déçu par la sociologie scientifique et que je réclamaï de celle-ci qu'elle ne soit pas aveugle aux présupposés idéologiques qu'elle porte et qu'elle ne soit pas non plus aussi détachée qu'elle disait l'être de l'intervention sociale. Mais en même temps, je dois dire que j'ai fait à la sociologie critique un accueil réservé : ayant eu personnellement à me dégager de l'emprise d'une pensée doctrinale et dogmatique pour accueillir le discours scientifique, j'ai craint et je continue à craindre les nouvelles théologies qui se cachent derrière la subjectivité renaissante de la sociologie critique et radicale. Je me méfie des prophètes, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier, qui nous proposent de conscrire la sociologie au service d'une cause. Mon premier combat intellectuel, je dus le livrer contre la sociologie catholique ou chrétienne. Dans les années 40 et 50, c'était des moralistes et des théologiens qui reprochaient à la sociologie sa fausse objectivité et qui nous proposaient de mettre la sociologie au service de l'avènement d'une société chrétienne, dont on voulait alors qu'elle s'inspirât largement de la civilisation médiévale. Étant sorti péniblement de ce débat, je ne me suis pas senti pressé, dans les années 60, de livrer la sociologie à d'autres causes, même si celles-ci pouvaient paraître plus honorables. Le problème demeurait à mes yeux le même : doit-on confondre discipline de pensée et discipline d'action ? Quels rapports doivent s'établir entre une discipline qui se veut un mode de connaissance et un art qui se veut une intervention sociale ?

Il est clair cependant que la sociologie de demain ne sera pas celle d'hier, même si on ne sait pas encore ce qu'elle sera. La phase critique et radicale que nous traversons présentement servira sans doute à épurer les sociologues et la sociologie, à sensibiliser leur conscience, à la fois intellectuelle et morale, à ce qu'on peut appeler la *position sociale, politique et même stratégique* de la sociologie dans la société. Bien sûr, la sociologie risquera toujours d'être conscrite non seulement au service de la classe dominante, mais aussi au service des causes contestataires, bien qu'elle soit le plus menacée au moment même où elle se réclame de l'objectivité absolue. Mais il me semble que cette leçon nous a



été enseignée dûment et que les sociologues ne seront pas près de l'oublier, même s'ils doivent se la faire rappeler de temps à autre.

Par ailleurs, il me semble clair qu'on ne pourra pas abandonner totalement l'héritage de rationalité et l'effort d'objectivité, si l'on veut fonder une discipline intellectuelle qui soit autre chose qu'une modalité anoblie d'action sociale ou politique. J'espère que nous ne reviendrons pas en arrière, vers un positivisme naïf, mais que nous saurons dégager de la tradition scientifique les lignes de force nécessaires au progrès d'une discipline sociologique intellectuellement valable.

Si la prétention a pu camoufler une fausse science, la sociologie radicale risque à son tour de camoufler une fausse action sociale. On a dénoncé avec raison les dangers et les limitations de la sociologie traditionnelle, sa fausse objectivité et ses alliances avec l'idéologie des classes dominantes. On a mis en lumière les faiblesses épistémologiques sur lesquelles a trop longtemps reposé la connaissance ambiguë qui est celle de la sociologie. Mais, à mon avis, il ne faut pas moins se méfier des simplifications et du dogmatisme d'une certaine sociologie radicale qui me paraît ressembler de trop près à certaines anciennes doctrines, en ce que, non contente d'annoncer ses orientations (ce que la sociologie traditionnelle a trop facilement négligé de faire, il faut bien le reconnaître), elle pose toujours ses conclusions en même temps qu'elle définit son problème.

J'ose espérer personnellement que l'on pourra aller vers une certaine réconciliation de l'ancienne rationalité épurée de la sociologie classique avec les intentions critiques, à la fois épistémologiques et idéologiques, de la sociologie radicale actuelle. L'histoire de la pensée procède rarement par un rejet total de ce qui a précédé : l'implantation d'une vérité toute neuve n'a finalement été le privilège que de biens rares moments historiques.

*Philippe GARIGUE (1954)*

Pour répondre à la demande de mon « itinéraire sociologique », les quelques réflexions qui suivent, de caractère très général, sont insuffisantes car elles expriment seulement ce dont je suis immédiatement conscient. Il serait nécessaire pour moi de les revoir comme étapes d'un cheminement, d'un itinéraire plus long et moins intellectuellement catégorisé. Mais, ni l'espace ni le temps ne le permettent et cette présentation arbitraire, contre les règles de l'analyse, est à prendre pour ce quelle est : une simplification de la réalité.

Mon intérêt en la sociologie remonte aux années 40 mais je n'ai commencé à l'enseigner au Québec qu'en septembre 1954, simultanément dans les Universités de Montréal et de McGill. Mes spécialisations à cette date étaient la sociologie de la famille et la sociologie du Canada français. Plus tard, j'y ajoutai la sociologie de la politique et ensuite la sociologie de la science. Ces quatre sujets ont formé les cadres de référence de ma vie professionnelle dans l'université et, à part certains enseignements donnés pour combler momentanément les lacunes d'un programme ou remplacer un collègue en congé, mon « itinéraire sociologique » a été marqué par ces spécialisations.

Cependant, comme dans toute activité intellectuelle l'important n'est pas les spécialisations en elles-mêmes mais l'orientation de l'interprétation utilisée dans l'analyse des phénomènes, ce que je voudrais souligner est comment s'est développée ma perception de la « réalité » sociologique. Ainsi, et en premier lieu, il est nécessaire de dire que la raison première de mon intérêt pour la sociologie n'était pas le résultat d'une formation intellectuelle mais découlait directement de ma participation à la deuxième guerre mondiale. Mes études d'avant-guerre avaient été orientées vers le génie métallurgique et c'est l'expérience de ce que cette guerre a impliqué de tragique, de problèmes sociaux, de désintégration des communautés touchées par les combats, ainsi que les idéaux qui avaient porté ma génération pendant ces années de conflits, qui me conduisent aux sciences sociales. L'obtention d'une bourse d'étude de la *London School of Economics*, après un concours auquel je m'étais présenté lorsque j'étais encore en service militaire en Autriche, décida à la fois du lieu de mes études et d'un contexte spécial pour le commencement de mon « itinéraire sociologique ».

La *L.S.E.* de l'Université de Londres était alors l'un des grands centres mondiaux des sciences sociales. En 1948, lorsque j'y arrivai pour des études de B.Sc. et de Ph.D. (qui durèrent cinq ans), elle était au summum de sa réputation internationale. Étudier à la *L.S.E.*, c'était venir en contact personnel avec des professeurs qui avaient formulé certaines des théories sociales parmi les plus commentées, et aussi se trouver au centre des débats sur ce que devenait le monde d'après-guerre et sur ce que devenaient les sciences sociales elles-mêmes. Plus que tout autre chose, étant donné la tradition intellectuelle de la *L.S.E.*, c'était inévitablement participer à la polémique et avoir à prendre position entre

le « marxisme » d'un grand nombre de professeurs et d'étudiants et la recherche d'un statut « scientifique » que d'autres voulaient donner aux études sociales. Ma propre option fut de rejeter le marxisme comme cadre de référence d'une analyse scientifique. Profondément influencé par l'enseignement de Karl Popper, professeur de philosophie de la science à la *L.S.E.*, et surtout par le livre qu'il venait de publier, *The Open Society and its enemies*, je ne pouvais réconcilier le marxisme et les critères d'un travail scientifique sur les questions sociales. Non seulement l'analyse marxiste me semblait et me semble toujours fondamentalement « biaisée » par sa perception qui privilégie les situations conflictuelles et les changements révolutionnaires, mais son réductionnisme à un déterminisme économique et technologique ainsi que le vocabulaire « totalitaire » des marxistes m'ont depuis lors semblé le contraire d'une science du social.

L'autre aspect de ma formation de cette époque qui a été déterminante dans mon « itinéraire sociologique » est qu'au sortir d'une guerre mondiale, je ne pouvais accepter de conception intellectuelle qui ne respectât pas la personne humaine. La mission qui me semble incomber à l'homme et qui le pousse à vouloir transformer le monde ne saurait être valable, selon moi, sans volonté d'accomplir une transformation qui soit une amélioration de la condition humaine. L'intervention dans les phénomènes sociaux ne devient progrès qu'en fonction de rendre notre condition, individuellement et collectivement, plus juste et moins « inhumaine ». Par ailleurs, ce qui est « humain » n'est pas non plus du seul domaine des conditions socio-économiques. La vie temporelle de l'homme ne se sépare pas de sa vocation spirituelle et, à ce titre, il ne saurait exister de cloisonnement dans la vie intellectuelle d'un sociologue entre l'étude scientifique des phénomènes sociaux et le choix d'un objectif social à réaliser. Ma rencontre à cette date avec l'Église catholique fut aussi une décision d'utiliser ma connaissance sociale en chrétien, avec ce que cela implique d'équilibre entre l'étude rigoureuse des faits sociaux et leur interprétation et l'action « personnalisante » respectant chacun comme finalité unique.

Ces deux aspects de mon itinéraire sociologique me semblent avoir conditionné toute ma vie intellectuelle depuis lors. Ainsi, lorsqu'en 1953 je commençai à m'intéresser à l'étude du Canada français, c'est sous l'angle de ses possibilités de changement que je commençai mes recherches. C'est aussi à partir de mes recherches et de mes préoccupations, et après avoir fait une réétude sur le terrain des trois communautés qui avaient été étudiées par des sociologues (Saint-Justin par Léon Gérin, Saint-Denis de Kamouraska par Horace Miner, *Cantonville* par Everett-C. Hughes), que j'en vins à m'opposer à la thèse, alors généralement acceptée, du caractère « archaïque » du Canada français comme société de type « paysanne ». Non seulement les données que j'avais recueillies ne cadraient pas avec les caractéristiques attribuées au Canada français comme *folk society*, mais la reconstruction historique des changements sociaux me conduisit à des conclusions qui étaient contraires à celles qui attribuaient une culture archaïsante aux Canadiens français. C'est cette conclusion qui me conduisit à présenter en 1955, à une réunion de l'ACFAS, une

revision des théories explicatives du Canada français et surtout de la thèse qu'il était nécessaire de changer la culture des Canadiens français si l'on voulait qu'ils puissent s'engager dans une amélioration de leurs conditions.

C'est aussi cette conclusion qui me conduisit à interpréter le problème principal du Canada français comme étant la situation économico-politique plutôt que l'orientation socio-culturelle. Selon mon interprétation, c'était au niveau des transformations institutionnelles qu'il était nécessaire de travailler plutôt qu'au niveau des valeurs. Lors de ma nomination en 1957, comme doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, il me devint possible de faire cela et de contribuer à l'accélération des changements institutionnels en facilitant la transformation du système d'éducation supérieure au Québec. La première tâche qui me semblait urgente était de faciliter l'admission aux études de sciences sociales et, en élargissant l'éventail des spécialisations, de préparer un nombre grandissant de Canadiens français pour qu'ils puissent être « qualitativement » concurrentiels dans des domaines où ils avaient été largement ou totalement absents. Mon analyse sociologique de la situation des Canadiens français et de leur capacité d'adaptation, semble avoir été entièrement validée, puisqu'entre 1957 et 1972 (date à laquelle je cessai d'être doyen), la Faculté des sciences sociales de Montréal progressa d'une centaine d'étudiants à près de deux mille et d'une vingtaine de professeurs à plein-temps à quelques cent cinquante. Qualitativement, la création des programmes de M.Sc. à la place des licences, le rattachement de l'admission aux écoles secondaires, la départementalisation et décentralisation par disciplines, les nouveaux programmes de maîtrise et de doctorat, la création de nouveaux départements de démographie, anthropologie, science politique, criminologie, et d'études africaines, permit d'accélérer les changements par la formation de toute une génération de spécialistes qui depuis lors se retrouvent dans tous les domaines du Québec. Il est à souligner que le Département de sociologie de l'Université de Montréal fut au centre de cette transformation et, sous la direction de l'abbé Norbert Lacoste, fut directement responsable de la création des départements d'anthropologie et de criminologie ainsi que de la création de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

Ma conviction que le problème principal des Canadiens français était essentiellement « institutionnel » me portera aussi à développer mes recherches et mes enseignements dans cette direction, surtout vers les questions « politiques » impliquées par l'adaptation aux conditions d'un monde en transformation accélérée. En 1959, je pris la responsabilité administrative du nouveau Département de science politique dont j'avais demandé la création et j'y devins titulaire de l'enseignement de la sociologie politique. De plus, je commençai mes recherches sur les questions « d'autonomie politique » et sur le séparatisme qui aboutirent, en 1963, à la publication de mon livre sur *L'option politique des Canadiens français*. M'efforçant de dégager, à partir du phénomène de la survivance, ce qu'avaient été les étapes de l'identité politique et culturelle des Canadiens français, j'aboutis à la conclusion que le problème fondamental était

leur position asymétrique dans la structure du Canada plutôt qu'une différenciation culturelle fondamentale entre le Canada français et le Canada anglais. Résoudre le problème de l'asymétrie était, selon moi, résoudre le problème de l'identité canadienne-française et répondre aux questions d'un « séparatisme » québécois.

De 1960 à 1965, c'est autour de la question du « séparatisme versus le fédéralisme » que c'est effectué mon itinéraire sociologique. À un premier temps d'investigation et de prise de conscience du phénomène, selon les données d'une compréhension sociologique, s'est graduellement posée la question des finalités de ces options politiques. À cet égard, mes recherches sur le Canada français et surtout sur la famille canadienne-française furent décisives dans mon choix, comme le fut ma nomination, de 1964 jusqu'à 1971, de président du Conseil supérieur de la famille au Ministère de la Famille et du Bien-Être du Québec. La combinaison d'une recherche de plus en plus approfondie des réalités québécoises et l'engagement dans la préparation de législations visant la condition sociale des Québécois, me porta finalement à faire une différenciation entre ce qu'étaient les Canadiens français et ce que voulaient certaines catégories sociales du Québec sous le nom de « séparatisme ». Cette différence prit son sens le plus important lors de mes enquêtes et de mes rapports au Gouvernement du Québec sur la diminution du taux de natalité des Canadiens français.

Loin de la considérer comme une question « politique » fondamentale, la presque totalité des Canadiens français avec qui je discutai entre 1965 et 1970 du problème de la dénatalité (hommes politiques, responsables administratifs, éducateurs, étudiants, etc.), interprétèrent cette diminution des naissances comme nécessaire et comme favorisant une amélioration de la condition socio-économique québécoise. À mes interventions sur cette question et sur celles des conditions de vie des familles au Québec, les seuls succès obtenus furent la création de législations sociales visant la qualité des relations familiales plutôt que la natalité en elle-même. Il semble que le phénomène « natalité » ne devint politiquement important qu'après 1970 et seulement pour certains Québécois, lorsque le problème de la « majorité politique » vint s'ajouter à celui de la « crise de la natalité ». En raison de cela, le « séparatisme québécois » m'apparut comme essentiellement une lutte pour le pouvoir politique plutôt qu'un nationalisme culturel. Sa finalité était et reste, selon moi, reliée à des aspirations purement politiques. D'un côté étaient ceux dont les réalités quotidiennes étaient liées aux dimensions canadiennes de leur existence, tandis que de l'autre étaient les groupes dont l'intérêt politique découlait de leur position à l'intérieur des structures utilisant principalement ou uniquement la langue française et donc, ayant une tendance vers le repliement sur le Québec.

Ma préférence pour le fédéralisme découle de ma perception sociologique de ce qui est préférable et nécessaire pour le développement de la personnalité humaine. Pour autant que la différenciation culturelle entre le Canada français et le Canada anglais s'amenuisait, que l'asymétrie des positions entre eux était corrigée et que le français recevait plus de possibilités à l'intérieur des structures

fédérales, le séparatisme n'était pas une option meilleure, mais au contraire pouvait amener un retard dans l'épanouissement des personnes, par le repli qu'il impliquait sur des structures socio-politiques et économiques aux possibilités plus limitées.

La description de mon itinéraire sociologique ne saurait être complète sans mention de ma participation, depuis 1969, et ma nomination comme président d'un organisme international, aux questions sociales mondiales. Ma perception d'un monde où nous sommes, en tant que résidents de l'Amérique du Nord, des êtres privilégiés, m'a apporté la contrepartie nécessaire à une compréhension des problèmes du Québec et du Canada. Aujourd'hui, selon cette compréhension des problèmes sociaux, la mission temporelle du sociologue d'analyser et d'aider à transformer le monde afin de le rendre meilleur, place selon une échelle de priorités les différents problèmes de la condition humaine. Il n'y a pas de coupure entre la responsabilité de connaître et d'agir pour sa famille, sa communauté, le pays dans lequel l'on vit et une action sur les conditions de l'espèce humaine. À ce titre, les priorités de l'action sont aujourd'hui pour moi la découverte de solutions permettant l'amélioration mondiale de la qualité de la vie, la diminution des conflits et la défense active de la paix.

Présentement, l'ensemble de mon expérience intellectuelle me porte à attribuer une priorité absolue aux questions de « qualité de vie ». Il ne s'agit pas ici seulement de questions d'environnement, de l'air ou de l'eau mais, et dans l'extension de ma formulation d'une théorie générale de la famille, d'une mise ensemble de tous les facteurs qui déterminent la croissance individuelle et collective des personnes. Cependant, je suis toujours convaincu, comme il y a 25 ans lorsque je commençai mes recherches, qu'une amélioration de la condition humaine ne saurait être réalisée selon une vision utopique, qu'il s'agit seulement d'une action sur les déterminismes socio-économiques ou politiques. Toute action valable part d'une prévention de la maladie, de la pauvreté et vise les conditions de vie dans toutes leurs dimensions: au travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Mais ce qui est « meilleur » demande une appréciation plus large. Cette priorité n'en finit pas d'imposer à celui qui veut réaliser la liaison entre l'analyse et l'action une conscience de plus en plus profonde de la limitation d'une connaissance purement disciplinaire. Mon problème, en ce moment de mon itinéraire sociologique, est celui de la nécessité de dépasser les découpages scientifiques, tout en respectant l'apport qu'ils donnent à la connaissance de la réalité de la condition humaine. Comment réaliser une intégration de la connaissance et de l'action, qui soit « qualitativement » meilleure, est le but actuel de mes recherches.



*Fernand DUMONT* (1955)

Au moment de répondre à l'invitation de Jean-Charles Falardeau, j'hésite entre deux récits possibles.

Comment ne pas évoquer d'abord l'expérience, à la fois individuelle et collective, dont s'est nourrie ma réflexion sociologique ? Notre discipline ne se réduit pas au dialogue serré de la monographie et de la théorie. Un itinéraire intellectuel suppose une dramatique sous-jacente qui constitue sa dynamique et peut-être son but véritable. Les livres où je ne perçois pas cette dramatique ne m'intéressent pas. Je ne lis pourtant pas uniquement des confidences ! Mais j'ai besoin de sentir, quel que soit le registre choisi de la recherche et de l'expression, que l'auteur poursuit une interrogation qui est aussi un pari sur son propre destin. Peut-on, par exemple, aller plus loin dans la quête rationnelle que l'a fait Lévi-Strauss ? Cependant, qui niera que cette œuvre théorique, si soucieuse de l'enchaînement rigoureux de ses raisons, ne prend toute sa dimension que grâce au contrepoint de *Tristes tropiques* ou de l'aveu passionné qui termine les ouvrages sur l'analyse structurale du mythe ?

Vais-je donc m'attarder encore à mes origines en milieu ouvrier ? J'y aurai souvent fait allusion au détour de mes écritures ou de mes conversations, au risque d'embêter des lecteurs ou des interlocuteurs qui y auront vu douce manie ou complaisance naïve. Nombreux sont ceux qui, comme Bernanos, écrivent pour l'enfant qu'ils furent, même si le pauvre petit est parfois ahuri devant les pavés théoriques qui lui sont adressés par-dessus les années ! Il arrive, de surcroît, qu'une sorte de traumatisme de l'enfance se trouve porté plus loin dans la vie comme le problème autour duquel tournera sans fin la recherche intellectuelle. Pour moi, l'accès à l'école, à la culture fut un traumatisme de cet ordre. J'ai connu, dans mon enfance, ce que l'on dénomme la « culture populaire ». Appellation négative, à bien y songer, car elle ne circonscrit un mode de vie qu'à partir d'une culture officielle (bourgeoise ou savante) qui le désagrège pour se constituer. Le passage à l'école, à la science m'aura toujours laissé mal à l'aise. De ce malaise, j'ai fait problème d'école et de science. J'ai eu beau m'enfoncer plus avant dans la spéculation abstraite, toujours il m'a semblé que je laissais en route quelque question essentielle, que ma tâche était de ne point laisser oublier ce que la science veut abandonner à l'ombre sous prétexte d'éclairer le monde. À ceux qu'ont agacés mes rappels épisodiques de Montmorency, je dois avouer une faute plus grave encore : même mes livres théoriques ne parlent pas d'autre chose. Les questions qui m'ont occupé, de l'épistémologie à la sociologie de la connaissance et de la culture, n'ont pas d'autre foyer.

Cela explique sans doute pourquoi je n'ai jamais pu écrire uniquement de sociologie. L'essai, la poésie, la philosophie ont été et demeurent pour moi



d'indispensables voies de recherche. Non pas, je crois, par ambition de tout dire et de ne rien sacrifier. La sociologie est un métier qui débouche sur tous les autres. Comment étudier la division du travail en se rangeant soi-même dans l'un de ces statuts officiels où la société (et parfois les collègues) aiment à nous mettre en cage ? On doit respecter les lois des genres lorsqu'elles correspondent à la rigueur d'une démarche, mais je ne vois pas pourquoi on abandonnerait en bordure de la sociologie les problèmes que l'on a décelés ou analysés sur son territoire. Ce sont les problèmes qui doivent seuls nous entraîner et il faut les suivre jusqu'où ils nous mènent. Si ce que je cherche a quelque unité, je ne veux pas la devoir à une spécialité mais à des interrogations dont il faut essayer de faire voir les diverses résonances, fut-ce sous la forme d'un poème.

L'autre jour, Jean-Charles Falardeau me posait la question classique : « À quelle époque auriez-vous aimé vivre » ? Je n'ai pas eu le temps de lui expliquer pourquoi j'aurais choisi le XIX<sup>e</sup> siècle, le temps de Michelet, de Sainte-Beuve, de Renan, de Taine. Je dois bien avouer que tels furent mes modèles d'adolescence ; si je ne lis plus guère les deux derniers, je pratique encore les deux premiers. Ce que j'aimais et que j'admire toujours chez eux se ramène à deux choses. D'abord le souci de l'aventure : pas de spécialité acquise une fois pour toutes mais le passage d'un problème à un autre sous la poussée de la libre recherche. Et aussi, le souci de l'écrivain qui est une autre forme du refus d'enfermer l'œuvre dans l'enceinte d'une spécialité. C'était des modèles de collègue. Je n'ai pas la prétention d'avoir suivi leur race ; mais ils incarnent encore un idéal.

J'ai eu aussi des maîtres plus proches de mes engagements et de mes allégeances spirituelles (on me pardonnera ce qualificatif vieillot, il me convient). Le plus cher de ces maîtres a été très tôt Emmanuel Mounier. Je me répète souvent la profession de foi qui ouvre le gros *Traité du caractère* : « Nous n'avons pas seulement voulu traiter de l'homme mais combattre pour l'homme. » Sa vie surtout demeure pour moi exemplaire d'un engagement intellectuel qui se veut *vocation* (j'aime ce mot encore) de tout l'homme. Je mentionnerai aussi Massignon, chez qui la quête scientifique la plus rigoureuse recoupe un haut itinéraire mystique et qui conjugua d'une si extraordinaire manière la connaissance et l'amour. Newman, Blondel, quelques autres encore. Je me suis promis de faire un livre sur eux, pour dire carrément quelle est la famille de mes *intercesseurs*, pour marquer surtout mon refus de cette poussière « intellectuelle » qui nous étouffe si souvent.

J'avouerai donc, en définitive, que je ne suis venu à la sociologie que par défaut. En 1949, pour qui avait tant aimé l'école qu'il se voulait professeur pour ne point la quitter, les avenues étaient peu nombreuses. Les facultés où on pouvait penser librement étaient tout aussi rarissimes. Je n'ai jamais regretté mon choix, qui fut d'abord arbitraire. Duplessis ou pas, j'aurai eu la chance de connaître en ma jeunesse un milieu où, grâce au Père Lévesque et à son équipe, à Jean-Charles Falardeau, Albert Faucher, Maurice Tremblay, Maurice Lamon-

tagne, Léon Dion et à bien d'autres, on pouvait penser dans la liberté et l'enthousiasme.

Entré à la Faculté des sciences sociales avec des précautions que je qualifiais alors de « philosophiques », on ne m'en a pas dépouillé. C'est là une des dettes que j'ai contractée envers une institution où j'ai été d'abord étudiant puis professeur. Je n'ai jamais eu à déguiser que mon intérêt pour la sociologie relevait d'abord de la critique des sciences. Après ma maîtrise en sociologie, j'ai pu poursuivre librement à Paris des études de psychologie et de philosophie ; et, au retour, on ne m'a pas incité à cacher mes préoccupations sous le revêtement d'un positivisme de bonne compagnie.

J'ai toujours travaillé d'abord dans une faculté de sciences sociales. S'il m'est arrivé de faire des cours dans des facultés de philosophie ou de théologie, ce ne fut jamais mon premier devoir. J'aurai surtout, au fil des jours, discuté avec des sociologues, des économistes, des démographes, des historiens plutôt qu'avec des métaphysiciens. J'ai ainsi vérifié pour mon compte que, comme le dit Canguilhem, « pour la philosophie, toute bonne matière doit être étrangère ». Grâce à mes collègues, à mes amis, à mes étudiants, j'aurai mieux assuré mes vagues ambitions de départ qui étaient de conjuguer la critique de la culture avec celles des pratiques scientifiques.

De tous ces liens, je voudrais que l'on se souvienne tout au long de mon second récit, celui de mes aventures abstraites en pays de sociologie.

Je revins de Paris avec un projet de thèse sur la conscience historique. Je me proposais d'y reprendre la question de l'épistémologie de l'histoire qu'avaient déjà étudiée Weber, Aron et beaucoup d'autres. Je ne voulais cependant pas me borner à la construction de la science comme telle mais situer le problème de la méthode dans le plus large contexte des formes collectives de la mémoire. Très tôt, je crus nécessaire de m'attarder à une monographie qui devait constituer une première étape. Après avoir songé à l'historiographie française (où j'aurais retrouvé Michelet, Taine, Renan...), je me rabattis sur le Québec. Il était possible, en effet, d'y envisager l'ensemble d'une tradition historiographique. Je me mis à la tâche avec ferveur. Il m'apparut vite indispensable d'élargir mes connaissances historiques. Je n'en ai pas encore fini ! J'aurai semé des articles là-dessus en cours de route mais le livre est encore épars dans mes dossiers.

J'allais d'ailleurs en être détourné quelque temps par l'apprentissage, sacré pour un sociologue, du travail sur le *terrain*. Je commençais à peine à enseigner que l'occasion me fut offerte de mener une enquête sociologique régionale. Il n'était point, pensais-je, de meilleure façon d'apprendre concrètement le métier que d'étudier une région qui comptait une quarantaine de villes et de villages. Les problèmes les plus divers devaient s'y retrouver. La bibliographie était à peu près inexistante et la documentation mince. Les moyens financiers mis à notre disposition feraient sourire n'importe quel jeune chercheur d'aujourd'hui... Avec Yves Martin, novice lui aussi, nous avons fouillé le terrain en tous sens, dépouillant les fiches du personnel dans les usines, visitant les curés, évaluant la

production agricole, tâchant de déceler des chiffres de salaires et de revenus par des méthodes policières qui nous enchantaient... Certains de nos étudiants sont venus nous rejoindre en cours de route : Marc Lessard, Vincent Lemieux, Robert Sévigny, Gérard Lapointe, d'autres encore. Il m'est resté, comme à eux sans doute, le souvenir de courses interminables dans une bagnole fatiguée déjà par d'autres usages, de vêtements frippés et de *hot-dogs*, de dialogues multiples et bigarrés... et de notre amitié. Avant de m'endormir, je lisais Hegel en regrettant l'épistémologie perdue de vue.

Elle n'était pas si éloignée que je le croyais. L'enquête avait été demandée par l'évêque de Saint-Jérôme qui voulait poursuivre dans son diocèse une mission régionale à l'exemple de celles que le renouveau pastoral en Europe multipliait à cette époque. Chrétien, je n'avais aucune objection contre cette finalité qui était donnée à notre enquête. Mais notre investigation, nous semblait-il, devait être rigoureusement distincte de son utilisation. Notre méthode et notre morale scientifiques se voulaient isolées de tout le reste. Cela ne tarda pas à faire difficulté. On ne vit pas des mois avec les gens que l'on interroge sans devenir progressivement solidaire de leurs problèmes et de leur existence ; on récolte des données mais on se prend aussi à participer au destin de ceux que l'on rencontre. Les *informateurs* deviennent des *autrui*s. On s'aperçoit que l'objectivité est d'abord distance, ensuite complicité, distance à nouveau quand à la fin il faut quitter le terrain pour faire synthèse.

J'ai fini par ne pas regretter mon éloignement de la théorie, sans doute parce que je devais y revenir à l'université, mais surtout parce que j'entrevois confusément quelque nouveau terrain de la réflexion épistémologique. J'en eus confirmation aussitôt après lorsque les responsables de la mission durent faire part des résultats de l'enquête à la population concernée et prendre eux-mêmes le relais dans une entreprise où notre travail était censé être versé comme dossier préalable. Je n'ai jamais autant réalisé qu'une monographie n'est pas un dossier. Invités dans des réunions qui ne nous paraissaient pas dès l'abord concerner notre travail, Yves Martin et moi eûmes à participer à de houleuses discussions. J'y trouvai un enseignement qui devait interroger plus encore mon projet épistémologique et même, pour un temps, me le faire paraître quelque peu caricatural. Nous étions projetés dans des tâches que nous n'avions pas prévues, pour lesquelles aucune méthodologie ne traçait la voie, qui ne nous était indiquée vaguement que par la solidarité apprise avec les gens. La monographie nous introduisait dans un phénomène social dont elle devenait peu à peu partie prenante.

Le livre que nous avons publié, Yves Martin et moi, en marge de notre enquête, est fidèle à l'idéal le plus empiriste de nos jeunes années. Certains critiques nous ont reproché, à l'époque, de ne pas nous être élevés à quelques vues d'ensemble sur la société québécoise. Étions-nous capables d'un pareil feu d'artifice théorique ? Je n'en sais rien. Martin était trop attentif aux phénomènes démographiques et moi, trop distrait par mes rêves épistémologiques, pour que

nous eussions pu tenter d'un coup de survoler une société qui nous était apparue immense à parcourir. Aussi avons-nous rédigé une monographie dont LePlay aurait été content : minutieuse dans sa méthode, dans ses descriptions, dans les problématiques qu'elle suggérait pour une éventuelle écologie du Québec qui reste encore à faire. Un tel livre devait vieillir très vite. Qu'importe. Ç'aura été notre privilège de nous être attardés en notre jeunesse avec des ouvriers, des paysans, des secrétaires de syndicats ou de Chambres de commerce, d'avoir discuté de rendements agricoles, d'échecs syndicaux ou de recyclage du clergé. S'il m'est resté quelque ambition philosophique, elle aura subi là un dur noviciat que je souhaite, bien entendu, à d'autres.

Je revins donc à l'épistémologie avec des questions nouvelles, plus vagues que celles que j'avais adoptées plus tôt mais qui me paraissaient plus fécondes. Au vrai, je ne récusais pas l'idée première : qu'il fallait chercher la genèse de l'objet scientifique au sein même de la société. Mais il me paraissait aussi important, sinon plus décisif, de considérer carrément nos disciplines comme des pratiques sociales et de subordonner à ce point de vue toutes autres considérations sur la logique. C'est alors que je me mis à la rédaction d'un livre sur la science économique.

Je dois avouer, avant d'invoquer des raisons plus abstraites, que ma motivation était plus lointaine. Pourquoi, abordant la sociologie en mes jeunes années, m'étais-je si tôt attaché à des préoccupations épistémologiques ? Pour passer au plus vite à un survol, à un embrassement de l'univers scientifique auquel rien dans mon expérience la plus concrète ne me préparait ? Mon père, ma mère, ma sœur étaient des ouvriers d'usine. Moi-même, du mi-temps de mes études secondaires jusqu'à la fin de mes études universitaires, j'ai passé la plupart de mes vacances d'été à l'usine. J'y aurai appris une chose toute simple, elle encore : que l'usine est un camp de concentration non pas seulement d'hommes concrets mais de la science et de la technique. La première fois que je lus dans Marx que le travail est ce par quoi l'homme fait le monde en se faisant lui-même, j'éclatai de rire. Quand on a soi-même, à longueur de semaine, répété à toutes les vingt secondes une opération qui ne demande aucun apprentissage autre que celui du conditionnement, quand on est environné d'ouvriers plus vieux qui agissent ainsi depuis de longues années, ce genre de spéculation vous dégoûte. J'éprouve encore quelque mouvement de recul quand un étudiant prononce devant moi le mot *praxis*, quand je le lis dans un livre ou qu'il se trouve sous ma plume. Est-ce notre enquête sur la région de Saint-Jérôme, est-ce le retour sur une première *sublimation* épistémologique qui me conduisirent à m'attarder à la science économique ? J'avais, à vrai dire, parcouru sommairement le terrain en donnant l'un des cours de ma première année d'enseignement sur la « sociologie économique ». J'ai toujours aimé ainsi explorer une première fois, selon le mode sociologique, un problème que je voulais ensuite transposer sur le plan épistémologique. Dans ce cours, j'ai dû pourtant, et je n'ose par revenir à mes notes, fabriquer je ne sais quel concoction de Simiand, de Halbwachs, de Marx.

d'Akerman, de je ne sais qui encore. Mes collègues économistes n'aimaient guère cet impérialisme sociologique que j'avais hérité, il faut l'avouer, de la lecture émerveillée de Durkheim. C'est sans doute ce mélange d'expériences passées et de lectures plus récentes qui me fit d'abord décider d'écrire sur la science économique. Après tout, un livre est une mise en ordre.

Aussitôt après avoir terminé cet ouvrage, je décidai de pousser rapidement et un peu à l'aventure ce que son développement que j'avais voulu ramasser me suggérait. Sans doute faut-il ainsi, de temps en temps, anticiper sur de plus rigoureuses explorations. Et puis, la théorie est à sa manière un rêve qu'il est bon de laisser se détendre et se déployer pour le reprendre plus prosaïquement ensuite. Par rapport à l'univers économique, la science économique est une sorte de *dédoublement*. Je portai à la plus large dimension de la culture l'examen de ce procédé. Je ne vais pas résumer le livre que j'en tirai. J'en retiens seulement deux thèmes. Je proposais de distinguer, parmi toutes les formes de dédoubléments, deux vecteurs, deux procédés : celui qui, comme dans l'art, change la signification de lieu et, par là, nous fait entrevoir sa genèse ; celui qui, comme dans les sciences, brise avec les conventions acquises pour rendre possibles des actions nouvelles. Je reprenais par ailleurs l'idée de *tradition* pour la replacer cette fois au cœur du drame de notre civilisation : celle-ci peut-elle se donner une politique sans se reconstituer une mémoire ? Cette *mémoire*, on comprendra que je ne la réduisais pas à l'historiographie qui était pourtant l'un de mes vieux soucis ; ce qui m'intéressait et m'intéresse encore, c'est la manière dont nos sociétés se souviennent de l'homme dans le même temps où elles le transforment et parfois le désagrègent.

Pour revenir à des objectifs plus limités, et pour tenir la chaîne qui va de l'épistémologie à la culture, je m'attachai ensuite plus résolument que je ne l'avais fait jusqu'alors à l'étude des idéologies. Est-il phénomène plus circonscrit de *dédoublement* que ces systèmes fabriqués par la société pour rendre compte de ce qu'elle est ? Donc phénomène superficiel, pense-t-on d'habitude. Je voulais y voir de plus près. Depuis longtemps, je me refusais à considérer l'idéologie comme je ne sais quel « reflet » d'une réalité sociale plus « fondamentale ». J'ai même fini par renoncer à la notion d'infrastructure et je n'ai guère été tenté d'utiliser le concept d'*instance* qui, pour être plus en vogue, ne me semble pas dissiper l'ambiguïté inscrite déjà dans celle d'infrastructure.

Je parlais plutôt de ce postulat : s'il est possible, pour l'homme de science comme pour n'importe qui, de parler de la *société* comme si elle formait vraiment un ensemble et même un objet, c'est grâce aux idéologies. Celles-ci sont des définitions fabriquées dans la vie collective ; elles sont donc des phénomènes sociaux aussi irréductibles que les autres. En même temps, elles sont des sciences humaines d'avant les sciences humaines, les procédures par lesquelles les sociétés se représentent elles-mêmes comme objets. Je me suis toujours étonné des prétentions du premier professeur venu à pénétrer par effraction dans une société qui n'est accessible que par ce que les gens, dans les

affirmations et les réticences de leurs paroles ou de leurs vestiges, veulent bien nous en dire. La science se confère un statut en se donnant, par une espèce de coup d'état, l'idéologie comme son envers ; toutes deux commencent pourtant de la même manière. La science doit patiemment faire route avec l'idéologie. Bien entendu, la science n'est pas, pour autant, mimétisme ou redondance de l'idéologie. L'idéologie reconnue pour elle-même, c'est vers sa genèse que se porte ensuite l'attention. De même que l'inconscient des psychanalystes est inaccessible si on ne prend d'abord la vie de la conscience, le caché des sociétés ne se révèle que par les cohésions manifestes, en cherchant ce qu'elles veulent dire et ce qu'elles veulent cacher. Ainsi la genèse de l'idéologie éclaire la genèse même de l'univers social. Il y a, en effet, des discours collectifs qui réussissent à se faire jour, d'autres qui sont censurés ou entravés dans leur production. Plus au fond encore, les classes sociales prennent le visage d'univers de signes concurrents. La société est finalement un combat de langages inégaux qui en disent le sens et les fins. Les pouvoirs ne sont pas seulement puissances de contrainte mais aussi facultés de discourir.

Je n'ai jamais cessé, en parallèle, de travailler à l'histoire de la conscience historique au Québec. J'ai publié là-dessus quelques études mais qui n'ont fait que déplacer la question dans mon esprit. Le dessein épistémologique d'étudier la construction de la science historique dans ma société a pris plus d'ampleur. Je ne pouvais laisser de côté la poésie et le roman qui, longtemps, ici, s'inspirèrent de l'histoire, le plus souvent sous le mode nostalgique. J'élargis tout naturellement mon objet aux idéologies qui, ici aussi, furent longtemps axées sur des références historiques. Je n'ai jamais eu l'intention de reconstituer ainsi quelque *Esprit objectif* à monture hégélienne et à saveur québécoise. Mon problème, on l'aura compris, ne se ramenait pas à situer une noosphère de la conscience par rapport à une quelconque infrastructure qu'aurait pu me révéler les beaux travaux d'histoire économique qui, depuis une dizaine d'années, se sont multipliés sur le Québec. Dans l'historiographie québécoise et dans ses parentés avec les idéologies et les œuvres littéraires, je cherche à repérer une pratique de la convergence sociale.

Je constate, à la fin, que ce projet de monographie m'aura accompagné tout au long de mon parcours, comme la contrepartie et l'épreuve de mes desseins théoriques. Il cheminera sans doute encore longtemps avec moi.

Un itinéraire ? Peut-être un grand cercle. Je travaille actuellement à un livre sur les fondements des anthropologies qui est centré sur la possibilité de la connaissance de l'homme dans la culture contemporaine. Je sens bien que j'y reprends, avec une conscience plus aigüe, mieux informée peut-être et certainement plus vieille, mes interrogations de départ. Je tente de les mieux étendre, de suivre leurs prolongements dans diverses directions. On voudrait bien conclure, évaluer enfin sa recherche à sa difficulté d'être. Mais déjà, du livre que j'écris, monte l'ombre encore indécise d'un autre qui peut-être lui fera suite. Il porterait carrément sur la culture populaire. À moins que je reporte plus loin encore la question qui naguère me mena jusqu'à la sociologie.



*Gérald FORTIN (1956) \**

Il fallait sans doute venir du milieu rural, pour pouvoir mieux résister à l'idéologie ruraliste si prépondérante durant ma jeunesse. En contact avec la réalité grise et parfois même sinistre du milieu rural, il était difficile de croire aux beaux discours des universitaires montréalais sur la beauté du milieu rural. Fils du milieu rural, je n'ai jamais pu croire à l'idéal rural et agricole du Québec, pas plus d'ailleurs que la majorité des ruraux.

Mes oncles, mes cousins, mes confrères étaient des bûcherons, des entrepreneurs, des marchands, des colons préoccupés de vendre le bois de leur lot, des amateurs de chasse et de pêche. Pour eux, la forêt signifiait quelque chose, l'agriculture non. Pour eux, la ruralité était l'aventure du coureur de bois et non la sédentarité de l'agriculture.

À six ans, j'ai laissé en partie le milieu rural pour suivre mon père, instituteur rural qui avait cru à l'Union nationale naissante et qui venait s'installer à Québec comme petit fonctionnaire. J'ai toutefois passé toutes mes vacances d'été, jusqu'à 17 ans, dans mon village natal. Tout en devenant lentement urbain, je restais imprégné de ce rural qui n'avait rien du rural dont on commençait à me parler au collège classique. Le seul rural qui avait un sens pour moi était celui d'une conquête brutale sur la nature, celui de la ruse pour vaincre la forêt, celui d'un enrichissement rapide qui faciliterait la migration à la ville (rêve de tous mes parents).

Cependant des courants profonds secouaient la société québécoise. L'Action catholique avait remplacé l'A.C.J.C. Une action sociale selon les lignes de classe remplaçait une action sociale généralisée orientée vers le salut du peuple canadien-français. La grève de l'amiante fut une sorte de catalyseur des mouvements imprécis et des orientations de pensée encore floues. La C.T.C.C. devenait une force vive du milieu, la classe ouvrière devenait la classe dont il fallait s'occuper, celle qui changerait le Québec.

Cette conversion à l'ouvriérisme n'était pas toutefois d'inspiration marxiste: (il faudrait encore dix ans pour que Marx soit un peu connu); sa source profonde était la pensée sociale de l'Église et les mouvements d'Action Catholique. *Cité libre* essayait d'organiser cette nouvelle pensée sociale et devenait pour nous ce que *L'Action nationale* avait été pour nos pères.

C'est dans ce contexte que je terminai mon cours classique et commençai mes études à la Faculté des sciences sociales de Laval. Ayant Jean Marchand

---

\* L'auteur du témoignage qui suit, notre collègue Gérald Fortin, nous a aimablement autorisés à reproduire ce texte qui répondait déjà à notre attente et qui a d'abord paru, il y a trois ans, comme « Introduction » à son livre *La fin d'un règne* (Montréal, Hurtubise H M H, collection *Sciences de l'homme et humanisme*, 3, 1971). Nous transcrivons cette *Introduction* en éliminant, avec le consentement de l'auteur, les alinéas initiaux ainsi que certaines références à des chapitres de son livre. Nous remercions aussi les Éditions Hurtubise de la permission qu'elles nous ont spontanément accordée. *N.D.L.R.*



comme modèle, nous y venions pour trouver des moyens de lutter pour la classe ouvrière et pour consolider une idéologie encore trop fragmentaire. Nous étions anti-nationalistes parce que le nationalisme était ruraliste et anti-ouvrier. Aussi parce que la lutte ouvrière semblait déborder les frontières de notre petit groupe ethnique. Mieux valait, selon une phrase d'André Laurendeau, s'unir aux Anglais pour combattre un patron canadien-français que de vivre un rêve utopique avec ce même patron.

La Faculté des sciences sociales de Laval nous décevait en partie. De normative qu'elle était, elle se transformait en une institution positive par suite de l'arrivée de jeunes professeurs : Falardeau, Tremblay, Faucher, Lamontagne, Dion, Bergeron. Le seul courant normatif qui y demeurait était l'anti-duplessisme et le fédéralisme centralisateur. Le courant ouvrieriste n'y avait pénétré que faiblement et les professeurs y mettaient l'accent sur la recherche positive susceptible de nous faire connaître le milieu. Cette orientation nouvelle (pour nous) présentait un certain attrait mais laissait notre soif d'engagement et d'idéologie presque totalement inassouvie. Nous nous cotisions alors pour inviter Pelletier et Trudeau, les idéologues à la mode du temps. Ils nous transportaient alors dans la fin des nationalismes, dans la faillite du ruralisme et du pouvoir du clergé, dans le pouvoir ouvrier, dans le renouveau de l'Église.

Ayant terminé ma maîtrise à Laval, je m'orientai vers les États-Unis pour me spécialiser en sociologie industrielle. Là, plus question d'engagement et d'idéologie, j'étais dans la sociologie positive. Marx lui-même devenait un aseptique homme de science. Malgré les frustrations, j'y ai appris à travailler rigoureusement. Cet apprentissage devait être précieux pour ma phase scientifique de démystification.

Cependant ce séjour aux États-Unis devait avoir un effet à rebours sur ma pensée vis-à-vis du nationalisme. J'avis choisi pour ma thèse de doctorat l'analyse de *L'Action française* et de *L'Action nationale*. À vivre plongé plus d'un an dans ce contexte du nationalisme, des distinctions s'imposaient. Une fois mises de côté les contingences comme le ruralisme et la vision idéalisée du passé, il demeurait une grandeur dans ce désir d'autodétermination du nationalisme. Sans redevenir nationaliste, un doute s'était inscrit dans ma problématique, doute antithétique à la pensée ouvrieriste, mais doute qui devait persister comme un fantôme familial dont on ne réussit pas à se défaire.

Revenu à Laval comme chercheur, mon désir le plus profond était d'entreprendre des recherches en usine. Le hasard des possibilités de financement a voulu que le premier groupe d'ouvriers que j'aie à étudier fût le seul que je connaisse vraiment : celui des bûcherons. Une association de compagnies forestières voulait savoir pourquoi les bûcherons avaient une si grande mobilité de travail.

Cette recherche devait me mettre de nouveau en contact avec le milieu rural de mon enfance. Même en appliquant les règles les plus fixes pour définir le chantier comme une usine, nous ne pouvions échapper à situer cette usine et ses

employés dans son contexte naturel. Le milieu rural que nous découvrons cependant n'était pas celui du vieux nationalisme ni même celui des sociologues de l'école de Redfield et du « continuum folk-urbain ». Nos observations un peu positives démentaient la vision officielle des penseurs québécois.

Intrigué, je décidai de poursuivre cette étude par une monographie d'une communauté rurale. N'étant pas sociologue rural, j'abordai cette étude du point de vue de la sociologie du travail et des occupations. Ce point de départ inhabituel devait faire apparaître plus clairement la discontinuité entre l'image officielle du Québec rural et sa réalité quotidienne. De plus, la nécessité de stratifier le milieu rural en vue de connaître la représentativité du cas étudié et en vue d'une autre étude sur les conditions de vie des familles salariées, faisait apparaître la diversité de ce milieu que, depuis 1930 (ré-édition de Gérin et étude de Miner), on considérait comme homogène. C'est de cette diversité et de la futilité de la querelle sur la *folk society* que j'ai essayé de rendre compte au premier colloque de la revue *Recherches sociographiques*.

Mais si la recherche empirique permettait une certaine démystification, le contact avec les problèmes du milieu rural en voie de déstructuration faisait revivre le désir d'action. En particulier, l'idée de planifier le devenir de ce milieu s'imposait de plus en plus. Une première occasion de travailler en ce sens me fut donnée lors de la Conférence sur les ressources et l'avenir. Amené à visiter les provinces anglaises, j'y ai retrouvé un ruralisme fondamentaliste aussi fort sinon plus fort que celui du Québec. J'y ai trouvé aussi une même indifférence à penser dans son ensemble le futur du milieu rural et de l'agriculture. Une exception importante cependant, le cas de la Saskatchewan où déjà on commençait, un peu par la force des choses, à structurer le rural autour des pôles urbains.

Assez inoffensif, le texte de ma communication à cette conférence devait soulever des remous assez considérables du côté canadien-anglais et, en même temps, me consacrer malgré moi sociologue rural.

Fort de mes intuitions sur le Québec et de mes observations en Saskatchewan, j'essayai par la suite, lors des réunions préalables à la formulation de la loi *Arda*, de faire accepter qu'on ne pouvait parler de planification rurale sans parler de planification régionale et de planification urbaine. C'était, à cette époque, prêcher dans le désert, bien que la loi permit la possibilité d'études-pilotes en ce sens.

L'aventure du B.A.E.Q. devait finir par donner une réalité à cet espoir d'une planification plus globale. Mon rôle de conseiller et de directeur à temps partiel de la recherche sociologique m'a empêché de conduire personnellement des recherches pendant cette période exaltante du B.A.E.Q. Ce rôle plus englobant m'a permis cependant de prendre un certain recul vis-à-vis de mes propres recherches et de mes propres engagements. De cette période datent ma redécouverte de la liaison entre idéologie et sociologie, de la nécessité de l'engagement du sociologue pour renouveler la sociologie elle-même, ma conviction que la sociologie ne pourra devenir scientifique que lorsque plusieurs

sociologies engagées auront creusé chacune à sa façon le dédale complexe de la société.

À cette période aussi, il m'apparaît clairement que le milieu rural n'a plus de signification en soi. Le Québec est devenu une seule ville dont le réseau est plus ou moins serré et dont l'organisation suppose une restructuration complète, aussi bien aux points de vue culturel et politique qu'administratif.

De cette période aussi, un dada que je n'ai pas encore délaissé : celui de la participation. Cet idéal de la participation, nous en avons discuté pendant des heures et des jours, entre sociologues plus ou moins engagés, économistes, travailleurs sociaux, ingénieurs. Nous avons cherché à l'instaurer dans certaines formules d'animation et dans des propositions d'organisation politique et administrative. Je l'ai découvert plus concrètement dans la vie des conseils régionaux et surtout dans l'espoir qu'ils contenaient.

Cependant un des obstacles majeurs à la participation était notre tentation de technocratie. Plusieurs d'entre nous y avons succombé. Nous voulions que la sociologie puisse définir les buts du développement. Malgré notre « foi » en la population, nous hésitions à lui laisser la décision : nous avions une vue tellement plus globale. Dans le fond, nous réclamions la participation pour nous (contre le monopole du pouvoir des avocats et des ingénieurs) plutôt que pour la population. Cette ambiguïté fut longue à dissiper (si elle l'est complètement). C'est dans des études sur d'autres contextes que celui du monde rural que j'ai par la suite poursuivi ce genre d'interrogations.

C'est aussi durant cette période que j'ai redécouvert positivement le nationalisme. À force de nous frotter avec les fonctionnaires anglo-saxons d'Ottawa, nous découvrions que nous n'avions aucune raison d'avoir quelque complexe vis-à-vis d'eux. Nous nous découvrions adultes, capables de contrôler nous-mêmes notre propre destin. Destin qui ressemblait de moins en moins à celui de nos collègues anglo-saxons. Nous voulions dès maintenant construire une société post-industrielle de participation alors qu'ils restaient fixés sur la société industrielle de consommation. C'était à la fois exaltant et dangereux. Ce nouveau nationalisme était un nationalisme de technocrates. C'est donc de façon interne autant que de façon externe que l'ambiguïté participation-technocratie était inscrite. Il était facile de prêter à l'ensemble des classes du Québec nos frustrations de techniciens à la recherche du pouvoir. Encore là, l'ambiguïté n'est pas complètement disparue.

Si ce nouveau nationalisme a remplacé en partie l'ouvriérisme de nos premières armes, cet ouvriérisme s'est aussi transformé en participationisme qu'il s'agit d'instaurer dans une nouvelle ville que nous devons inventer. L'antithèse nationalisme-classe ouvrière s'est élargie mais demeure la même. L'indépendance ne peut être une fin en soi, elle n'est qu'une étape qui apparaît de plus en plus nécessaire dans une œuvre plus vaste qui est la création de notre société.

Ces dernières réflexions s'imposent encore plus après un an dans le Tiers-Monde, ou ce qu'il serait plus juste d'appeler l'Autre Monde. Dans cet autre monde, les problèmes du Québec et surtout nos querelles internes apparaissent dans leur vraie dimension, c'est-à-dire infimes. Nous jouons aux échecs pendant que la maison brûle. Par ailleurs, nos problèmes sont aussi les problèmes de l'autre monde. Le problème du développement est de moins en moins un problème économique mais un problème politique. Lui aussi, l'autre monde cherche à accéder à son indépendance pour se construire lui-même à sa propre image. Là aussi, on cherche à devenir adulte par l'autodétermination.

Nous avons à faire notre indépendance mais surtout nous avons à faire notre vraie révolution. Nous devons nous donner les structures d'un pays développé capable de régler ses propres problèmes de participation, de style de vie, d'aménagement urbain et économique. Nous devons le faire au plus tôt, non tellement pour nous-mêmes mais plutôt pour être en mesure de travailler efficacement avec l'autre monde. Il ne suffit pas de palabrer ni même d'envoyer quelques témoins de la solidarité humaine. Il faut, par nos actions, devenir non pas un modèle mais un défi. Plus que Cuba lui-même, le Québec ré-inventé deviendrait le vrai défi de l'autre monde.



*Marc-Adélaré TREMBLAY (1956)*

J'ai consenti à tracer mon itinéraire en entretenant la conviction qu'à travers ce témoignage se dégageraient des ordres de préoccupations et un style de pratique qui s'expliquent, bien sûr, à partir d'expériences et de conditions personnelles, mais également à la lumière de situations historiques et de cadres institutionnels particuliers. Ces événements permettront de saisir, je l'espère, le climat économique, social et politique dans lequel s'est construit mon cheminement.

Je suis né en 1922 aux Éboulements, un pittoresque village du comté de Charlevoix, perdu dans les espaces illimités des montagnes laurentiennes en bordure de « la mer » où les familles de mes parents cultivaient, depuis plusieurs générations, de petites terres rocailleuses et peu fertiles. Comme plusieurs couples de leur génération, mes parents émigrèrent à Montréal en 1929, en pleine crise économique alors que l'aîné de leur sept enfants était à peine âgé de 12 ans. Mon père était débardeur dans le port de Montréal comme bon nombre des émigrés de son village et de sa région durant les mois d'été et acceptait tout travail manuel durant la période hivernale.

Grâce à un oncle curé dont j'étais aussi le filleul, j'entrepris, chez les Jésuites, des études classiques en lui promettant d'entrer en religion si je me sentais attiré par cette vocation. À sa mort en 1940, alors que j'étais en Versification, j'exprimai le désir de m'orienter soit vers l'agronomie, soit vers la médecine. Des facteurs d'ordre économique m'ayant définitivement écarté des études médicales, aucun de mes confrères ne fut surpris, à la « prise des rubans », en 1944, de me voir épingle le ruban vert. Je comptais acquérir à l'Institut agricole d'Oka la compétence scientifique et technique nécessaire pour œuvrer dans le monde rural. Ces études m'ont rompu aux exigences de la méthode expérimentale; elles m'ont initié aux sciences biologiques, physiques et chimiques; elles m'ont donné le goût de l'observation systématique.

Tout au long de mon cours agronomique je me suis préoccupé des conditions de vie de l'agriculteur, de ses attitudes vis-à-vis de son métier, de ses visions de l'avenir, c'est-à-dire de ce qu'on appelait alors les aspects socio-économiques de l'agriculture. À l'été 1948, jeune diplômé universitaire, je m'engage au port de Montréal afin de gagner l'argent nécessaire pour venir à Québec étudier la sociologie rurale à la Faculté des sciences sociales du P. Georges-Henri Lévesque. Je reçois, à la mi-août 1947, une bourse du Conseil des recherches agricoles, récemment institué en 1947, ce qui me confirme dans mes intentions. C'était l'âge d'or du régime duplessiste, au moment où les chefs politiques voyaient d'un mauvais œil cette faculté qui osait contester le régime en place et qui préconisait des engagements décisifs et des mesures sociales modernistes (lire : dangereuses).

Après deux années d'étude et la rédaction d'une thèse empirique sur les fermes familiales des paroisses riveraines du comté de Kamouraska (l'enquête

fut effectuée à bicyclette avec mon confrère Régis Lessard), j'obtiens en 1950 une maîtrise en sociologie de Laval. De cette époque, je garde le meilleur des souvenirs, la faculté étant à la fois un lieu de formation scientifique de grande valeur dans les sciences humaines et un milieu de vie où professeurs et étudiants partageaient les mêmes inquiétudes intellectuelles et les mêmes ambitions sociales.

N'ayant à peu près pas étudié la sociologie rurale à Québec, je décide d'entreprendre des études doctorales à l'Université de l'État du Michigan après avoir reçu, au printemps 1950, la promesse du Dr Charles Loomis de recevoir un assistantat de recherche dès ma première année d'inscription : c'était une condition essentielle pour l'étudiant marié que j'étais.

Un accident historique de grande importance allait toutefois orienter ma carrière vers l'anthropologie culturelle. Les études sur l'épidémiologie des maladies mentales d'Alexander H. Leighton, dans le comté de Stirling, en Nouvelle-Écosse, auxquelles j'ai participé dès l'obtention de mon diplôme en sociologie à l'été 1950, m'amènèrent à l'automne 1950 à m'inscrire comme étudiant de 2<sup>e</sup> cycle au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Cornell en vue d'obtenir le doctorat. Je vivrai à Ithaca, New-York, jusqu'en octobre 1956, alors que je deviens professeur auxiliaire au Département de sociologie de l'Université Laval dirigé à l'époque par le professeur Jean-Charles Falardeau.

Dès mon arrivée à Cornell, je n'abandonnai pas complètement mes intérêts premiers puisque j'ajoutai à mon programme principal en anthropologie, un programme secondaire en sociologie quantitative, sous la responsabilité du Dr Edward Suchman, et un autre en sociologie rurale sous la direction du Dr Robert Polson. Pour les six semestres de résidence requis par les exigences de la scolarité, on m'accorda une équivalence de trois semestres.

À l'été 1950, j'avais étudié en Nouvelle-Écosse l'impact de la mécanisation dans l'industrie forestière sur un village de l'arrière-pays. J'y retournai à l'été 1951 pour recueillir cette fois les matériaux nécessaires à la rédaction d'une thèse de doctorat sur le processus et les dynamismes d'anglicisation des Acadiens vivant dans un centre semi-urbain de culture mixte. Mes études sur le terrain dureront jusqu'à la fin de janvier 1952. Je retournerai à Cornell pour le semestre du printemps afin de continuer ma scolarité.

Tout jeune anthropologue de cette époque devait aller travailler « sur le terrain » chez les Indiens Navahos du Nouveau-Mexique : c'était le rite de passage auquel je fus soumis puisqu'en juillet 1952 je me retrouve, avec ma femme Jacqueline et ma fille Geneviève, chez les Navahos de Fruitland. J'y resterai jusqu'au début de décembre pour étudier l'adaptation des Indiens transplantés dont l'économie pastorale traditionnelle venait d'être transformée en une économie agricole (agriculture d'irrigation) à la suite de la mise en application d'un programme de redressement économique des réserves indiennes mis de l'avant par le Bureau américain des Affaires indiennes. Ne connaissant pas la langue Navaho, ayant à parcourir de longues distances pour rencontrer

des informateurs, cette expérience transculturelle m'apprit l'importance de la débrouillardise et celle de l'observation directe et systématique dans l'étude des faits sociaux. Lorsqu'à la tombée du jour je n'avais point d'entrevue à retranscrire, je pouvais, à tout le moins, dans mon journal de bord, reconstituer les divers événements de la journée, parler des individus rencontrés, décrire l'ensemble des situations que j'avais vécues. Il m'a fallu utiliser plusieurs interprètes pour mener à terme mes recherches sur l'acculturation indienne. J'ai même conduit, avec John Collier fils, une expérience sur l'utilisation de la photographie en tant que technique de cueillette d'informations spécialisées. Cette expérience se situait dans le prolongement d'une expérimentation semblable effectuée en Nouvelle-Écosse.

C'est à la suite de ce séjour que je publiai dans *America Indigena*, « Navaho Housing in Transition » où j'utilise l'évolution dans les modèles architecturaux pour construire une échelle d'acculturation. Dès décembre de la même année, je me rends à l'Anse-des-Lavallée pour étudier en profondeur un village acadien prospère et socialement bien intégré, dans le cadre des études sur l'épidémiologie des maladies mentales de Leighton. La monographie de village qui en découlera mettra l'accent sur les facteurs historiques, le caractère cohésif des modèles et des systèmes familiaux et parentaux, la puissance des sentiments collectifs dans le processus de la survivance acadienne. Je retournerai à Cornell en février 1953 pour terminer ma scolarité doctorale. L'été suivant sera consacré à la rédaction de deux rapports de recherche.

À l'automne 1953, j'accède à la direction de l'équipe anthropologique de la *Stirling County Study* avec le statut d'associé de recherche. Les neuf mois qui suivirent furent consacrés à l'élaboration d'un modèle d'analyse, à la confection de dossiers analytiques, à la rédaction d'une thèse de doctorat portant sur l'acculturation des Acadiens de Portsmouth.

À l'été 1954 je retourne dans le comté de Stirling pour vivre, cette fois, à Bristol jusqu'en septembre 1955. Ce séjour permettra d'effectuer la synthèse de chacun des dossiers sociologiques de l'équipe (une douzaine au total) et de rédiger la première version de *People of Cove and Woodlot : communities from the viewpoint of Social Psychiatry*. J'assumerai la direction de l'équipe anthropologique jusqu'à mon arrivée à l'Université Laval, en octobre 1956.

L'expérience acquise à Cornell par le biais de ma participation aux travaux sur la santé mentale dans le comté de Stirling fut déterminante à plus d'un titre. Le caractère novateur de cette entreprise interdisciplinaire, le programme de publication des résultats auxquels elle a donné lieu de même que les diverses initiatives et interventions qui s'ensuivirent représentent des éléments d'une extraordinaire richesse. J'avais appris non seulement à travailler en équipe, mais aussi à rédiger des rapports de recherche et à aider les populations locales démunies en m'inspirant des principes et des techniques de l'anthropologie « appliquée » naissante, (entendre : l'anthropologie d'intervention).

À mon arrivée à Laval, en octobre 1956, je fus frappé par la chaleur de l'accueil de mes collègues du Département de sociologie, par le climat de liberté



académique qui régnait dans les unités pédagogiques et par l'amitié que me témoignèrent les professeurs des autres départements. Je me retrouvais dans une famille, certes moins cosmopolite dans sa composition, mais qui était animée par les mêmes ambitions de recherche et d'action.

J'eus l'heureuse fortune d'entrer dans un département qui comptait à peine plus d'étudiants que de professeurs et de pouvoir ainsi dispenser des enseignements spécialisés à des groupes restreints d'étudiants (de cinq à dix). Cette situation privilégiée allait me permettre, au début de ma carrière universitaire québécoise, de publier mes travaux de recherche sur les Acadiens et d'amorcer des travaux empiriques sur le Québec. J'assumai, toutefois, l'enseignement de la méthodologie au niveau des deux années de propédeutique. Cette expérience me conduira à la publication, en 1968, après une douzaine d'années d'enseignement, de mon *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*.

Dès le printemps et l'été 1957, je participe avec le doyen Jean-Marie Martin et Yves Dubé aux études sur les conditions économiques et sociales des différentes localités de la région du Bas-Saint-Laurent pour le compte du Conseil économique de la région. À la même époque, je collabore avec Claude Morin à une étude sur l'évaluation des ressources communautaires du comté de Portneuf pour le Conseil des Oeuvres du diocèse de Québec. À l'automne de la même année et à l'hiver de 1958, je poursuis, à la demande de l'Association des compagnies forestières du Québec, avec une équipe composée d'Émile Gosselin (qui la dirige), Gérald Fortin et Charles Lemelin, une étude pluridisciplinaire sur l'instabilité du travailleur forestier. Cette étude d'une occupation traditionnelle en voie de transformation rapide nécessite l'élaboration d'un cadre conceptuel qui la replaçait dans les contextes économiques et sociologiques de la société globale, de l'industrie forestière et des milieux agricoles proprement dits — tenant compte à la fois de moteurs exogènes et des dynamismes internes de changement comme des motivations et des aspirations des travailleurs eux-mêmes.

Quelques-uns des résultats de ces travaux parurent dans le premier numéro de *Recherches sociographiques* (1960). La création de cette revue, il faut bien le dire, représenta à l'époque un puissant stimulant pour la recherche et contribua à créer une très forte solidarité (organique) entre tous les jeunes chercheurs que nous étions. Vers la même époque, je serai également associé aux études de Jean-Marie Martin et de James Hodgson sur les conditions du logement à Québec, pour le compte de la Commission d'enquête sur le logement de la ville de Québec dont le rapport parut en 1962.

La simple énumération des travaux de recherche auxquels je participai, dès mon arrivée au Quartier Latin, met en relief l'importance accordée à la recherche empirique à la faculté dans le cadre du Centre de recherches sociales, créé en 1944 et réaménagé en 1955 par suite d'une subvention de la Fondation Carnegie pour étudier le Québec contemporain.

L'année 1958 marque un tournant décisif dans ma carrière universitaire. En plus des travaux empiriques auxquels j'ai fait déjà allusion, j'entreprends à l'été,

en collaboration avec Gérard Fortin, une enquête provinciale sur les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles salariées du Québec; je donne mon premier cours d'introduction à l'anthropologie culturelle au Département de sociologie, échelonné sur deux trimestres, et j'obtiens ma permanence à Laval en décembre par l'agrégation.

La Fédération des Caisses populaires du Québec, en collaboration avec l'Assurance-vie Desjardins, verseront près de \$100,000 répartis sur une période de cinq ans pour permettre l'étude des familles salariées québécoises, rurales et urbaines, basée sur un échantillon stratifié de 1,500 unités familiales choisies dans toutes les régions géographiques de la province et se situant à divers niveaux de l'échelle socio-économique. Fortin et moi devons publier, à la suite de cette enquête familiale qui s'inspirait à la fois des études européennes et américaines sur les comportements de consommation, *Les comportements économiques des familles salariées du Québec* qui obtint un si beau succès de librairie.

Durant l'année académique 1960-61, le Département de sociologie se transforme en Département de sociologie et d'anthropologie, ce qui m'amena à orienter mes enseignements en fonction des intérêts ethnologiques des étudiants et à entreprendre des travaux empiriques d'observation dans les perspectives et selon les techniques traditionnelles de l'anthropologie culturelle. Il fallait construire une nouvelle tradition au Département et l'appuyer sur de solides assises empiriques: je serai appuyé dans cet effort par l'africaniste Albert Doutreloux. Tout en poursuivant l'étude sur les familles salariées, je continue à l'été 1961 des travaux d'observation sur le transfert culturel qui me permettront de rédiger quelque temps plus tard un article théorique sur cette question. Ces travaux sur l'acculturation m'amèneront à m'intéresser aux fonctions de la famille dans la survivance acadienne. Grâce à des subventions du Musée national d'Ottawa, j'amorce à l'été 1962 une enquête ethnologique sur la famille acadienne qui se prolongera jusqu'à la fin de l'été 1964 et qui permettra, avec la collaboration de Marc Laplante, la publication de *Famille et Parenté en Acadie: évolution des structures et des relations familiales et parentales à l'Anse-des-Lavallée*. Je vivrai durant deux étés consécutifs sur le terrain et m'inspirerai, dans cette étude des statuts de parenté dans un village occidental, des cadres théoriques, des modes d'observation et des techniques d'analyse de l'anthropologie sociale anglaise. En plus d'illustrer la fonction primordiale de la famille acadienne dans la survivance et l'éveil du nationalisme pan-acadien, j'effectuerai la démonstration, à l'aide de chartes généalogiques, du fait que les quelque cent dix familles du village descendent d'un ancêtre commun qui, paraît-il, avait échappé à la déportation de 1755. Ces études intensives en Acadie, depuis la première mission scientifique de 1950 jusqu'à celle de 1964, auront nécessité l'équivalent de trente-six mois d'observation sur le terrain et l'utilisation d'un grand nombre d'informateurs-clés, les outils de travail par excellence de l'anthropologue.

Dès l'année académique 1962-1963, j'ai offert un enseignement sur la sociologie de la désintégration sociale (qui deviendra « anthropologie de la santé » au moment de la scission du département) qui était suivi par des étudiants venant de divers départements (sociologie et anthropologie, psychiatrie, service social, etc.) et qui s'inspirait des études interdisciplinaires en cours sur les désordres psychiatriques (celles, entre autres, de Leighton dans Stirling, de Thomas Rennie et Léo Srole à Manhattan et de Redlich et Hollingstead à New-Have). Toutes ces études visaient à analyser l'importance des facteurs sociaux dans l'éclosion et l'évolution des déséquilibres émotifs.

La nécessité de fonder ces enseignements sur des recherches poursuivies dans le contexte québécois m'amena à solliciter et à obtenir, de l'Association pour la santé mentale (section de Québec), une subvention pour amorcer une étude sur la réhabilitation et la réinsertion sociale des patients psychiatriques de l'hôpital Saint-Michel-Archange — étude qui s'échelonna sur la période 1963-1966 avec la collaboration de Marc Fortier, Raymond Côté, Gérard et Micheline Fournier. Ces travaux firent l'objet de trois thèses de maîtrise en sociologie médicale.

À la même époque, pour les raisons que j'évoquais plus tôt, je m'associiai aux travaux du Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (qui s'intégra plus tard à l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies — OPTAT) qui entreprendra des travaux sur l'épidémiologie de l'alcoolisme, l'idéologie des mouvements anti-alcooliques, les grands thèmes de la publicité des boissons alcooliques, les contextes thérapeutiques, les déterminants sociaux de l'alcoolisme, les aspects cliniques de l'alcoolisme, etc. Je m'intéressais également à la déviance, à la criminalité et à la rééducation des délinquants adultes par le biais d'une participation active au Conseil d'administration du Service de réadaptation sociale. Plusieurs étudiants en sociologie, en anthropologie et en service social ont effectué des stages de recherche durant l'été pour l'un ou l'autre de ces organismes. Je ne saurais ni en évaluer le nombre exact ni dresser l'inventaire de leurs recherches. Quelques noms des « ouvriers de la première heure » s'ajoutent à ceux que j'ai déjà mentionnés : ceux de Lucien Laforest, Jean-Marc Bernard et Jean-Claude Delorme. Par la suite, Michaël Draper, Jean Routier et Gilles Bouchard présenteront des thèses de maîtrise dans le secteur naissant de la sociologie médicale en se basant sur leurs expériences d'observation et d'entrevue dans les hôpitaux psychiatriques du Québec. Je me souviens encore des consultations et des démarches qu'il fallut entreprendre pour pénétrer dans l'enceinte « sacro-sainte » de l'un d'eux. On se contenta de la porte arrière qui s'ouvrit peu à peu sur tous les foyers importants de décision et sur l'ensemble du système social.

En janvier 1964, j'accepte de devenir l'associé de Harry B. Hawthorn de l'Université de la Colombie britannique dans le but d'entreprendre une enquête pluridisciplinaire de grande envergure (la plus importante jusqu'à maintenant) sur « l'adaptation » des collectivités indiennes à la société canadienne pour le compte

du gouvernement canadien. J'y vois une occasion quasi miraculeuse d'étudier plusieurs réserves indiennes du pays et d'observer de près les diverses tentatives d'intervention des agences externes sur les communautés indigènes. Aux expériences de première main du Nouveau-Mexique (Fruitland) et de la Nouvelle-Écosse (Bristol et des communautés marginales) s'ajouterait celle des réserves indiennes du Canada car, depuis la création de l'option « anthropologie » au département, je suis responsable d'un cours d'anthropologie appliquée lequel justifiera, nominalement du moins, la chaire dont je deviendrai le titulaire en décembre 1963. Plusieurs chercheurs chevronnés firent partie de l'équipe qui centra ses travaux sur la situation économique des réserves, l'éducation des Indiens, le partage des juridictions et les possibilités d'un transfert de responsabilités du gouvernement fédéral aux provinces et le processus d'auto-détermination à la lumière du leadership autochtone. Les rapports de recherche, *Étude sur les Indiens contemporains du Canada*, publiés en deux tomes, donnèrent lieu à de nombreuses recommandations qui parurent aux dirigeants d'alors audacieuses dans leur portée. Plusieurs de celles-ci sont en voie de réalisation quelque cinq ou six ans plus tard.

L'option anthropologique du Département de sociologie s'appuyait sur trois aires culturelles privilégiées: le Québec et le Canada d'expression française, l'Afrique noire francophone et l'Amérique latine, sans oublier notre intérêt primordial pour les Amérindiens (Indiens et Inuits). Ces grandes orientations du département se sont traduites à la fois dans des programmes d'étude et dans des projets de recherche. Le Québec était à la fois un objet privilégié de recherche tant du côté des sociologues que de celui des ethnologues. C'est ainsi que j'en suis venu à offrir un cours sur l'ethnologie du Canada français et à développer un véritable programme de recherche (et de formation ethnologique) sur le Québec. Dès l'été 1965, grâce à des subventions du Centre d'études nordiques et du Conseil des arts du Canada, Paul Charest, Yvan Breton et moi-même devions entreprendre une étude sur l'archipel de Saint-Augustin, sur la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent, qui devait conduire à la publication, aux Presses de l'Université Laval, du livre *Les changements socio-culturels à Saint-Augustin*. Cette première étude s'insérait dans un programme de recherches visant à constituer un dossier ethnologique complet de la Côte-Nord du Saint-Laurent. Dans sa conception première, ce programme de recherche fut explicité dans des articles qui parurent dans *Recherches sociographiques* (VII, 1: 81-87 et XI, 1-2, un numéro double consacré entièrement à l'ethnographie de la Basse-Côte-Nord). En septembre prochain, l'équipe de recherche, maintenant dirigée par Paul Charest et moi-même, entrera dans sa dixième année d'activité, aura formé plus de trente chercheurs, aura permis la présentation d'une dizaine de thèses de maîtrise et de près d'une centaine de volumineux rapports de recherche. La réalisation de l'ensemble de ces travaux aura nécessité près de \$400,000 en subventions spéciales de recherche. Les résultats de cinq de ces études ethnologiques furent publiés dans *Communautés et culture* que Gérard Gold et moi-même venons de réaliser en 1973. Je prépare, en collaboration avec

quelques membres de l'équipe (Paul Charest, André Lepage, Denis Blondin et Geneviève Ledoux), une synthèse ethnologique sur la Basse-Côte-Nord qui devrait paraître en 1975.

Au terme de cette récapitulation autobiographique, je prends conscience de son caractère sélectif. J'ai, sans contredit, tracé mon itinéraire de recherche dans ses grandes lignes sans accorder la même importance aux aspects pédagogiques de ma carrière universitaire. J'ai négligé, volontairement, de traiter de questions administratives ou de parler de mes engagements dans l'action sociale, soit au Conseil des Oeuvres, au Service de réadaptation sociale, à la Coopérative d'habitation du Québec métropolitain ou encore à l'Association canadienne pour la santé mentale, à l'Association des Services de réhabilitation sociale et, tout récemment, à la Fédération cycliste du Québec. Pour compléter ce tour d'horizon il me faudrait encore définir ma participation aux associations professionnelles et aux organismes de recherche.

Comme tous les collègues de ma génération, j'ai participé à la création d'une tradition nouvelle au Québec dont les ramifications prennent une ampleur et une profondeur qui étaient impossibles à imaginer il y a à peine une décennie. Le rêve utopique des pionniers est devenu imperceptiblement un fait de réalité. L'ensemble des témoignages sociologiques qui se déploient sous nos yeux en révèle l'étonnante complexité.

*Denis SZABO (1958)*

Lorsque Jean-Charles Falardeau m'indiqua qu'il fallait préférer le « je » césarien au « nous » de majesté, dans la préparation de ces notes, j'ai changé de peau, ma foi, fort volontiers. La coutume académique veut, en effet, un style plein de nuances, l'effacement de l'acteur subjectif derrière l'observateur impartial. Les conclusions sont prudentes, appuyées sur des faits vérifiés avec méthode. Il en résulte un style souvent fade, une pensée aux contours incertains, reflétant une personnalité qui n'a pas l'air d'être en chair et en os.

Je prends donc carrément le parti du parti-pris. N'est-il pas fort bien porté d'ailleurs par ces temps de « sociologie subjective », « authentique », « ethno-méthodologique » et « personnaliste » ? Je vous livrerai une série de réflexions sur mon laboratoire qu'est la société québécoise et sur l'apprenti sorcier qui y œuvre depuis bientôt seize ans. J'abattrai mes couleurs de Magyar d'Europe Centrale, de francophone belgo-franco-canadien. J'aborderai ensuite successivement les dilemmes auxquels j'avais à faire face, dilemmes issus de la confrontation entre mes idées, moi-même et le milieu auquel je m'adressais.

Ces dilemmes, les voici : a) la sociologie doit-elle être pure ou appliquée ? b) l'interdisciplinarité : concept creux ou nouvelle réalité intellectuelle ou sociale ? c) les sciences sociales servent-elles à autre chose qu'à ceux-là mêmes qui les pratiquent ? d) la science et la politique sont-elles complémentaires ou antinomiques ? e) la société québécoise a-t-elle changé à la suite de l'action des sciences sociales depuis vingt ans ? f) enfin, comment peut-on vivre et agir dans une société où l'on n'est pas né ? Ce sera là le bilan et la péroration de ces quelques réflexions.

Il est bien entendu que ces dilemmes ont été vécus dans un cadre universitaire et disciplinaire, celui de la criminologie à l'Université de Montréal. On ne s'étonnera guère de n'entendre parler que de cela.

**L'HOMME MARGINAL DANS UNE COMMUNAUTÉ MARGINALE**

Lorsque M<sup>re</sup> Lussier m'a offert de venir m'installer à Montréal et d'enseigner à l'Université la sociologie avec une spécialisation de sociologie criminelle et de criminologie, j'ai pris une décision majeure en acceptant. Il s'agissait en effet, pour un Hongrois déjà expatrié, de changer une fois de plus de milieu de vie. L'offre comme le défi furent d'ailleurs attrayants. Attaché à la culture française, il m'était possible de demeurer francophone, même en Amérique du Nord. Dédié à la sociologie par vocation, je pouvais m'y adonner avec une prime importante : la spécialisation dans une branche difficile à obtenir dans les universités européennes où les sciences sociales étaient dominées par des conceptions philosophiques.

Vivant depuis mon adolescence à l'ombre des bibliothèques, dans un monde d'idées, de livres, de projets intellectuels, comment allais-je m'adapter dans un pays dont la réputation était surtout enviable pour ses forêts immenses, ses lacs grandioses, ses habitants industriels déployant leur talent dans des domaines plutôt éloignés des choses de l'esprit et de la culture ? En revanche, la nouveauté d'un pays où beaucoup restait encore à construire m'apparaissait séduisante. Tournant le dos à la vieille Europe si profondément empêtrée dans ses traditions séculaires, si fatiguée et sceptique devant les possibilités de renouveau, je me laissai séduire par l'idée d'un deuxième « exil ».

J'ai donc commencé mon enseignement en septembre 1958, dans un département fondé par mon ami et ancien condisciple de Louvain, l'abbé Norbert Lacoste. C'était un très jeune département et j'y enseignais l'histoire de la pensée sociologique, la sociologie criminelle et la sociologie urbaine. Tous mes collègues étaient de formation canadienne ou américaine : le dépaysement intellectuel fut considérable. Pour ce fils d'Europe centrale, qui avait commencé ses études de sociologie en 1947, à Budapest, dans l'atmosphère enfiévrée de reconstruction démocratique d'un pays dévasté par la guerre et le fascisme, la scène montréalaise évoquait un esprit de frontière indéfinissable. Mes premiers maîtres furent marxistes : Szalai, Lukács. Cette tradition intellectuelle était quasiment inconnue dans l'université québécoise vivant les dernières années du règne de Maurice Duplessis. Mon maître de Louvain, J. Leclercq, fut parmi les fondateurs spirituels du Conseil du Vatican, de la démocratie chrétienne. Le Canada français avait, par contre, la réputation bien méritée, avec l'Irlande catholique, d'être la citadelle de l'orthodoxie ultramontaine. Mon maître à Paris, Lévy-Bruhl, incarnait la haute tradition durkheimienne, relativiste et positiviste. À cet égard, la *tabula rasa* sociologique à Montréal était exemplaire : nous devions acclimater toutes les traditions intellectuelles, naturaliser toutes les familles d'esprits en même temps.

Je réunissais en moi plusieurs des caractéristiques de la marginalité par mes origines nationales (Hongrois), par ma formation intellectuelle française (christianisme social et libéral), rationalisme positiviste (proche du contexte marxiste). La communauté qui m'accueillait était, elle aussi, marginale à bien des égards. Enjambant environ un siècle en termes d'histoire économique, sociale et culturelle le Québec frappait à la porte de la société post-industrielle, issu directement d'une société rurale, artisanale, fortement communautaire. Dominée par la religion catholique, relativement homogène, la société était, comparativement à une société nord-américaine, particulièrement mobile et en devenir rapide. Le Québec devait mettre des bouchées triples lors du grand dégel qui suivit la disparition du régime Duplessiste et qui fut appelé, ensuite, la « révolution tranquille ».

Au début des années 60, le Québec fut, dans bien des domaines, et certainement dans celui des universités, la région du monde témoignant d'un taux de développement comptant parmi les plus élevés. La marginalité, le caractère exceptionnel de la société québécoise en a été encore accentué : tout ou

presque y a été possible. De nouveaux projets foisonnaient, les esprits étaient insatiables après la grande tranquillité des décennies précédentes. L'ordre rigide qu'un catholicisme conservateur imposait aux esprits faisait place à une confusion propice à la naissance de nouvelles et authentiques contributions à la vie de l'esprit.

Il y eut ainsi une rencontre unique entre ma marginalité, personnelle, et celle de la communauté qui m'accueillait. Mon propre éclectisme intellectuel, inspiré par un itinéraire spirituel complexe, s'est épanoui dans un milieu en quête d'une nouvelle image de lui-même. Bâtir une nouvelle société prête à toutes les expériences pour s'aménager : voilà un de ces rares moments privilégiés de l'histoire où une telle aventure peut se transformer dans un projet de vie réaliste.

Cette double marginalité, si souvent à l'origine de l'échec des destins individuels comme des destins collectifs, fut pour moi, au contraire, une chance unique. J'ai pu m'incarner totalement et vivre cette unité de la théorie et de la *praxis* que mes maîtres m'avait inculquée.

Et voici, maintenant, comment j'ai résolu les dilemmes intellectuels et moraux qui se sont présentés dans la conjoncture historique unique de la fin des années 50 et du début des années 60.

### *La sociologie pure ou appliquée*

C'était un sujet, une méditation constante, lancinante. Sommes-nous les héritiers des philosophes ou des prêtres ? Devons-nous nous contenter de poser des problèmes et de les expliquer ? Ou devons-nous contribuer, grâce à nos recherches et à l'action des étudiants que nous formons, à l'aménagement et au changement de la cité des hommes ?

J'ai opté, d'une manière consciente et nette, pour la « prêtrise », c'est-à-dire *l'application*. La sociologie criminelle mettait au jour les innombrables déterminismes sociaux entravant le libre arbitre. Elle éclairait sous un angle très particulier le problème de la sanction, de la peine, la capacité de l'homme à obéir à des règles. Puis, de quelles règles s'agissait-il ? Les concepts abstraits de l'équité et de la justice résistent-ils à l'examen minutieux de l'usage qu'en font les diverses classes sociales, les divers groupes socio-professionnels ? Si nos recherches indiquent qu'on risque davantage de se faire condamner si l'on appartient à tel groupe d'âge, à telle classe sociale, à tel groupe ethnique etc., peut-on se contenter d'un simple exposé scientifique ? Ne doit-on pas rechercher à corriger des situations qui ne correspondent pas à ce qu'elles prétendent être ? Le refus d'affronter le « comment » après le « pourquoi » dans une société toute prête à faire l'expérience d'innovations dans tous les domaines me paraissait inadmissible.



*La multidisciplinarité*

La multidisciplinarité naissait, inévitablement, de cette recherche du comment. En effet, si l'on étudie des relations sociales dans leur contexte, leur interdépendance avec d'autres aspects de la réalité saute aux yeux.

Pour la conduite criminelle, le contexte est d'abord celui du droit et des institutions judiciaires qui déterminent ce qui est « criminel ». Pour analyser le processus de cette genèse de la règle du droit, du rôle et de la fonction de la sanction, il faut d'abord analyser le droit. Il faut aussi établir un contact avec des juristes et des avocats, qui ont, sur ces problèmes, des points de vue souvent très différents de celui d'un spécialiste des sciences sociales. Celui-ci apparaît comme un intrus : il pose des questions inconfortables, impertinentes. Il peut sembler menaçant pour le statut professionnel, par ailleurs, lucratif et monopolistique des professions traditionnelles.

La conduite criminelle est le fait de la personne humaine : c'est d'elle qu'émanent des comportements. Pourquoi tel individu semblable quant à son origine sociale et sa personnalité sociale, façonné par le même milieu, devient-il délinquant et tel autre ne le devient-il pas ? Spécialistes du comportement humain, médecins, psychiatres, psychologues ont occupé ce secteur d'investigation depuis longtemps. Leurs théories n'avaient pas seulement une valeur explicative et scientifique. Elles visaient aussi, et souvent avant tout, une action thérapeutique. Comme les avocats organisaient et géraient les institutions judiciaires, les médecins et les psychologues occupaient le champ du traitement des délinquants.

On pourrait multiplier des exemples d'autres disciplines pour indiquer les rencontres inévitables que fait le sociologue, une fois décidé à affronter l'application de sa discipline dans un contexte qui est, nécessairement, multi et interdisciplinaire. De même que le sociologue urbain devient urbaniste et se mêle aux architectes, aux géographes, aux spécialistes du transport urbain, ainsi le sociologue « criminel » devient « criminologue » lorsqu'il veut chercher la compréhension du phénomène criminel et les moyens d'agir sur cette criminalité, en compagnie des gens du droit, de la médecine et des autres sciences humaines.

À la suite de ces réflexions et options, et de bien d'autres encore, j'ai fondé en 1960 l'enseignement de la criminologie dans le cadre du Département de sociologie. Ce fut à l'origine un programme de maîtrise multidisciplinaire. Il s'est transformé en département : un programme de doctorat fut organisé en 1965, puis un programme de baccalauréat en 1967. Les conclusions ultimes du caractère appliqué de la criminologie ont été tirées par la transformation du Département en École, en 1971. Accueillant aujourd'hui plus de trois cents étudiants, l'École compte une vingtaine d'enseignants, tous « criminologues », mais formés originellement dans les sciences sociales, en droit, en psychologie, ou en médecine.

*À quoi devraient servir les sciences sociales,  
en l'occurrence, la criminologie ?*

Ce fut pour moi une question grave. En effet, les prêtres ou les philosophes qui œuvraient avant nous ne furent pas payés pour accomplir des fonctions très semblables aux nôtres. Comment justifier notre « salaire », quel service rendons-nous à la collectivité ?

De plus, ni moi ni d'autres collègues ne nous étions guère privés de notre droit de critique à l'égard de la société et de ceux qui y incarnaient l'autorité. Nous étions plein d'idées sur la manière d'aménager la cité, de la renouveler, de la changer pour la rendre plus juste et plus fraternelle. Pouvions-nous, dans ces conditions, refuser de mettre la main à la pâte ? Tenter de mettre en pratique certaines de nos suggestions, n'était-ce pas une sorte d'obligation morale ?

Là encore, ma réponse fut nettement « activiste ». Ma conscience ne pouvait pas tolérer de ne faire que disserter sur l'état abominable de nos prisons, sur le manque de préparation de nos policiers, des agents de la justice, des magistrats, etc. Faire des analyses sociologiques sur l'enfance délinquante sans lever les yeux ou la main sur les cours ou les institutions juvéniles me paraissait la dernière des hypocrisies. Mon impatience fut extrême à l'égard des conceptions non engagées de la sociologie. Dénoncer les injustices universelles, prophétiser l'avènement du Grand Soir, mais refuser de mettre en pratique ses idées ailleurs qu'au tableau noir ou dans quelques publications au langage abstrait me paraissait le fait de gens frivoles, d'irresponsables.

Comme la société disposait d'une administration de la justice, il fallait que celle-ci fût l'objet non seulement de recherches, mais également de transformations grâce à l'application des techniques thérapeutiques, de prévention ou de gestion qui avaient fait déjà leurs preuves dans d'autres secteurs de l'administration publique. Dernier des soucis de notre société, la justice devait devenir, grâce à l'action des « criminologues », un sujet de préoccupation pour ceux qui avaient à cœur de la réformer. Conférences publiques, diffusion systématique des résultats des recherches, pénétration des milieux particulièrement rebelles à l'influence des sciences sociales, comme celui de la police par exemple, marquent les étapes de cette action. La preuve devait être administrée que la criminologie ne sert pas seulement les « criminologues », qu'elle fait aussi partie du grand projet collectif d'aménagement d'une cité plus juste et plus humaine.

Il va de soi que cette action fortement interventionniste n'allait pas laisser indifférent le professionnel de la « politique ». Le gouvernement est, dans une démocratie, le gestionnaire principal du bien commun. Forcément, mes idées, qui sont devenues au fil des années, nos idées, ont rallié certains esprits, mais ont provoqué l'opposition de divers autres. Jugée par la droite comme une entreprise de subversion, comme la mise en cause des notions fondamentales de l'autorité, de l'ordre social et des institutions, mon action a été dénoncée comme communiste, et moi-même de « sale importé », etc. par ceux qui voyaient dans le maintien des traditions ancestrales la garantie de survie du régime. Un épais

dossier contient des articles de journaux, des lettres d'injures qui ont plu d'une façon particulièrement drue lors des travaux des grandes commissions d'enquêtes royales comme celle que présida M. Prévost et à laquelle je fus associé. Le refus du changement, lié à la défense farouche d'intérêts corporatifs, alimentait de virulentes attaques. La cible était commode : l'universitaire « dans les nuages », d'origine étrangère par-dessus le marché, évoquait des stéréotypes faciles.

Cette implication dans la politique n'a cessé de s'accroître au cours des années. Le projet de modernisation, de reconstruction des institutions à la taille de l'homme, se heurtait (c'était normal) à d'autres conceptions de l'homme et de la société. S'il y avait une véritable pénurie de marxistes vers la fin des années 50 où Marx se lisait en cachette, la situation a bien changé depuis. Celui qui ne professe pas aujourd'hui l'une ou l'autre doctrine de la secte marxiste a l'odeur du soufre dans bien des milieux. Rapidement, plusieurs se sont mis à dénoncer l'action de la criminologie comme instrument politique d'aliénation et d'oppression entre les mains de la classe dirigeante, l'État devenant alors non pas un instrument qu'il faut mettre, le plus efficacement possible, au service de la collectivité, mais bien l'incarnation du mal absolu dont le contact avilit.

Et là, nous assistons de plus en plus à une confrontation entre une sociologie inspirée par les idées du jeune Marx et de ses disciples contemporains et celle d'une sociologie qui refuse d'accepter ce modèle. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que mon option idéologique et théorique intégrait l'enseignement marxiste sans cependant cristalliser autour de l'une des nuances innombrables d'un modèle néo-marxiste. Le cheminement de ma pensée est beaucoup plus proche de celui de Sorokin qui développait une théorie consensuelle du système social. Sans nier l'existence des forces conflictuelles, ce modèle tente de les concilier, par-delà les confrontations parfois nécessaires. Les forces antagonistes doivent évoluer vers des harmonies constamment recrées et reformulées. Opposé à la polarisation des forces sociales et économiques, j'ai préconisé le renforcement des forces centripètes dans la société. Sceptique à l'égard de la violence physique et de la violence révolutionnaire comme instrument de changement social, j'ai cherché, et je continue à chercher des moyens qui permettent à chacun de résoudre les conflits qui l'opposent à autrui dans l'interprétation de ses propres intérêts, de celui des autres et de ceux de la collectivité.

Mes dossiers de lettres et d'articles injurieux n'ont fait que croître : je les classe soigneusement pour le jour où quelqu'un s'aviserait d'analyser les mécanismes qui sous-tendent les relations entre la politique et les sciences sociales à travers l'exemple criminologique. La conclusion que je tire de cette expérience confirme l'hypothèse initiale : science et politique sont complémentaires. Elles ne sont ni antinomiques (option des puristes) ni assimilables l'une à l'autre (option des activistes). L'analyse scientifique donne l'occasion au chercheur de poser des problèmes ; l'expérimentation socio-culturelle et son évaluation lui permettent de suggérer des solutions. Ce qu'il ne peut ni ne doit faire, c'est de fixer les objectifs unilatéralement. Il fait partie d'une équipe où

chacun a une contribution inaliénable à faire. Et, en dernière analyse, seuls les organismes démocratiquement élus sont habilités à prendre la décision finale. Celle-ci ne revient ni aux minorités prophétiques, ni aux forces économiques occultes. Je conviens bien du caractère probablement utopique de cette conclusion : mais je n'en vois aucune autre à laquelle je puisse adhérer de plein cœur.

Y-a-t-il eu de véritables changements dans la société québécoise à la suite de l'action criminologique ? À certains égards, oui ; à d'autres, la réponse est plus incertaine. Les changements sont évidents quant à la modernisation générale de l'administration de la justice. Émergeant de pratiques quasi médiévales, nous avons aujourd'hui au moins la conscience nette de ce qui est acceptable ou inacceptable pour une société civilisée. L'augmentation générale du niveau d'instruction du personnel correctionnel et policier répondait à un réel besoin car pendant longtemps les justiciables risquaient d'être « administrés » par des gens moins éduqués qu'eux. Certains écarteront ce progrès comme insignifiant : je les engage à faire l'expérience de la différence entre Saint-Vincent-de-Paul et Cowansville, par exemple. L'annexe psychiatrique de Bordeaux, de sinistre mémoire, a été remplacée par l'Institut Pinel. Nos policiers fréquentent en grand nombre les CEGEPs. On s'attaque au crime organisé, on modernise la gestion des tribunaux, on institutionnalise l'aide juridique. La probation s'étend et les libérations conditionnelles sont accueillies avec moins d'hostilité. L'opinion publique, sans être extrêmement tolérante, l'est infiniment plus qu'il y a dix ans et le niveau des débats criminologiques publics est un peu plus acceptable. La peine de mort est en sursis et une Commission réforme des lois d'une manière permanente.

Les changements ont été, par contre, désespérément lents dans le domaine de la recherche des solutions de rechange à l'incarcération tant juvénile qu'adulte. Le recours aux forces vives de la communauté n'a pas été encouragé dans le domaine de la prévention de la délinquance comme il aurait dû l'être. Les apports de la criminologie ont été assez largement « récupérés » par les forces du conservatisme social. Le « misonéisme », la résistance au changement, est un spectacle quotidien. La criminologie fait maintenant partie du paysage institutionnel et intellectuel de notre milieu. Elle doit subir, de ce fait, la critique exacerbée et souvent juste de ceux qui recherchent des utopies vivifiantes et novatrices. C'est là une servitude d'une science appliquée, multidisciplinaire, politiquement orientée vers le changement social et le réformisme.

Ceux qui croient dans la vertu des changements radicaux, dans les révolutions salvatrices porteront des jugements négatifs sur l'apport de la criminologie à la transformation de la société québécoise. Au fond, elle n'a pas changé véritablement, elle n'a pas bouleversé l'ordre ancien. Elle a plutôt contribué à le recréer, le reformuler, le réadapter à de multiples et de nouveaux défis.

Est-ce à dire que j'exclus l'option révolutionnaire de mon horizon ? Sûrement pas, s'il s'agit d'un impératif moral de révolte contre l'injustice, la

dégradation intolérable de la dignité de l'homme par la tyrannie. Dans un tel contexte, la violence physique exercée par le pouvoir ne laisse aucune autre solution que la révolte armée pour sauvegarder la liberté. Je dois avouer que je ne vois guère cette situation dans mon pays d'adoption et c'est pour cela que l'option réformiste, non révolutionnaire s'impose sans conteste à mes yeux.

Aussi reviendrai-je finalement à l'option idéologique déjà exprimée : ce n'est pas par les ruptures violentes que la société doit progresser, si toutefois ce progrès est possible. Elle doit subir des changements par la résolution des conflits, en fonction d'harmonies toujours réinventées. C'est à cette recherche de nouvelles harmonies que je me consacre.

Je crois avoir été assez naïvement subjectif dans mes remarques précédentes. Pourquoi ne pas continuer en si bon chemin ? Comment je vois le Québec, ce qu'il est pour moi et comment je vois son avenir ?

Commençons par les éléments positifs : peu de sociétés occidentales offraient et offrent encore une telle liberté de parole et d'action pour quelqu'un qui n'est pas sorti des entrailles de cette ethnie qu'est la variante française de la société canadienne et nord-américaine. J'ai pu pleinement m'y épanouir et j'ai trouvé, non seulement les supports institutionnels et techniques indispensables à mes projets, mais également la camaraderie, la solidarité chaleureuse du compagnonnage d'armes issue des combats menés ensemble. Je peux prétendre que mes filles sont vraiment canadiennes, bien que ma femme soit comme moi d'origine européenne : la plus jeune joue même au hockey. Mais en plus j'ai la profonde satisfaction de savoir que j'ai stimulé beaucoup d'esprits libres, indépendants, cherchant et trouvant leur voie d'homme dans une aventure que nous avons conçue et rêvée ensemble, d'avoir pu m'associer à beaucoup d'autres et d'apprendre d'eux bien plus que je ne leur ai appris. Je vois de mes yeux l'innovation que nous avons, tous ensemble, provoquée dans le devenir d'une société québécoise où la justice ne sera plus un parent aussi pauvre qu'elle le fut par le passé.

Depuis les cinq ou six dernières années, j'ai confronté systématiquement mes idées forgées par l'expérience québécoise avec celles qui ont surgi dans les autres continents. J'ai constaté non seulement les limites mais aussi la portée universelle des expériences que nous avons réalisées ici au cours des années. Entre hommes profondément engagés dans la grande aventure qui consiste à se réaliser et à vivre certaines idées et principes, il n'y a pas de différences véritables, quels que soient leur couleur, leur foi, leur habitat. Au contraire, de profonds liens les unissent. J'ai appris aussi, douloureusement et à mes dépens, que devant les esprits déçus, blessés et chagrins, une telle aventure n'est qu'une insulte, une provocation.

Comme tant d'autres, j'ai eu ma part de déceptions, de trahisons, d'abandons à des moments où l'épreuve fait révéler les vrais sentiments et les vraies loyautés de chacun.

Je mentirais si j'affirmais que mon bilan personnel fut exempt d'amertume. Cette amertume fut, cependant, toujours surmontée.

#### CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Je terminerai en indiquant quelques tendances d'évolution qui vont confronter la société québécoise, à l'instar d'ailleurs des autres sociétés occidentales post-industrielles, dans les prochaines décennies :

1. La modernisation de l'appareil judiciaire va continuer mais l'initiative criminologique devrait se porter avec une égale vigueur à prévoir et enrayer le danger technocratique et bureaucratique, conséquences de ce processus. Le respect de la vie privée, le droit des hommes doit en particulier faire l'objet d'études et d'expériences spécifiques.
2. Le niveau d'instruction des travailleurs de la justice doit continuer à s'élever et à s'améliorer. D'autre part, il faut restaurer la notion de volontariat et de bénévolat dans le cadre de la participation communautaire des citoyens dans la gestion de leurs propres affaires. C'est une illusion mortellement dangereuse que de considérer le professionnalisme comme le dernier mot du progrès à l'égard de la prévention du crime et du traitement des délinquants.
3. La mutation de certaines valeurs a des conséquences plus dramatiques dans le domaine judiciaire et criminologique qu'ailleurs. Les critères d'évaluation changent profondément d'un milieu à l'autre, d'un moment à l'autre. Il faut donc multiplier les expériences communautaires pour trouver des solutions qui correspondent à la sensibilité morale des nombreux groupes et sous-groupes de la société. L'État doit encourager de telles expériences, parfois au détriment des critères rationnels de planification et de contrôle administratifs. Un contrôle social et une justice plus décentralisés assurent les meilleures chances de sauvegarde de la légitimité du système social.
4. Le rôle du droit devra subir une radicale revision : le consensus social qui constitue la base et fonde sa légitimité a tendance à s'amenuiser, voire à disparaître. C'est pourquoi nous devons tenter de « délivrer » autant que possible les relations sociales du carcan juridique. La solution des conflits d'intérêts devrait se faire de plus en plus suivant les critères d'équité qui émanent des sensibilités particulières des groupes spécifiques. Les problèmes qui naissent des conflits d'interprétation seront moindres que ceux qui paralysent déjà l'administration de la justice en raison de l'inflation légale qui préside au règlement des conflits et des processus sociaux.
5. La liberté, bien suprême de la vie et qui, comme la santé, ne s'apprécie vraiment que lorsqu'elle fait défaut, eh bien la liberté a deux ennemis mortels : l'arbitraire et l'autoritarisme des bureaucraties qui prolifèrent avec le développement de notre société de « bien-être », d'une part, et le recours à la violence physique de ceux qui se font justice, d'autre part. Je

souhaite que la criminologie inspire un nombre croissant d'expériences novatrices, contribue à mettre au point des techniques qui permettront de maîtriser davantage ces deux grandes menaces qui pèsent sur la civilisation. En dire plus dépasse le cadre des présentes réflexions. Mais le criminologue que je suis se joindra à tous ses compagnons dans cette recherche prométhéenne des conditions de sauvegarde de la liberté.

6. L'interventionnisme et l'universalisme des aspirations sont des obligations morales de l'homme occidental. Ils constituent l'acquis le plus important de notre héritage culturel. Le Québec, longtemps occupé au rattrapage, s'organise prioritairement, à l'intérieur de ses frontières politiques et linguistiques. Cette recherche de soi, cette aspiration vers l'épanouissement d'une culture, d'une société économique et politique ici au Canada et en Amérique du Nord doit s'accompagner aussi d'une ouverture sur le reste du monde. Il ne fera pas bon vivre ici si l'on vit très mal ailleurs. Or la criminologie est un des baromètres socio-moraux des collectivités : la façon dont les sociétés traitent ceux qu'elles excluent provisoirement de leur rang est symbole du niveau de leur civilisation.

Ce principe, déjà proclamé, m'inspire dans cette phase de mon itinéraire actuel qui témoigne de l'expérience québécoise à l'échelle du monde. La marginalité de notre collectivité francophone en Amérique se transforme ici en atout décisif. Nous pouvons servir de plate-forme d'échanges, de laboratoire de recherches de solutions nouvelles, de milieu culturel aux ressources exceptionnelles. Ce qui est possible ici peut l'être dans le reste du monde ; les meilleures réalisations étrangères peuvent également être essayées ici.

Ma propre marginalité peut rejoindre, dans cette quête, l'appel de l'universel qui demeure, pour l'intellectuel, quel qu'il soit, l'ultime critère d'évaluation de ses idées et de ses actes.

*Hervé CARRIER, s.j. (1959)*

L'invitation de récapituler mon itinéraire sociologique m'arrive au moment le plus chargé de l'année académique mais comment résister à cet aimable et pressant appel? Je dirai donc rapidement comment j'en suis venu à la sociologie et j'essaierai de retracer l'itinéraire que j'ai suivi depuis lors. J'avouerai que c'est la première fois que j'entreprends un tel retour en arrière et je remercie *Recherches sociographiques* de m'en donner l'occasion. Comme il est question d'un itinéraire, il sera tout naturel, dans mon cas, d'en déterminer les principaux jalons par référence à des lieux géographiques.

*Montréal: Les antécédents d'une vocation*

Je me permets de rappeler un souvenir qui m'est cher et qui fixe, dans le temps, mon premier éveil à la sociologie. J'étais en classe de Méthode au collège Saint-Ignace à Montréal et notre professeur, qui voulait nous former à l'observation sociale, nous engageait à des travaux pratiques et à de simples recherches sur le milieu. C'est de cette époque que naquit mon intérêt et ma sympathie pour Léon Gérin, dont *Le type économique et social des Canadiens* nous avait été recommandé en classe. Parmi mes condisciples il y en avait plusieurs qui ont ensuite fait leur marque dans le domaine des sciences humaines: Jean Deschamps, actuellement représentant du Québec à Bruxelles; André Lussier et Louis-Philippe Brizard, professeurs à l'Université de Montréal; Marc-Adélaïde Tremblay et Maurice Meunier, professeurs à Laval. La formation reçue au collège Saint-Ignace, complétée par deux ans de philosophie au collège Sainte-Marie, compte pour beaucoup dans le choix que je fis de la sociologie comme activité professionnelle. Entré chez les Jésuites en 1944, je pus me spécialiser selon mon inclination et mes études me portèrent, tour à tour, à Washington et à Paris.

*Washington: l'admiration pour un grand sociologue canadien*

Je mentionne Washington, où je fus étudiant à la *Catholic University of America* en 1951 et 1952, car c'est pendant mes études pour la maîtrise en sociologie que je découvris la véritable grandeur de Léon Gérin. Encouragé par l'un de mes professeurs, je choisis comme sujet de thèse, *Léon Gérin: sa vie et son œuvre*. Ce travail m'obligea, d'abord, à rassembler tous les écrits de Léon Gérin; ceux-ci comprennent près d'une centaine de titres édités dans plus de vingt-cinq publications, parues au Canada, en France, en Angleterre et aux États-Unis. Après bien des recherches et des emprunts entre bibliothèques, il m'a été possible de microfilmer l'ensemble de cette œuvre impressionnante. Au moment où j'élaborais cette thèse, il me fut donné de passer à Montréal alors



que venait de mourir, un an après son mari, l'épouse de Léon Gérin. J'eus alors l'occasion de rencontrer leurs enfants, surtout le notaire Paul Gérin de Coaticook, qui m'accueillit avec la plus grande bienveillance. « Votre intérêt pour l'œuvre de mon père, me dit-il, me donne bonne conscience : je l'ai, peut-être, un peu négligée. Sachez que j'ai, chez moi, tous ses manuscrits : ils sont à votre disposition pour poursuivre votre travail ». Plus tard je passai par Coaticook et la famille Gérin accepta de léguer tous les manuscrits, la correspondance et les écrits de Léon Gérin aux archives du collège Sainte-Marie, aujourd'hui conservées avec les archives des Jésuites à Saint-Jérôme. Mes recherches sur Léon Gérin aboutirent à la publication d'un volume intitulé : *Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951 : sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche* (Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1960). En feuilletant aujourd'hui ce volume, je relis un paragraphe de l'Avant-propos, qui correspond encore à l'une de mes convictions : « Léon Gérin est redevenu actuel dans la mesure même où la sociologie canadienne s'affirme, progresse et suscite une légitime curiosité à l'endroit de ses initiateurs. Léon Gérin, estimons-nous, se révélera comme l'un des plus grands parmi les devanciers de la recherche sociale au Canada ».

#### *Paris : vers la sociologie de la religion*

C'est à Paris vraiment que je me suis spécialisé en sociologie de la religion. Je fréquentai la Sorbonne de 1957 à 1959. J'y rencontrai Gabriel LeBras qui, depuis plusieurs années déjà, répétait que la sociologie religieuse progresserait vraiment si, au delà des descriptions de la pratique et des institutions, on arrivait à saisir « l'âme des comportements religieux ». Je me fis quelques amis auprès de l'équipe des *Archives de sociologie des religions* et visitai plusieurs fois M. LeBras lui-même. Plus tard, lorsque je devins professeur à Rome, il m'invita à donner des conférences à ses étudiants de l'École pratique des Hautes études.

À Paris, je compris comme une incitation à m'orienter vers ce que j'ai appelé ensuite une psycho-sociologie de la religion. Je fus mis en contact avec le professeur Jean Stoetzel de la Sorbonne et directeur de l'IFOP et de la *Revue française de sociologie*. C'est avec lui que je décidai d'écrire une thèse sur le sentiment d'appartenance religieuse. La thèse me valut le doctorat en sociologie et fut publiée, peu après, sous le titre de *Psychosociologie de l'appartenance religieuse* (Rome, Presses de l'Université Grégorienne, 1960). Cette orientation vers des recherches de psycho-sociologie religieuse devait marquer à la fois mon enseignement et mes publications au cours des années subséquentes. C'était l'époque où l'Église entrait en Concile et allait connaître les bouleversements que l'on sait. L'analyse psycho-sociologique des attitudes du croyant et l'étude du sentiment religieux dans ce nouveau contexte pouvait aider à saisir sur le vif ce qui se passe à l'intime de la communauté des fidèles.

En quittant Paris, je devais être affecté à la Maison Bellarmin à Montréal et à la revue *Relations*. Mais le Général des Jésuites en avait décidé autrement.

Malgré l'insistance des Jésuites du Canada et l'offre de quelques universités canadiennes (y compris celle de l'Université Laval), je fus destiné, en 1959, à me joindre à une équipe de sociologues qui allaient relancer dans une voie nouvelle l'Institut de sciences sociales de l'Université Grégorienne à Rome.

*Rome : la sociologie dans un centre international*

À l'Institut de Sciences sociales de l'Université Grégorienne, on réussit, avec des moyens modestes mais beaucoup de convictions, à mettre sur pied un programme moderne d'enseignement de la sociologie. Le défi était de taille. Dans un milieu international, il fallait penser non seulement en termes américains ou européens, mais également tenir compte des nombreuses cultures où les sciences positives et les sciences humaines sont peu développées. Une jeune équipe de professeurs, formés presque tous en Europe et aux États-Unis, s'attela à la tâche. Le programme fut vite connu et attira des étudiants nombreux et d'excellente qualité. Il me plaît de nommer en particulier plusieurs Canadiens qui passèrent à cette époque par l'Institut et se firent par la suite un nom au pays : François Routhier, de Laval ; Bernard Poisson, qui enseigna à l'Université de Montréal et mourut dans un tragique accident ; Jacques Grand-Maison, qui enseigne à l'Université de Montréal et dont les écrits reflètent sa formation théologique et sociale ; Jean-Guy Vaillancourt, professeur aussi à l'Université de Montréal ; Marcel Lefebvre qui mourut en héros en Bolivie en 1971 ; Pierre Tanguay qui travaille à l'ACDI à Ottawa. Et tant d'autres que je ne puis nommer et qui occupent d'importantes responsabilités sociales ou pastorales au Québec ! Je crois, pendant cette période, avoir enseigné personnellement à plus de vingt-cinq compatriotes. Ce contact régulier avec des étudiants canadiens m'a été très précieux, non seulement au plan de l'amitié mais aussi parce que je pouvais par eux conserver un lien vivant avec le pays et avec la véritable patrie culturelle, si significative lorsqu'on travaille dans un milieu international. Ce contact a aussi été favorisé par des séjours réguliers au Canada, au moins au moment des vacances d'été.

L'enseignement à l'Institut des sciences sociales se prolongea sept ans : de 1959 à 1966. C'est au cours de cette période surtout que je pus poursuivre mes recherches et continuer de publier. Ce fut l'époque aussi de la participation active aux congrès scientifiques et à diverses expériences de collaboration inter-universitaire. Chaque année, durant un mois environ, je donnais un cours intensif de sociologie urbaine ou de psycho-sociologie religieuse à l'Institut catholique de Paris. Aux cours de ces années, je fus également invité à donner des enseignements à Sudbury, à Rio de Janeiro et en divers endroits d'Europe.

En 1962, une agréable surprise m'était réservée : la Conférence internationale de sociologie religieuse, qui se tenait à Königstein en Allemagne cette année-là, choisissait comme thème *l'Appartenance à l'Église* et, dans l'élaboration des travaux on s'inspira largement de mon ouvrage.

L'Institut de sciences sociales organisait chaque année, comme encore maintenant, des recherches sur le terrain, pour initier ses étudiants aux enquêtes pratiques. Aux cours des années, des équipes d'étudiants travaillèrent ainsi en diverses parties d'Italie, en France, en Espagne, en Amérique Latine, en Afrique. L'une de ces enquêtes porta sur les candidats à la prêtrise. Il s'agissait d'une étude comparative faite auprès d'étudiants en théologie de Rome, de Naples, d'Anagni, de Paris; elle fut élargie ensuite aux étudiants de Québec et de Saint-Boniface. Je publiai en 1966 le résultat de ces recherches dans l'ouvrage: *La Vocation. Dynamismes psycho-sociologiques* (Rome, Presses de l'Université Grégorienne).

Dans le cadre international de l'Institut, une initiative apparut utile à Émile Pin et à moi-même: il s'agissait de constituer une bibliographie internationale sur la sociologie du christianisme. Nous nous sommes mis à l'œuvre et nous avons pu publier deux forts volumes en 1964 et en 1968 intitulés: *Sociologie du Christianisme: Bibliographie internationale* (Presses de l'Université Grégorienne).

Ma collaboration régulière avec l'Institut d'études sociales de l'Institut catholique de Paris et avec les Jésuites de *l'Action populaire* me donnaient l'occasion d'approfondir les problèmes de la sociologie urbaine. En 1965, avec la collaboration de Philippe Laurent, je publiai à Paris *Le phénomène urbain* (Aubier-Montaigne).

À Rome, l'Institut social devenait de plus en plus connu et de tous côtés on nous demandait des collaborations, des communications, des articles. Émile Pin et moi-même avons regroupé environ vingt-cinq de nos articles qui datent de cette époque dans *Essais de sociologie religieuse* publiés à Paris (Éditions Spes) en 1966. Pratiquement tous les volumes cités plus haut ont été traduits dans plusieurs langues et quelques-uns ont connu plus d'une édition.

### *Montréal: enquête sur les Jésuites*

Durant six mois, en 1965, je fus appelé à diriger une enquête sur les activités apostoliques des Jésuites du Canada français. C'était le temps où la Commission Parent mettait en cause le système scolaire et surtout les collèges du Québec. Les Jésuites, qui avaient plus de 40 pour cent de leur personnel actif dans l'enseignement, étaient particulièrement concernés par les transformations qui s'annonçaient. Les bouleversements culturels et sociaux que vivait le Québec à cette époque obligeaient en outre les Jésuites comme les autres religieux à s'interroger sur leurs activités, leurs institutions, leurs œuvres, leurs publications. À la demande des Provinciaux jésuites de Montréal et de Québec, une enquête fut donc organisée. On créa un bureau d'étude pour étudier les ministères des Jésuites; ce bureau s'appela le Bureau d'étude des ministères (BEM) et il comprenait trois spécialistes en sciences sociales: Jean-Paul Rouleau, Fernand Potvin et moi-même. Tous les Jésuites du Canada français furent interrogés; en outre, chaque maison, chaque œuvre, chaque collège,

chaque publication furent appelés à répondre à un questionnaire qui permettait de décrire la situation actuelle et d'établir des vues prospectives. Les résultats de l'enquête furent publiés en 6 volumes, mis à la disposition des Jésuites ainsi que de tous les chercheurs intéressés. À la suite de cette étude, des décisions d'importance furent prises; on donna de nouvelles dimensions à l'engagement des Jésuites dans les collèges, dont plusieurs furent transformés ou supprimés. Un grand nombre de professeurs s'engagèrent à titre individuel dans d'autres institutions. Les deux provinces jésuites de Montréal et de Québec furent fusionnées et se donnèrent un centre unique de décision, avec un type de gouvernement confié à une équipe. L'enquête permit également de prendre des décisions importantes concernant l'activité missionnaire, les publications, les maisons de retraites. Très tôt, il fut connu en dehors de la Compagnie que les Jésuites conduisaient cette enquête sur eux-mêmes et sur le milieu de travail. D'autres ordres religieux s'intéressèrent à cette expérience et le BEM fut consulté par plusieurs congrégations religieuses d'hommes et de femmes qui entreprirent des enquêtes similaires. La Conférence canadienne des religieux voulut s'informer directement et on m'invita à Ottawa pour présenter à tous les Supérieurs provinciaux du Canada la méthode et les objectifs de cette étude. J'ajouterai un détail familier: l'un de mes amis de Montréal, qui suivait un cours de *management*, entendit un jour l'instructeur déclarer à ses auditeurs que bien des entreprises du Canada auraient profité à imiter les Jésuites qui, disait-il, ont mené un *survey* moderne sur leurs propres opérations et il montra à sa classe l'un des fascicules que le BEM venait de publier. Plus tard, le Général des Jésuites décida d'étendre à toute la Compagnie de Jésus ce genre d'enquête.

### *Rome : un sociologue dans l'administration*

En 1966, après sept ans d'enseignement, de recherche et de publications à l'Institut de sciences sociales, alors que je rentrais d'une vacance d'été passée au Canada, j'apprenais que le Saint-Père me nommait recteur de l'Université Grégorienne. Je compris, tout de suite, que ces nouvelles fonctions allaient suspendre, pour un temps du moins, mes activités de professeur et de chercheur. J'eus cependant le sentiment que ma préparation en sociologie ne serait pas inutile dans le gouvernement d'une institution complexe et internationale qui, au lendemain du Concile, devait redéfinir ses objectifs, ses structures et ses programmes.

La Grégorienne est une institution internationale, comprenant plus de 75 nations: 10 facultés, instituts ou écoles, environ 2,000 étudiants et un corps professoral provenant de toutes les cultures. Gouverner une université de ce genre, surtout à l'époque turbulente des années 1966-70, alors qu'il fallait moderniser l'institution, y établir des structures de collégialité et de participation, trouver de nouveaux financements, tenter de répondre aux aspirations nouvelles que faisaient naître le Concile et l'éveil du Tiers-Monde, n'était pas une tâche de tout repos. L'analyse de la situation, la détermination des objectifs

à atteindre me furent-elles facilitées du fait de ma formation sociologique ? Je le crois ; et c'est grâce à d'admirables collaborations que la tâche put être entreprise.

Devenu recteur, j'ai vu s'ouvrir devant moi une autre dimension, tant à l'intérieur de l'université qu'à l'extérieur. Je découvrais la complexité, la richesse, le délicat équilibre vital d'une institution universitaire et la vive sensibilité des personnes au sort de toute l'université. Par ailleurs, je fus très tôt mêlé aux organismes internationaux où se rencontrent les recteurs d'universités : l'Association internationale des universités, la Conférence des recteurs européens et la Fédération internationale des universités catholiques. En 1968, cette dernière Fédération m'élisait président ; poste que j'occupe depuis. Au sein de cet organisme, j'ai eu le plaisir de pouvoir collaborer à des projets qui m'apparaissent importants ; je pense entre autres à un plan visant à instaurer une « politique de la recherche dans l'Église ». Il semble capital que les 600 institutions d'enseignement supérieur existant dans l'Église en arrivent à mieux coordonner leurs efforts et à mettre leur potentiel de recherche au service des problèmes les plus urgents qui se posent à l'Église et au monde d'aujourd'hui. Cette idée fait son chemin et la FIUC patronne déjà des initiatives concrètes qui mettront cette idée à exécution.

Mes fonctions de recteur ne m'ont plus permis de garder l'enseignement que je donnais à l'Institut de sciences sociales. J'ai tenu cependant à conserver un minimum d'activités dans le domaine de la recherche et des publications. J'y suis parvenu en me restreignant au domaine de la sociologie de l'éducation et plus particulièrement à la sociologie de l'institution universitaire. Ces dernières années, j'ai eu à préparer plusieurs essais sur les problèmes universitaires. Je réussis à les regrouper dans le volume que j'ai publié sous le titre : *L'Université entre l'engagement et la liberté* (Presses de l'Université Grégorienne, 1972).

### *Le Québec et la sociologie*

Les propos qui précèdent ont déjà livré plusieurs réflexions sur le Québec et la sociologie. Comme je le disais plus haut, si l'exemple des aînés recèle quelque valeur, on peut dire que des hommes comme Léon Gérin nous ont donné un témoignage exceptionnel de ténacité et de volonté de service. Il fut sociologue alors que la sociologie n'était pas enseignée dans nos universités. Il dut publier une grande partie de ses études à l'étranger. Son acharnement au travail reste un stimulant. Aujourd'hui, la sociologie fait partie de la nouvelle culture et elle est acceptée comme un instrument indispensable d'analyse et de planification. S'il est un vœu que l'on peut émettre, c'est que le Québec puisse se donner, à la mesure de ses moyens et de ses besoins, une politique de la recherche qui fasse une large place à la sociologie. Dans tous les pays industrialisés, la recherche est devenue un impératif des gouvernements. Or, dans cette perspective, il faut souhaiter que les sciences humaines et la sociologie en particulier ne soient pas reléguées au dernier rang comme il arrive en certains pays où 90 pour cent des

dépenses pour la recherche sont allouées aux *hard sciences*. On note cependant un retour des choses et, ces dernières années, les sciences humaines (*soft sciences*) suscitent un intérêt accru, à cause précisément des problèmes nouveaux provoqués par l'urbanisation, la scolarité généralisée et l'urgent besoin de trouver de nouveaux modes de communication entre les groupes et les générations. Plus que partout ailleurs peut-être, les études sociologiques sont nécessaires pour des groupes nationaux qui, comme le nôtre, doivent d'urgence identifier leurs valeurs collectives et leur projet distinctif. Au Québec, les organismes sociaux, culturels ou religieux sont loin d'avoir tiré tout le parti possible des recherches sociologiques. L'économie que l'on fait de la recherche ne profite à personne. C'est le calcul inversé qui devrait s'imposer : la recherche sociale reste le moyen le plus rationnel et le plus rapide pour arriver à définir les données et les conditions d'une politique intégrale de progrès.

Voilà les réflexions que je désirais communiquer. Je n'ai guère développé la deuxième partie de votre demande sur le rôle de la sociologie au Québec. Ma position et mon expérience, loin du pays, me rendent difficile d'entrer dans le vif de cette question. Je me suis contenté de souligner comment un sociologue du Québec a pu exercer son activité dans un milieu international, comment il a réussi à s'intéresser à la sociologie canadienne et comment il a pu contribuer, directement ou indirectement, à la formation d'étudiants du Canada qui exercent aujourd'hui leur activité professionnelle au pays. Je remercie *Recherches sociographiques* de m'avoir donné l'occasion de ce nouveau dialogue avec les sociologues du Québec.



*Marc-André LESSARD (1959)*

Un itinéraire n'est pas un récit de voyage, c'est la simple présentation d'un ensemble de points de repère plus ou moins nombreux et plus ou moins précis permettant de retrouver un chemin parcouru. On sélectionne, on désigne, on décrit des points; on n'analyse pas ses choix et ses impressions. Les circonstances et l'interlocuteur disponible faisant appel à des réseaux différents de souvenirs, il arrive que plusieurs descriptions très justifiables puissent être faites d'une même route. Ce qu'on va lire ne sera donc qu'une façon de repérer et de décrire le bout de chemin que j'ai parcouru depuis ma première rencontre avec la sociologie.

J'ai fait les quatre dernières années du cours classique à l'Université Saint-Joseph de Memramcook, donc physiquement hors du Québec. Malgré la lecture du *Devoir*, des premiers numéros de *Cité libre* et de la *Nouvelle revue canadienne*, j'étais psychologiquement et socialement absent. Même la grève de l'amiante n'a pas été pour moi ce qu'elle fut pour les collégiens québécois de l'époque. Je n'ai pas choisi les sciences sociales en fonction d'un engagement (on en parlait déjà); j'y suis venu par goût personnel, comme bien d'autres, je crois, à partir de la philosophie et d'une certaine incapacité à comprendre les événements: guerre froide, guerre d'Indochine, répression guatémalthèque, grèves, etc.

À l'automne de 1952, j'entrais à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval ne sachant encore rien de la sociologie et n'ayant lu d'économique que le *Cours d'économie politique* de Firmin Létourneau. Pourquoi l'*Introduction* à la sociologie de Guy Rocher, le cours de philosophie sociale de Léon Dion et les travaux pratiques faits sous la direction de Jean-Charles Falardeau ont-ils retenu mon attention plus que l'*Introduction* à l'économique de Maurice Lamontagne? Je ne saurais le dire avec certitude. Peut-être parce que les premiers semblaient, de mon point de vue, apporter des réponses aux questions que posait le dernier? Peut-être parce que les premiers arrivaient mieux à rejoindre mon expérience? Peut-être parce que ma formation antérieure m'avait disposé à entendre mieux les sociologues que les économistes? Quoi qu'il en fût, en seconde année j'optais pour la sociologie sans hésitation importante.

Du reste de mes études au Département de sociologie de Laval, je garde le souvenir d'un cheminement fort intéressant mais plutôt abstrait. Progressivement, le sens des grandes interrogations sociologiques s'est précisé et ma compréhension de divers ordres de phénomènes s'est structurée, surtout vers la fin, à l'occasion des cours de Fernand Dumont, mais tout cela demeurait loin des réalités québécoises. Les enseignements comportaient-ils trop peu de référence au concret, me suis-je laissé trop mobiliser par certaines questions générales? Je crois bien que l'une et l'autre raison sont vraies, mais je ne tenterai pas d'établir une proportion.



C'est après mes quatre années d'études de maîtrise, pendant un stage d'un an (1956-1957) comme assistant de recherche, qu'un contact réel et important s'est établi pour moi entre la sociologie et la société d'ici. J'avais été engagé pour travailler avec Fernand Dumont et Yves Martin à l'étude du diocèse de Saint-Jérôme qu'ils entreprenaient et à une étude de la paroisse de Beauport qui était à l'état de projet. Dans l'un et l'autre cas, j'ai dû lire les travaux de Raoul Blanchard. C'est lui, un géographe, qui m'a fait découvrir la cohérence de notre société, ses grandes structures, son histoire concrète et les spécificités de sa vie quotidienne. C'est lui qui, en même temps, a provoqué un premier ordonnancement quelque peu cohérent de mes interrogations antérieures. Les textes de Léon Gérin, les cours de Jean-Charles Falardeau et de Louis-Edmond Hamelin et bien d'autres éléments acquis se sont articulés en rapport avec la grande fresque de Blanchard. J'étais intéressé par tout : les formations géologiques, les sols, les types de culture, la forêt, les implantations industrielles, l'histoire du peuplement, la vie des ruraux et des urbains, etc. Je découvrais un pays et les hommes qui le faisaient. Ajoutez à cela la lecture d'une série de monographies paroissiales où des curés décrivaient en détail la vie de leurs ouailles, des entrevues avec des personnes de tous les milieux, des visites sur le terrain au cours desquelles je pouvais redécouvrir les détails des descriptions de Blanchard, un long dépouillement du recensement du Canada, l'analyse d'un recensement paroissial, des échanges toujours enrichissants avec les membres de l'équipe. C'était plus qu'il n'en fallait. J'ai finalement fait une mauvaise thèse de maîtrise sur une paroisse touristique des Laurentides. L'abondance des connaissances empiriques nouvellement acquises était trop grande et trop subite pour être efficacement intégrée par mon expérience sociologique.

En septembre 1958, je partais pour Paris. Ne sachant ni combien de temps je pourrais y demeurer, ni ce que je ferais au retour, le diplôme de troisième cycle n'existant pas encore, je n'ai pas jugé bon d'entreprendre de travailler en vue d'une thèse de doctorat. J'ai suivi des séminaires d'histoire, d'ethnographie et de mathématiques. J'ai surtout fréquenté très assidûment la Bibliothèque Nationale.

Au printemps de 1959, je revenais au Québec. Deux postes seulement étaient disponibles : secrétaire du Conseil des Oeuvres de Québec et assistant de recherche au Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval. J'ai choisi le second. Comme nous faisions surtout des études de structures régionales, j'ai retrouvé Blanchard, les monographies, le recensement du Canada, les entrevues, tout ce que j'avais déjà expérimenté à Saint-Jérôme. Pendant cinq ans, j'ai travaillé avec quelques collègues à la description de divers milieux des diocèses de Québec, Sainte-Anne et Chicoutimi.

En 1965, j'ai quitté le Centre de recherches en sociologie religieuse pour occuper un poste de professeur au Département de sociologie où l'on m'a confié divers enseignements qui furent tous en relation avec l'apprentissage de la recherche ou avec l'urbanisation. Dans l'un et l'autre cas, mes premiers travaux de sociographie régionale continuent d'inspirer mon travail.

Voilà mon itinéraire, voilà une liste de lieux d'où j'ai pu observer d'une certaine façon la sociologie québécoise. Que puis-je en dire ?

Toute mon expérience sociologique fut marquée par la conscience d'une coupure profonde entre la sociologie que nous puisons dans le patrimoine de pays occidentaux, tous plus anciens et plus avancés que le nôtre d'une part, et le peu de connaissance que nous avons des structures et des pratiques sociales québécoises, d'autre part.

Nous sommes d'éternels emprunteurs. Les principales questions que je me pose en regard de la sociologie que nous faisons et pratiquons portent toutes, finalement, sur ce rapport au milieu québécois.

Nous avons reçu la sociologie comme une esquisse scientifique intéressante, passionnante à plusieurs points de vue. Elle nous permettait de comprendre l'histoire des autres, elle semblait devoir être utile pour déchiffrer la nôtre et pour trouver des solutions aux grands problèmes que nous abordions. Mais nous n'avions pas vécu ces problèmes, elle les définissait à l'avance pour nous, souvent nous les faisait deviner ou pressentir. Pour autant, nous avons eu tendance à regarder notre société du point de vue d'une sociologie d'ailleurs, ce qui nous a conduits à des choix peu judicieux dans la réalité d'ici en même temps qu'à des oublis graves d'éléments essentiels de notre vécu collectif. Nous retrouvons facilement chez-nous ce que d'autres ont observé ailleurs mais nous ne percevons pas toujours ce qui nous est caractéristique. Parfois c'est par faiblesse et courte vue, parfois c'est la conséquence d'une attitude simpliste qui suppose que tout ce qu'on appelle science a une valeur universelle. Il arrive aussi que nous nous contentions trop rapidement d'explications ou de relations tellement vraies qu'elles n'ont pas de sens concret, nous oublions d'établir la chaîne des médiations réelles entre les termes.

Mais ce diagnostic général est trompeur, il met en évidence des problèmes généraux sans repérer les débuts de réponses et de solutions déjà trouvées. Pour découvrir les racines réelles que la sociologie a poussées chez-nous, il faut un peu plus de subtilité. Je ne ferai qu'indiquer comment j'aborderais la question.

La sociologie est entrée dans la société québécoise par deux portes principales : l'université et la littérature scientifique, diverses pratiques sociales inspirées de la sociologie des pays d'où nous les avons empruntées. Une analyse valable de l'intensité d'implantation de la sociologie devrait donc prendre trois directions de départ : la sociologie que nous faisons et utilisons dans les universités, la sociologie que nous utilisons dans le cadre de diverses pratiques formalisées (planification, organisation, animation...) et la sociologie qui s'est diffusée dans la culture en général. Il est facile de repérer des exemples. À Laval, pour ne parler que de ce que je connais le moins mal, on peut jalonner l'histoire du département en identifiant divers objets de préoccupation : les coopératives, le bien-être et le logement à Québec, les ouvriers de la forêt, les conditions des salariés, les structures régionales, le BAEQ, les idéologies (j'en passe). On pourrait aussi dresser une liste des ministères, des services publics et para-

publics, des organismes de bien-être, etc. qui emploient des sociologues. On pourrait également relever une série de thèmes sociologiques qui sont devenus des constantes de notre discours social. Ce sont autant de lieux d'ancrage et il y en a d'autres.

Mais quelle est la force et la qualité de ces racines? Ici les listes et les énumérations ne nous servent plus de rien. Il faudrait procéder à des monographies (certaines sont déjà amorcées) et se demander quelle sociologie est utilisée dans chaque cas, comment et dans quelles circonstances; se demander de quelle façon et dans quel sens ces usages modifient nos pratiques sociales; se demander finalement si notre acquis sociologique se trouve influencé, enrichi, rendu plus original. L'hypothèse que je suis porté à faire est que nous avons largement diffusé la connaissance et la pratique de la sociologie sans nous préoccuper beaucoup des résultats et que cette diffusion n'a donné en retour que bien peu de spécificité et d'autonomie à la sociologie québécoise au plan de ses théories, méthodes et techniques. Pourquoi?

À question hypothétique, réponse hypothétique. Je vois trois principales raisons ou ordres de raisons. Trop peu d'équipes ou de personnes ont travaillé assez longtemps et systématiquement à la même problématique et dans la même direction, que ce soit au plan de la recherche ou à celui de l'application. C'est d'ailleurs une faiblesse institutionnalisée dans les universités où, pour survivre, la recherche sociologique est forcée d'être presque exclusivement occasionnelle, dépendante de sources de subventions aussi diverses que limitées.

La seconde raison n'est pas indépendante de la première, elle est une manifestation particulière de notre qualité d'emprunteur: elle est cette tendance que nous avons d'être emportés par des modes françaises ou américaines, ce qui ne facilite pas l'implantation de continuités solides. Il y a dans notre sociologie un côté « société de consommation » dont nous ne sommes pas suffisamment conscients.

La troisième raison est voisine des précédentes: nous sommes dispersés et isolés par toutes sortes de facteurs dont le moindre n'est peut-être pas le manque de sécurité de chacun. Il en résulte une absence de débats efficaces et de critiques mutuelles bien fondées qui nous empêchent de compenser le peu d'expérience de chacun par une plus grande complémentarité. C'est un obstacle majeur dans une science qui, plus que les autres, a besoin de discussions fortes et éclairées pour assurer sa rupture par rapport aux idéologies. Quand, sans confronter sérieusement leurs analyses, deux sociologues opposent leurs perspectives et s'accusent réciproquement d'être des idéologues, on peut être certain qu'ils ont tous deux raison.

Quel avenir peut-on prévoir? À court terme, peu de changements sont possibles ou probables. Sur une plus longue période, beaucoup de choses peuvent survenir mais je serais surpris que ce soit par une volonté consciente des sociologues. Les processus d'institutionnalisation sont en marche partout et ils deviennent de plus en plus contraignants; les nouvelles générations de sociolo-

gues vont imposer de nouvelles formes d'organisation du travail et de nouvelles orientations ; un certain nombre de plus anciens, ne serait-ce que par la force des ans, commencent à creuser le domaine qu'ils ont parcouru et quelques-uns amorceront sans doute des approfondissements auxquels des plus jeunes voudront s'associer ou s'opposer. En somme, la société des sociologues évoluera par la force des choses, comme toute autre société. Ce faisant, elle demeurera encore longtemps plus une pratique sociale qu'une science.



*Vincent LEMIEUX (1960)*

Je me souviens que ma première perception sociologique fut celle du « déplacement des buts » dans une organisation. Chef scout, je constatais autour de moi que d'autres cherchaient à maintenir l'organisation bien plus qu'à atteindre les buts pour lesquels le scoutisme avait été institué.

La participation au scoutisme ainsi qu'à un cercle de « sociologie » animé au Collège de Lévis par Armand Maranda m'a détourné du métier des lettres, auquel j'avais d'abord pensé (mais qui finit par m'apparaître trop détaché), vers la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Je ne savais pas trop, en y entrant (c'était en 1953), quel département je choisirais. À cette époque nous avions d'ailleurs deux ans pour faire notre choix. En première année, je fus séduit par la sociologie, qu'enseignait Guy Rocher. Mais l'année suivante, Gérard Bergeron m'attira à son tour, qui mettait en chantier sa théorie de l'État. Le Département de science politique venait d'être créé. Je le choisis.

De façon paradoxale, mes deux dernières années à la Faculté furent consacrées à la sociologie bien plus qu'à la science politique. Fernand Dumont rentrait de Paris et je suivais avec ferveur tous ses enseignements. Souvent je me retrouvais dans son bureau de la rue Hébert. Avec Jean-Charles Bonenfant, il a d'ailleurs dirigé mon premier essai de maîtrise, portant sur les élections provinciales dans le comté de Lévis de 1912 à 1952. Il a aussi dirigé le deuxième, portant sur l'organisation municipale à Lévis (à cette époque deux essais tenaient lieu de thèse de maîtrise). Sociologie et science politique étaient ainsi conciliées dans la sociologie politique.

En septembre 1957, je partais pour Paris dans le but de suivre le cycle supérieur d'études politiques qui venait d'être créé, rue Saint-Guillaume. On m'avait laissé entendre qu'au retour il y aurait une place pour moi au Département de science politique de l'Université Laval.

Un peu déçu du cycle supérieur, dont aucun directeur de recherche n'avait alors une formation sociologique, je cherchais ailleurs. J'avais lu à Québec le livre de Paul Mus sur le Vietnam et j'avais entendu Albert Béguin dire au cours d'une conférence, à la Faculté, que Mus était un des meilleurs esprits, en France, à ce moment. Dans le programme des cours du Collège de France, où Mus enseignait depuis dix ans, on annonçait, à l'automne 1957, un enseignement par lui sur Lucien Lévy-Bruhl et un autre sur l'Asie. À tout hasard je me rendis à la première leçon, à la fin de janvier 1958, et y découvris un maître, « le seul grand homme que j'ai connu », comme disait Alain de Jules Lagneau. À partir de ce jour, je n'ai pas manqué une seule leçon jusqu'à la fin de mai 1960.

Peu de personnes venaient entendre Paul Mus dans la petite salle claire-obscur où il enseignait. Pourtant deux fois la semaine, l'enchantement tombait sur moi de cet homme total, parvenu à la plus haute science et à la plus profonde sagesse. Paul Mus n'a pas été lu ni entendu, ou si peu. J'ai rédigé il y a deux ans

un court manuscrit sur son enseignement. Les éditeurs et leurs conseillers trouvent toutes les raisons de le refuser. Mais qu'importe, Paul Mus aura son heure quand sera passée la leur.

Mus m'a enseigné que tout est langage dans une société. Lévi-Strauss, pour sa part, m'a enseigné que ces langages sont susceptibles d'une socio-logique.

En février 1958 était parue l'*Anthropologie structurale*. Je l'avais tout de suite lue puis m'étais reporté sur *Tristes tropiques*. Dans la suite des interrogations amorcées par Gérard Bergeron sur la nature du politique, le chapitre sur la chefferie Nambikwara m'avait fasciné. Résolu de prendre des distances envers « Sciences Po », j'écrivais un petit mot à Lévi-Strauss, en avril 1958, et sollicitais une entrevue.

Comme toujours dans la suite, sa réponse ne se fit pas attendre. Quelques jours plus tard, je le rencontrais dans son petit bureau de l'Unesco, où il était encore à ce moment secrétaire général du Conseil international des sciences sociales. Nous avons parlé d'anthropologie politique mais aussi du Québec dont il gardait, entre autres, le souvenir d'une pêche au saumon à laquelle il avait participé. En 1958-1959 ainsi qu'en 1959-1960, j'ai suivi son séminaire à l'École pratique des Hautes études. J'étais également au Collège de France, le 5 janvier 1960, quand il a prononcé sa célèbre leçon inaugurale, terminée d'une voix défaillante à l'évocation des Indiens des tropiques.

L'exposé le plus éprouvant de ma carrière d'enseignant fut fait à son séminaire, en avril 1960. J'y proposais, non sans prétention, un schéma d'analyse structurale du politique. L'expérience fut à ce point fortifiante que c'est sans appréhension aucune que j'affrontai mes premiers étudiants de Laval, en septembre 1960. Je me souviens d'avoir rencontré dans l'autobus, ce jour-là, Guy Rocher et Fernand Dumont qui disaient avoir le « trac » au début de chaque année universitaire. Je ne les comprenais absolument pas, tout cuirassé que j'étais, suite à mon expérience parisienne.

Je rentrais de Paris plus féru de sociologie que de science politique, et plus féru encore d'anthropologie que de sociologie. Au cours d'une conversation, boulevard Saint-Germain, avec Jean-Charles Falardeau de passage à Paris, j'avais même prétendu que le Département de science politique n'aurait pas dû être créé à Laval. Et il m'était arrivé de convertir ou presque à la sociologie un ami de Paris, que j'ai eu un peu de mal à ramener à la science politique quand je devins son directeur de département, en 1967.

Si bien que je ne suis pas sûr d'avoir suivi un itinéraire sociologique bien orthodoxe. Sauf au début des années 60, je n'ai pas eu droit, dans la presse, au titre de « sociologue ». Avec les années, je me suis attaché davantage au politique qu'à ce qu'il laisse subsister hors de lui dans le social. Mais si, comme je le pense, la sociologie se définit d'abord par opposition à la psychologie, je demeure farouchement sociologue...

L'avenir de la sociologie au Québec réside dans les travaux que nous ferons bien plus que dans les vues que nous pouvons avoir sur elle. Pour ma part, dans la fidélité à mes maîtres, je voudrais ne jamais « lâcher la terre » sans pour

autant renoncer à la comprendre dans le « ciel » des modèles. Car je crois profondément que la médiocrité, en sociologie comme en toute autre science, consiste à réduire l'objet aux emportements actuels du sujet. Autrement dit, la sociologie médiocre, qui ne fait avancer ni la science ni la société, c'est celle qui pose des questions, chaudes ou refroidies qui ne se traduisent ni dans le langage des hommes étudiés ni dans celui d'un modèle issu de la tradition scientifique. Contre cela, Lévis-Strauss disait à son séminaire qu'il fallait allier l'étude la plus minutieuse possible des faits à la plus grande audace théorique.

Les sociologues de banlieue ou de petites enclaves intellectualisantes que nous sommes doivent aller aux hommes des communautés, des organisations ou des institutions du Québec avec d'autres techniques que les questionnaires pré-codifiés. Ils doivent aussi s'inspirer de modèles, mais autres que ceux qui ont dérivé jusqu'à nous des sociétés et des cultures passées de la mécanique (les modèles de la causalité) ou de l'énergétique (le modèle marxiste, pris à la lettre). Beaucoup de sociologues « progressistes » sont prisonniers de ces idées rétrogrades au siècle de la cybernétique.

Les études sur le terrain enseignent que les hommes se définissent aujourd'hui comme on les a pensés hier. La sociologie de l'avenir, ce serait alors celle qui les pense aujourd'hui comme ils se définiront demain.





*Jacques DOFNY (1961)*

Je ne répondrai pas ici, exactement à ce que les éditeurs de *Recherches sociographiques* nous ont demandé. Retracer un itinéraire intellectuel prendrait beaucoup plus de temps que celui dont je dispose et peut-être aussi ne suis-je pas encore tenté de l'entreprendre. J'ai donc consigné ici, rapidement, quelques traits qui m'avaient frappé au cours de l'année 1961.

Lors du premier congrès de l'ACFAS auquel j'avais l'occasion de participer, en 1961, on m'avait demandé d'être le commentateur d'une communication présentée par Léon Dion. Son texte était une critique sévère de la sociologie américaine, de son empiricisme, de son fonctionnalisme. Et mon commentaire avait été, si je puis dire, à rebrousse-poil de cette intervention en faisant remarquer qu'une certaine sociologie européenne avait grandement bénéficié d'un contact repris avec la sociologie américaine après la guerre et de l'attention accrue que les Européens avaient donné à l'analyse empirique des faits sociaux. Je crois que cet échange de vues théoriques est probablement ce qui symboliserait le plus pour moi ce qu'a été, depuis une dizaine d'années, l'évolution de la sociologie québécoise. C'est une interaction entre deux types de sociologie, ce qui veut dire, en réalité, une interaction entre deux conceptions de la science. Ce n'est pas, en effet, d'aujourd'hui que l'on sait les Anglo-saxons plus empiricistes et les Européens continentaux souvent plus dialecticiens. À ce moment-là, j'arrivais d'un milieu où tout en conservant cette approche traditionnelle aux Européens, on s'était efforcé de faire des recherches, des enquêtes. Certes on y était déjà extrêmement critique, comme Léon Dion, de la « sociologie américaine », mais depuis dix ans déjà on discutait dans les laboratoires parisiens de la méthodologie de Lazarsfeld et l'on donnait des séminaires de mathématiques appliquées à la sociologie. Bien entendu, les traditions durkeimienne et marxiste gardaient toute leur force, mais peut-être n'avaient-elles pas encore trouvé ou leurs critiques ou leurs renouvellements et donc, la sociologie était véritablement en état de gestation ou en état d'« effervescence », pour reprendre le terme de Gurvitch.

Mais si on voulait retracer la genèse de ce débat entre deux types de sociologie, il faudrait prendre bien du recul. Il faudrait rappeler, par exemple, que Lazarsfeld lui-même avait introduit ce type de sociologie aux États-Unis en arrivant de l'Université de Vienne et il faudrait rappeler aussi que bon nombre de sociologues européens se sont trouvés réunis à la *New School for Social Research* durant toute la période de la guerre à New York. Ainsi donc, les notions de sociologie américaine et de sociologie européenne recouvrent en réalité des interactions très anciennes mais qui se produisaient dans des milieux académiques et dans des types de sociétés très différents. Ainsi, je ne pouvais pas manquer d'observer une diffusion beaucoup plus grande de la sociologie en

Amérique du Nord, comme recherche et comme pratique, alors qu'elle restait encore très souvent limitée, en Europe, à des structures académiques mal-thusiennes qui empêchaient le développement d'unités de recherche et d'enseignement étendues. Il n'est pas non plus sans importance de souligner, en ce qui concerne le Québec, l'influence exercée par une tradition de l'enseignement des « sciences sociales » dans les universités catholiques européennes où un certain nombre de chercheurs québécois avaient été formés. Par exemple, l'Université de Louvain, où la sociologie (comme la psychanalyse) jusqu'après la guerre n'était même pas enseignée mais au contraire était prohibée parce que perçue comme contraire à la pensée de l'Église. Ceci n'était pas sans influencer certains sociologues québécois qui allèrent chercher une formation sociologique à Chicago ou à Harvard.

Ce débat, qui se passait entre certaines recherches aux États-Unis et certaines recherches faites en Europe et en France en particulier, n'est apparu qu'au début des années 60 et sans doute que la communication de Léon Dion à laquelle je faisais allusion en était un des premiers signes. Mais, par contre, si l'on regarde ce qui s'est passé depuis lors, on ne peut pas manquer d'être frappé par la place qu'a occupé ce débat dans la production de la sociologie au Québec. D'une part, le Québec beaucoup plus rapidement que la plupart des universités européennes a créé d'importants départements de sociologie. D'autre part, la connaissance de la langue anglaise et la proximité des États-Unis donnaient accès beaucoup plus qu'aux Européens à la littérature sociologique américaine ; la connaissance du français leur donnait, beaucoup plus qu'aux sociologues du reste du Canada, accès à la sociologie européenne. Il me semble qu'il y a là un point central dans toute analyse de l'évolution de la sociologie québécoise. Cela se traduisait d'une façon très claire par le fait que les étudiants formés dans les universités du Québec lorsqu'ils allaient acquérir une formation doctorale en Europe y étaient mieux équipés en connaissance de la sociologie américaine et, lorsqu'ils allaient faire de telles études aux États-Unis, étaient mieux équipés en connaissance de la sociologie européenne. Je pensais alors et je continue à penser que, de cette position extrêmement privilégiée, devrait un jour apparaître une sociologie québécoise de grande qualité et, avec une période de mûrissement suffisante, de grande originalité.

Cette situation, pour privilégiée qu'elle soit, n'en comporte pas moins des désavantages. Elle requiert d'abord un effort pour surmonter les tensions inhérentes à cette dualité d'approche, et elle s'est certainement caractérisée pendant un certain temps par une réceptivité excessive, soit dans un sens, soit dans l'autre. Mais si ces tensions sont génératrices de progrès, elles ne peuvent aboutir qu'au moment où elles parviennent à traduire la réalité sociale qui est le terrain d'étude privilégié de la sociologie, à savoir la société où elle se fait. Comme cette société connaissait une transformation très accélérée, il y avait pour les sociologues une triple difficulté : assimiler d'abord deux types de sociologies ; ensuite surmonter les conflits et les tensions que celles-ci avaient entre

elles ; et enfin appliquer cependant des schémas théoriques, des méthodes et des techniques à une réalité extrêmement mouvante.

\* \* \*

Cette réalité mouvante au niveau de l'analyse, s'est traduite pour moi lors d'un second colloque qui s'est tenu quelque temps après celui dont j'ai parlé, et qui avait pour thème les classes sociales. C'est à cette occasion que, invités à faire une communication sur les classes sociales au Canada français, Marcel Rioux et moi avons élaboré quelques hypothèses sur la façon dont il faudrait aborder l'analyse des classes sociales au Québec. Ce colloque se tenait à l'Université Carleton. Nous avons avancé le concept de « classe ethnique ». Nous avons été frappés, Rioux et moi, par la réaction extrêmement vive que nos collègues sociologues canadiens-anglais avaient manifesté à l'égard de ce concept. J'ai gardé en mémoire, particulièrement, la réaction de Michael Olliver, politologue de McGill, qui devait devenir quelque temps après président du N.P.D. canadien. Mais ce même concept allait susciter au Québec, même de la part des nationalistes traditionnels, des réactions tout aussi vives. Cette notion heurtait, d'une part, l'idée d'une classe ouvrière canadienne unique et, d'autre part, l'idée d'une société canadienne-française homogène dans l'analyse de laquelle la notion de classe avait à peine pénétré. Nous proposons que l'analyse des classes sociales au Québec, à la différence de la plupart des études du même genre dans d'autres pays, était tenue d'étudier un double système de classes et de stratification : celles du Québec comme société distincte, celle du Québec à l'intérieur de la structure économique, politique et sociale canadienne. Et même, nous faisons remarquer que dans certaines de ces structures fondamentales, l'une et l'autre de ces analyse ne pouvaient être abordées que dans le champ économique et politique plus vaste de l'Amérique du Nord. Je puis dire que sur ce point aussi, bien qu'elle ait connu des critiques beaucoup plus pertinentes de la part de sociologues marxistes ou néo-marxistes ou fonctionnalistes — et m'en tenant à cette communication, telle que publiée dans *La Revue française de sociologie* — ma position de base n'a pas changé tant elle me paraît encore évidente et insuffisamment explorée.

J'ajouterai ici une anecdote, mais qui ne manque pas de signification. La Faculté des sciences sociales de Montréal m'avait demandé de donner un cours au Département de relations industrielles. J'avais proposé d'y enseigner l'histoire et la sociologie du mouvement ouvrier international. Parmi les livres de référence principaux, paraissant dans l'annuaire sous une description sommaire du cours, j'avais indiqué les œuvres de Marx et Bakourine. Le doyen de la Faculté, parcourant ces descriptions avant qu'elles ne soient envoyées au Comité du programme de l'Université, m'avait fait remarquer que ce serait la première fois que ces auteurs apparaîtraient dans l'annuaire mais qu'il espérait que ça ne poserait pas de problème. Ça ne posait pas de « problème » mais je ne dirai pas que ça ne suscita pas de réaction, notamment l'idée qu'il faudrait

réintroduire un cours de « philosophie sociale » pour lequel on pensait qu'un professeur de Louvain ou d'une université catholique française serait le bienvenu.

\* \* \*

Au cours des premières années 60, une des façons dont s'est réalisé et accentué ce dialogue entre les deux sociologies fut d'inviter au Département de sociologie de Montréal, pour des périodes de trois mois en général, des sociologues de la nouvelle école française. Du *Centre d'études sociologiques* ou de l'École pratique des Hautes études vinrent F. Isambert, (sociologie des religions), M. Mendras, (sociologie rurale), E. Morin et V. Morin (communications de masse), A. Touraine (sociologie du travail et des mouvements sociaux), H. Desroche (sociologie de la coopération), R. Bassoul (méthodologie), L. Goldman (sociologie des lettres), S. Mallet (sociologie de la classe ouvrière). C'est ensuite dans les laboratoires de ces sociologues que de nombreux Québécois allèrent poursuivre leurs études doctorales. Il y avait là, dans le milieu canadien, un mouvement qui accompagnait une renaissance des échanges culturels entre la France et le Québec.

Pour des raisons qui tinrent souvent à des exigences linguistiques, on invita moins de professeurs des États-Unis. Cependant, soit comme professeurs invités, soit comme conférenciers on vit passer au département : E. C. Hughes, A. Rose, S. M. Lipset, N. Birnbaum, Eisenstadt. Mais de toutes façons, la participation à des congrès, la lecture des revues de sociologie des États-Unis entretenaient le dialogue, bientôt repris d'ailleurs par ceux des étudiants du département qui s'en allèrent poursuivre des études doctorales à Chicago, Berkeley, Harvard, Wisconsin, Stanford principalement. Ainsi, tant par les visites de professeurs que par les séjours à l'étranger, des sociologues participaient de plus en plus activement à ces échanges tout en mettant en chantier la sociologie du Québec. Si l'on ajoute aux diverses recherches entreprises par des chercheurs seniors ou juniors des départements, les thèses qui, dans la majorité des cas, analysent un secteur de la vie sociale du Québec, on peut estimer que près de 800 à 1,000 travaux furent entrepris et menés à bien au cours des années 60. Il y a là un stock d'information sur le Québec pas encore exploité autant qu'il devrait l'être et très souvent complètement ignoré par les sociologues de langue anglaise qui étudient le Québec.

\* \* \*

Il y a une autre caractéristique de la sociologie à Montréal qui me frappait en 1961. C'était la proximité des autres disciplines des sciences sociales. La formule d'une Faculté des sciences sociales groupant d'une part politique, économie, anthropologie, sociologie, démographie comme disciplines de base et, d'autre part, service social, relations industrielles, criminologie comme disciplines appliquées, paraissait une formule d'avant-garde. Elle évitait l'encombre-

ment, et finalement, l'isolement que l'on connaît dans les énormes facultés des arts (*The Lonely Faculty*) et elle évitait d'autre part l'annexion, si fréquente en Europe, de ces disciplines par le Droit ou les Lettres. La plupart des sociologues étrangers de passage s'enthousiasmaient devant ou dans cette structure originale. Elle a permis pendant plus de dix ans des contacts fructueux — ne fut-ce que par les relations personnelles qui s'étaient développées dans ce cadre — et, lorsqu'on voudra étudier cette période de la sociologie, il ne faudra pas l'oublier car elle était marquée d'un dynamisme, d'un enthousiasme dans la construction universitaire qui n'est pas fréquent.

Pour ma part, et considérant combien difficiles sont les choix des tailles optimales d'unités de fonctionnement dans toutes les grandes entreprises, je considère que l'Université de Montréal avait fait preuve à ce moment-là d'une originalité de création qui lui donnait un grand avantage sur beaucoup d'autres universités. Le dialogue entre les écoles américaines et européennes s'effectuait de la même façon dans les autres départements de la faculté et c'est dans ce cadre plus général d'information et de comparaison entre sociétés qu'il faut situer ce qui caractérisait la sociologie elle-même.

Tels sont quelques-unes des remarques qui me viennent à l'esprit, si je retourne à cette année 1961. Il ne s'agit pas, comme on le comprend, d'un itinéraire intellectuel personnel, mais plutôt d'un itinéraire collectif que je voyais prendre corps cette année-là et dont j'ai voulu signaler quelques traits que j'ai observés.



*Marcel RIOUX (1961)*

Il y a quelque chose d'un peu factice, me semble-t-il, que sur le signal d'un directeur de revue, aussi estimable soit-il, des individus qui n'ont en commun que d'avoir vécu plus longtemps que d'autres, se mettent à égrener leur chapelet de souvenirs, comme si le temps de « témoigner » devait arriver à point nommé, comme celui des sucres. D'autant que « les cheminements selon lesquels a été vécue l'aventure de la sociologie » peuvent apparaître singulièrement prosaïques et dénués d'intérêt pour le lecteur. N'est pas mémorialiste qui veut, surtout de lui-même.

De plus, il m'apparaît qu'au Québec peut-être plus qu'ailleurs, il n'est pas facile de faire le départ entre l'aventure de la sociologie et celle de la société. Quant à moi qui n'ai jamais prôné la fétichisation de la sociologie, je ne réproouve pas cette imbrication mais je me rends compte que, pour témoigner d'une façon quelque peu intelligible, il faudrait essayer de montrer que la sociologie québécoise — et c'est tout en son honneur ! — a été et est encore, pour une large part, intimement liée aux pratiques sociales elles-mêmes. Et, comme depuis un quart de siècle ces pratiques sociales et sociologiques se sont grandement transformées, influant les unes sur les autres, il n'est pas sûr qu'on puisse rendre compte de ces cheminements sociologiques en laissant de côté l'ensemble des transformations sociales. Il ne me servirait à rien, par exemple, de déclarer tout à trac que je me suis éloigné du fonctionnalisme pour partager ensuite l'optique générale du marxisme, dont je remets aujourd'hui en question certains de ses aspects, si je ne puis expliquer longuement comment cette démarche (qui ne m'est pas particulière) m'apparaît, à tort ou à raison, être commandée par l'évolution des sociétés industrielles et par ma propre pratique sociologique au Québec.

À force d'enseigner que la discipline que les sociologues pratiquent n'est pas celle des manuels, que les problèmes auxquels ils s'attaquent sont en grande partie ceux de leur temps et que, dans cette pratique, l'objet et le sujet ne s'opposent pas comme dans l'ontologie traditionnelle, on finit par tenir que la sociologie est l'une des nombreuses façons de participer à la vie collective et que, de plus, cette façon ne comporte aucun privilège immanent. Que cette conception soit moins édifiante que celle qui voudrait que la sociologie se construise à la force des concepts, à l'abri des intérêts et des angoisses ambiants, je le concède volontiers. C'est en ce sens qu'il m'apparaît que témoigner de la sociologie, c'est éminemment témoigner de son temps, du temps qui court et de sa société. Parler de Durkheim sans parler de la Troisième République, c'est parler d'un zombi.

Quoi qu'il en soit, puisqu'il faut témoigner, peu ou prou, il me faut reconnaître que je suis peut-être un faux témoin de la sociologie, m'étant longtemps défini comme anthropologue. Non que j'attache beaucoup d'impor-



tance à ces étiquettes et rangements ! Quand commence-t-on d'être sociologue ?<sup>1</sup> Quand cesse-t-on de l'être ? Nos académies tranchent pour nous et c'est bien qu'il en soit ainsi ; elles remplissent le rôle qui leur est dévolu, celui d'être, dans la sphère intellectuelle, le reflet raffiné de la division et de la séparation généralisées qui sont devenues le lot de nos sociétés ; elles perpétuent tous ces découpages du savoir pour mieux fonctionnaliser, fonctionnariser et contrôler les connaissances et les individus. La professionnalisation et la solidarité tribale de ceux qu'on met ainsi en carte accentuent encore la parcellisation des tâches et des groupes. C'est le parachèvement par en haut du grand enfermement dont le mode de production capitaliste a besoin pour se déployer. Au moment où des couches de plus en plus larges de citoyens s'efforcent de sortir de tous les ghettos de l'émiettement fonctionnel, les sociologues seraient peut-être mal venus de trop pavoiser et de trop exalter leur niche universitaire. C'est assez dire que l'aventure de la sociologie n'est rien si elle n'est intimement mêlée à l'aventure de la désaliénation de l'homme contemporain et à celle de la libération de son pays. Loin de moi l'idée que la sociologie critique n'ait pas un rôle important à jouer dans ces grandes entreprises. Le difficile c'est d'apercevoir où se loge aujourd'hui cette sociologie critique. Dans les départements de sociologie ? Dans les piquets de grève ? Chez les chansonniers ? Dans les théâtres populaires ? Dans les comités de citoyens ? Chez les poètes ? Dans la vie quotidienne ? Dans une société et dans une civilisation en transformation accélérée, la sociologie critique se manifeste partout où il y a des hommes, des femmes, des jeunes qui se battent pour dé-construire un monde où les Nixon sont rois et les Bourassa valets. Aux sociologues, il appartient de travailler dans le même sens avec les outils que la division des tâches leur a imposés et qu'il leur faut affiner dans le coude à coude avec d'autres pratiques de déstructuration. Ne devons-nous pas constater que nous vivons à une époque où le monde ordinaire travaille peut-être davantage à la connaissance et à la critique de la société que les professionnels de la science sociale ? Ne faut-il pas prévoir et même espérer que la sociologie critique devienne de plus en plus l'affaire de tout le monde et qu'elle joue un rôle important dans la période de transition dans laquelle nos sociétés sont déjà engagées ? Est-il un des grands fondateurs qui eût espéré ou même conçu un tel destin pour la sociologie ?

---

1. J'ai officiellement commencé de l'être le premier juin 1961.